108920
2

Le Monde

LE MONDE TÉLÉVISION

■ Raconter la mondialisation
■ Alex Taylor : l'Europe joyeuse

TELEVISION

55e ANNÉE – N° 16825 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 28 FÉVRIER -LUNDI 1er MARS 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Voyage dans un Tibet interdit

● A la veille de la visite en Chine de Madeleine Albright, les Etats-Unis durcissent le ton sur les droits de l'homme ● La situation du Tibet, colonisé par Pékin, en offre une cruelle illustration ● « Le Monde » commence la publication d'un reportage au pays des Neiges, asservi et opprimé

LA CHINE *« ne peut acheter sa stabilité aux dépens de la liberté »*, a déclaré, vendredi 26 février, Bill Clinton, à la veille de l'arrivée à Pékin de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Le même jour, le rapport annuel du département d'Etat sur les droits de l'homme dans le monde dénonçait notamment leur violation par Pékin. Le Tibet, occupé par la Chine depuis 1950, en offre une cruelle démonstration. Quarante ans après la fuite du dalaï-lama et la violente répression du soulèvement de Lhassa, *Le Monde* est parti à la découverte d'un « Tibet interdit ». Notre reporter, dans une série de quatre articles, décrit un Tibet transformé en colonie de l'empire, asservi culturellement, où la moindre image du dalaï-lama est censurée. Partout y règne une silencieuse tristesse de vivre derrière le « rideau de bambou » et de risquer la prison quand on songe à l'exil.

Lire notre reportage page 10, nos informations page 3 et notre éditorial page 11

MANUEL BAUER/LOOKAT PHOTOS

Trois « héros » médiatiques

APRÈS le sauvetage des trois randonneurs bloqués pendant dix jours dans la Vanoise (Savoie), une polémique se développe sur le profit que pourraient tirer les rescapés de la vente éventuelle du récit et des photos de leur aventure à *Paris-Match*. Interrogé par *Le Monde*, un responsable de l'hebdomadaire a refusé de confirmer ou de démentir ces tractations. Les sauveteurs manifestent leur amertume.

Lire page 8

OUTLINE

Chez Quincy Jones

A l'occasion de la sortie de son nouvel album, le compositeur, arrangeur et producteur a reçu *Le Monde* dans sa résidence de Bel Air à Los Angeles. p. 20

Fin du procès du sang

L'arrêt de la Cour de justice sera prononcé mardi 9 mars. Son président invite les médias à *« ne pas tenter de percer le secret du délibéré »* d'ici là. p. 9

Kosovo : paix menacée

Si elles persistent, les divergences au sein de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) menacent le processus de paix. Les Occidentaux renouvellent les mises en garde. p. 2

La guerre des FN

Les mégrétistes multiplient les manœuvres de déstabilisation contre les lepenistes p. 5

Prévisions météo

Des chercheurs élaborent des modèles susceptibles de pronostiquer plusieurs mois à l'avance l'évolution du climat. p. 16

« Grand Jury »

François Hollande est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 28 février à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L. ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $

M 0146 - 228 - 7,50 F

Entre chiens de garde et pitbulls, le débat intellectuel en procès

LE JUGE et le procureur ont demandé très poliment au plaignant si sa requête nécessitait un tel *« déploiement de force publique »*. C'était vendredi 26 février, à la XVIIe chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, saisie d'une affaire fort picrocholine. Didier Eribon, chroniqueur au *Nouvel Observateur*, y poursuivait le philosophe Alain Finkielkraut pour injure et diffamation. Sous l'autorité amusée du président Jean-Yves Montfort, il s'est agi principalement de définir les attributs respectifs du chien de garde et du pitbull.

Tout avait commencé lors de l'émission « Staccato », sur France-Culture, en février 1998. Invité à y débattre sur *Les Nouveaux Chiens de garde*, un livre de Serge Halimi fustigeant la corruption intellectuelle et marchande des médias (Liber/Raisons d'agir), Alain Finkielkraut avait déclaré que Didier Eribon était *« le seul journaliste qui mériterait vraiment le nom de chien de garde, et même de pitbull »*. Quelque temps après, le même Finkielkraut réitérait dans l'émission « Répliques » qu'il anime sur France-Culture en rapportant un outrage qu'aurait subi la sociologue Irène Théry. Celle-ci lui avait fait part d'un propos énoncé en aparté par Didier Eribon qui, en pleine polémique sur la reconnaissance des unions homosexuelles, l'accusait d'homophobie : *« On va te fermer ton clapet, connasse ! »*

C'en était trop : le présumé pitbull, qui nie avoir jamais prononcé de tel propos, poursuit donc en justice celui qu'il avait auparavant qualifié, à la télévision et ailleurs, de *« philosophe de pacotille »*. *« C'est l'escalade qui m'a fait peur,* explique à la barre Didier Eribon. *Si ça continue, Alain Finkielkraut dira que j'égorge les vieilles dames dans la rue. »* Jean-Claude Guillebaud, autre chroniqueur au *Nouvel Observateur*, et Frédéric Martel, auteur de l'ouvrage *Le Rose et le Noir* (Seuil), sont venus témoigner en faveur d'Alain Finkielkraut, ainsi qu'Irène Théry, qui raconta en détails l'agression verbale dont elle avait été victime. Elle était contredite sans conviction par un témoin de la scène, Jean-Paul Pouliquen, cité par Didier Eribon. Ce dernier a également versé au dossier 120 attestations justifiant de sa bonne foi, dont celles de Jacques Derrida, Pierre Vidal-Naquet, Paul Veyne, Jean-Pierre Vernant ou Jacques Bouveresse.

L'audience a duré près de six heures. Me Emmanuel Pierrat et Jean-Philippe Hugot, défenseurs de Didier Eribon, ont notamment précisé que *« les pitbulls sont des chiens d'attaque dont la particularité est la mâchoire qui, une fois refermée, ne se débloque plus »*, et que *« l'on ne reconnaît aucune capacité particulière à un pitbull »*, ce que n'a pas contesté Alain Finkielkraut. D'où la qualification requise d'« injure ». Les avocats de Didier Eribon, à l'aide de 160 pièces versées au dossier et puisées dans les écrits et les paroles de l'offenseur, ont voulu s'appuyer sur un procès plus vaste de l'attitude idéologique du philosophe, défendu par Me Jean-Paul Teissonnière. *« Ce qui nous intéresse ici, ce sont les chiens de garde et les pitbulls,* a tranché le président Montfort d'un air jovial. *Gardez ces accusations pour les jours de vaches maigres, et le tribunal décidera s'il faut brûler ou non Finkielkraut. »*

Le procureur, avouant avoir hésité à demander *« une fin de non-recevoir héroïque »*, a requis la relaxe. Le jugement sera rendu le 2 avril.

Marion Van Renterghem

Une agriculture « raisonnée »

LE SALON de l'agriculture ouvre ses portes, dimanche 28 février à Paris. Ses visiteurs n'échapperont pas à la promotion de l'agriculture « raisonnée ». Industriels de l'agroalimentaire, grands de la distribution et groupes chimiques misent sur cette approche écologique à mi-chemin entre les productions intensive et biologique. Auchan compte même en faire un argument de promotion. L'agriculture « raisonnée » consiste à abandonner l'usage systématique des traitements chimiques, principale source de pollution. Mais aucun contrôle officiel et aucun label ne garantissent, pour l'instant, que les promesses faites au consommateur sont tenues.

Lire page 12 et nos autres informations page 6

Le nouvel âge d'or du tennis féminin

UNE FOIS n'est pas coutume, la finale de l'Open Gaz de France de Paris pourrait bien être diffusée en intégralité et en direct sur une chaîne hertzienne (France 3), dimanche 28 février. Surtout si la Française Amélie Mauresmo, victorieuse, vendredi, de la numéro un mondiale, Martina Hingis, devait y participer. La nouvelle, qui ne risque pas de bouleverser l'existence des amoureux de balades dominicales en forêt, constitue un événement dans le monde du tennis féminin, comme l'avait été l'achat des droits télévisés par Eurosport de nombreux tournois du circuit pour trois ans à compter du 1er janvier. Donné pour mort il n'y a pas cinq ans, le tennis féminin est en pleine expansion.

Il est devenu attirant, sportivement et commercialement. Ses joueuses sont des stars et leur aura dépasse largement les couvertures des journaux sportifs. La Suissesse Martina Hingis est à la « une » du mensuel pour hommes *GQ*, et la Russe Anna Kournikova sur celle de l'édition américaine de *Rolling Stones*. En 1999, sept nouveaux tournois vont rejoindre les cinquante-deux épreuves du calendrier disséminées dans vingt-quatre pays pour une dotation globale de 45 millions de dollars de prix (40 millions d'euros) ; en 1995, celle-ci était de 35 millions de dollars. Les matches devraient attirer cette année plus de 6 milliards de spectateurs ; en 1995, ils étaient moins de 5 milliards.

L'association des joueuses professionnelles (WTA), qui avait dû céder l'exclusivité de son circuit à un géant de l'informatique canadien en janvier 1996 pour 12,5 millions de dollars (11,1 millions d'euros), l'a revendu deux fois plus cher, aux termes d'un contrat, en 1998, à deux sponsors : l'équipementier Puma et surtout le groupe Regency, producteur et distributeur hollywoodien.

Le phénomène s'explique tout d'abord par la formidable nouvelle génération de joueuses. Elles y apportent plus qu'une bouffée d'oxygène, un renouvellement de fond en comble d'un sport en décrépitude. En 1995, alors que Monica Seles se remet tant bien que mal de l'agression dont elle a été victime en 1993, Steffi Graf, sa vieille rivale, semble bien isolée.

Bénédicte Mathieu

Lire la suite page 11 et nos informations page 15

L'Afrique de la culture

AMINATA TRAORÉ

UN MOT résume Aminata Traoré, ministre de la culture du Mali : la *maaya*, philosophie humaniste qu'elle s'est forgée dans l'action. Au service des femmes en Côte d'Ivoire ; puis des humbles, du Cap-Vert au Nigeria, pour les Nations unies ; enfin du Mali, où, malgré misère et analphabétisme, elle a fait de la culture le moteur de la reconstruction et de son combat *« contre la marginalisation de l'Afrique »*. Entretien.

Lire page 21

International	2	Abonnements	16
France	5	Météorologie	17
Société	8	Jeux	17
Horizons	10	Carnet	18
Entreprises	12	Culture	20
Placements	13	Guide culturel	22
Aujourd'hui	14	Radio-Télévision	23

هكذا من الأصل

KOSOVO Des divergences de vues au sein de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) sont apparues au grand jour à l'occasion des négociations de Rambouillet sur l'avenir de la province. Si elles persistent, elles compromettront le processus de paix engagé, qui doit se poursuivre par un nouveau cycle de négociations à partir du 15 mars. ● ADEM DEMAQI, le « représentant politique » de l'UCK, incarne une ligne intransigeante à laquelle n'adhèrent ni l'ensemble du mouvement armé ni les partis politiques albanais, favorables au projet de règlement proposé à Rambouillet. ● L'ÉVOLUTION SUR LE TERRAIN d'ici au 15 mars est l'autre facteur d'incertitude. Les Occidentaux multiplient les mises en garde, alors que des affrontements sporadiques opposent les forces serbes et l'UCK dans la province. Washington a averti que l'OTAN n'acceptera pas que Belgrade lance une nouvelle offensive.

Les divisions entre Albanais du Kosovo menacent le processus de paix

Adem Demaqi, qui jouit d'une image de héros de la résistance, s'oppose au plan de paix proposé par la communauté internationale et auquel la délégation albanaise à Rambouillet était favorable. La ligne de fracture traverse l'Armée de libération du Kosovo

PRISTINA (Kosovo)
de notre envoyé spécial

S'il est une unanimité qui prévaut parmi les Albanais du Kosovo depuis le retour, jeudi 25 février, de leur délégation à la conférence de Rambouillet, c'est pour qualifier de *« cruciale »* la période qui les sépare de la reprise des pourparlers, le 15 mars. Sur le terrain, les gesticulations et les provocations des forces serbes risquent à tout moment d'embraser la province. Parallèlement, des voix dissonantes se font entendre dans le camp albanais, le menaçant de désunion après dix-sept jours de négociations durant lesquels il était parvenu – semble-t-il – à parler d'une seule voix.

L'annonce, mercredi, de la formation d'un gouvernement provisoire par les dirigeants albanais du Kosovo présents à Rambouillet a mis en lumière des divisions au sein de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Les trois acteurs principaux de la délégation albanaise en France ont en effet décidé, mercredi, de constituer un nouveau gouvernement destiné à remplacer le gouvernement en exil qui avait été constitué après le référendum sur l'indépendance de 1991 (un référendum non reconnu internationalement).

RAPPORT DE FORCES

Le porte-parole de l'UCK, Jakup Krasniqi, était pressenti pour en assurer la direction. Cette décision entérinait le nouveau rapport de forces dans la province apparu ces derniers mois. En quelque sorte, les modérés de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) du « président » Ibrahim Rugova passaient le relais de la lutte pour l'indépendance aux guérilleros de l'UCK, tout en acceptant de travailler ensemble.

« La délégation et une partie des responsables de l'UCK présents sur le terrain ne sont pas sur la même longueur d'ondes », ne peut que constater un responsable de la mission internationale d'observateurs, la KVM. La fronde est menée par Adem Demaqi. Cet ancien prisonnier politique avait refusé, en janvier, de venir participer aux pourparlers de Rambouillet. Il n'avait toutefois pas réussi à convaincre toute l'UCK de le suivre. Les guérilleros avaient finalement envoyé cinq des leurs en France. L'un des représentants de l'UCK, le jeune Hashim Thaqi (vingt-neuf ans), s'était même, semble-t-il, imposé comme le coordonnateur de toute la délégation albanaise. Mais Adem Demaqi, fort de son image de héros forgée pendant ses vingt-huit années de prison dans les geôles communistes, dispose d'une incontestable légitimité et... d'une intransigeance à toute épreuve.

Il s'oppose donc à ceux qui, selon lui, seraient par trop disposés à céder aux pressions internationales pour troquer leur rêve d'indépendance contre une *« autonomie substantielle »*. Parmi eux figure le « président » Rugova qui a demandé, vendredi, que le projet d'accord mis au point à Rambouillet soit signé et les troupes de l'OTAN déployées *« le plus rapidement possible »*. *« En général, c'est un bon accord »*, a-t-il ajouté. Sans beaucoup de nuance. M. Demaqi s'est lui élevé, vendredi, contre *« les pressions internationales qui veulent nous imposer une fausse autonomie qui maintiendrait les Albanais en esclavage »*.

« Demaqi est le seul homme politique à avoir le droit d'agir de la sorte », reconnaît Binak Kelmendi, rédacteur en chef du quotidien *Rilindja*, proche d'Ibrahim Rugova et donc non suspect de complaisance à l'égard du radicalisme de M. Demaqi. *« Il n'est qu'un Albanais parmi deux millions ! »*, rétorque Veton Surroi, négociateur indépendant à Rambouillet et chaud partisan de l'accord.

M. Demaqi dispose sans doute de suffisamment d'influence politique pour perturber, si ce n'est saboter, le projet de gouvernement provisoire échafaudé à Rambouillet par les représentants de l'UCK, de la LDK de M. Rugova et du Mouvement démocratique unifié de Rexhep Qosja. Cette initiative était perçue par la communauté internationale comme un geste constructif. M. Demaqi a quant à lui qualifié ce gouvernement provisoire d'*« illégitime »*.

COMMANDANTS LOCAUX

Sans que l'on puisse en compter le nombre exact, M. Demaqi a également l'écoute de certains commandants locaux de l'UCK qui l'ont choisi, en juillet, comme leur représentant politique. *« C'est après avoir rencontré Demaqi à Ljubjana, vendredi 19 janvier, que M. Thaqi a radicalisé ses positions et demandé une pause de quinze jours afin d'informer sa base »*, rappelle un observateur étranger. Sur les plateaux venteux de la Drenica, l'UCK dispose dorénavant d'un nouveau commandant en chef, en la personne de Suleiman Silemi (vingt-neuf ans), dit *« le Sultan »*. *« Il a été nommé mercredi par M. Demaqi »*, croit savoir M. Kelmendi. *Cela ressemble à un coup de force contre l'UCK présente à Rambouillet »* ajoute-t-il.

A Likovc, quartier général de l'UCK dans la Drenica, les commandants locaux soutiennent en tout cas qu'aucune décision politique ne peut être prise aujourd'hui sans l'accord de M. Demaqi. *« C'est lui notre représentant politique »*, affirme Gani Koci, ancien prisonnier politique, officier supérieur dans l'UCK. *« La seule concession que nous pouvons faire est d'accepter une période intérimaire de trois ans avant d'organiser un référendum sur l'indépendance »*, poursuit-il. Son *« représentant politique »* ne dit pas autre chose alors que la délégation albanaise en France était prête à accepter que le projet de règlement ne comporte pas de référence explicite à une telle consultation.

« Nous avons deux semaines pour construire une unité autour de cet accord, convenable, qui apportera la paix, la stabilité et la démocratie », a déclaré Berim Shala, le deuxième négociateur albanais indépendant à Rambouillet. Si tel n'est pas le cas, la désunion dans le camp albanais et l'obstruction des radicaux décourageraient le soutien de la communauté internationale. Avant même l'ouverture des négociations de Rambouillet, le 6 février, l'émissaire américain, Christopher Hill, regrettait l'incapacité des Albanais à parler d'une seule voix. Ils semblent retomber dans ce travers.

Le refus des Albanais d'approuver sans condition la partie politique du plan de paix a éloigné la menace de frappes aériennes contre des Serbes qui n'apparaissent plus comme les seuls empêcheurs de tourner en rond. Or les forces serbes renforcent actuellement leurs positions et l'on redoute à Pristina comme à Washington que ce ne soit dans l'optique d'une prochaine offensive à laquelle l'UCK, naturellement, ripostérait. *« Ces prochaines semaines vont être très dangereuses »*, confirme M. Kelmendi.

Christophe Châtelot

Tirana appelle à l'union des Kosovars

Le gouvernement de Tirana *« soutient la création d'un gouvernement provisoire »* des Albanais du Kosovo, a déclaré, vendredi 26 février, M. Sokol Gjoka, porte-parole du ministère des affaires étrangères à Tirana. *« Nous espérons qu'Adem Demaqi sera uni avec les autres leaders du Kosovo »*, a indiqué à l'AFP M. Gjoka. Mercredi, la délégation kosovare aux pourparlers de Rambouillet avait annoncé sa décision de *« créer un gouvernement provisoire du Kosovo »* et Adem Demaqi, le représentant politique de l'UCK, avait pris position contre cette initiative.

Le porte-parole a annoncé que le gouvernement *« espère avoir à Tirana les principaux leaders politiques du Kosovo le 3 mars »*. *« Ce sera l'occasion pour les Albanais et les Kosovars d'avoir des discussions exhaustives sur les futurs pourparlers concernant le Kosovo »*, a souligné le porte-parole sans préciser quels responsables avaient été invités à Tirana.

Adem Demaqi, de la prison à la lutte armée

PORTRAIT

Trente ans de détention n'ont pas entamé la détermination de ce nationaliste radical

INCARCÉRÉ pendant près de trente ans pour *« activités nationalistes »*, et libéré en avril 1990, Adem Demaqi apparaît aussi effacé et discret que son principal rival, Ibrahim Rugova, et poursuit le même objectif, l'indépendance du Kosovo, avec cependant un radicalisme qui s'est accru au fil du temps. Né à Pristina et diplômé de la faculté des lettres de Belgrade, il a poursuivi ses études à Pristina et à Skopje, en Macédoine, avant de se consacrer au journalisme et à l'écriture.

Il est condamné pour la première fois, en 1958, à trois ans d'emprisonnement à la suite de la publication d'un livre jugé *« subversif »* par Belgrade. Quinze ans plus tard, il est reconnu coupable d'avoir formé un mouvement clandestin pro-albanais. Adem Demaqi est condamné – pour la troisième fois – à quinze ans de prison, pour ses *« liens avec l'étranger »*, après avoir été accusé d'avoir formé un gouvernement clandestin favorable au rattachement du Kosovo à l'Albanie voisine.

Ce passé de résistance a forgé durablement le caractère déterminé et secret – les locaux du parti qu'il dirigeait récemment changeaient de lieu constamment – de cet écrivain d'apparence placide. Il s'est progressivement élevé contre le *« pacifisme conciliateur »* d'Ibrahim Rugova, avec lequel il entretient des relations conflictuelles. Au printemps 1993, alors qu'il préside le Comité des droits de l'homme, il entame une grève de la faim pour protester contre la mainmise serbe sur les médias en langue albanaise. Il entend ainsi dénoncer la décision des autorités de Belgrade d'imposer à tous les médias la tutelle d'une maison d'édition.

Son engagement radical le pousse à abandonner, à l'été 1998, la direction du petit Parti parlementaire du Kosovo (PPK) pour devenir le représentant politique et le porte-parole officieux de la naissante et encore mystérieuse Armée de libération du Kosovo (UCK). Ce soutien revendiqué à la lutte armée, Adem Demaqi, âgé de soixante-trois ans, le présente comme une nécessité. Il rejette ce qu'il appelle *« une politique passive qui a conduit à la capitulation »*.

UNE SANTÉ FRAGILE

Malgré une santé fragile – en partie due à ses nombreuses années d'incarcération – qui l'a un moment obligé à se retirer *« provisoirement »* de la vie publique, au mois de septembre 1998, sur le conseil de ses médecins, Adem Demaqi poursuit sa lutte. Des divergences de vues l'opposent parfois à l'« état-major » de l'UCK, et il est difficile de mesurer la nature de leurs relations. Dans les moments de combats violents entre l'UCK et les forces serbes, il a toujours exprimé ses encouragements aux combattants. A l'été 1998, il demandait ainsi à l'UCK de poursuivre *« avec fermeté et dans l'honneur »* la lutte armée contre Belgrade.

Lors de la convocation des pourparlers de Rambouillet, il s'est prononcé contre la participation. Il a été contredit quelques heures plus tard par l'UCK, qui a annoncé qu'elle était prête à présenter ses *« propres propositions »*. Il est resté cependant, pendant toute la durée des pourparlers, un interlocuteur des représentants de l'UCK à Rambouillet.

Denis Hautin-Guiraut

Les Occidentaux mettent en garde Belgrade contre une offensive

LE PRÉSIDENT américain, Bill Clinton, et le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, ont adressé des mises en garde à Belgrade, vendredi 26 février, alors que se poursuivaient les mouvements de troupes yougoslaves et que des affrontements sporadiques éclataient dans différentes régions du Kosovo.

Bill Clinton a déclaré que l'OTAN était *« prête à intervenir »* si le président yougoslave, Slobodan Milosevic, lance des opérations militaires au Kosovo d'ici au 15 mars, date à laquelle des négociations sur le statut de la province doivent reprendre en France, dans la suite de celles de Rambouillet. *« Le président Milosevic doit comprendre qu'est venu le moment de la retenue, pas de la répression. Et s'il continue, l'OTAN est prête à intervenir »*, a-t-il dit à San Francisco. *« Les dirigeants serbes doivent maintenant accepter que ce n'est qu'en autorisant les Kosovars à gérer eux-mêmes leur vie, comme après tout cela était promis par la Constitution yougoslave, qu'ils pourront garder leur pays intact »*, a-t-il ajouté.

Les dirigeants de l'Union européenne, réunis le même jour à Petersberg (Allemagne) ont également appelé Serbes et Kosovars à s'abstenir de toute provocation et à signer un *« véritable accord de paix »*. Même son de cloche du côté du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, pour qui l'Alliance atlantique ne permettra pas que la Yougoslavie tire profit de la pause dans les négociations de paix pour lancer une grande offensive contre les Albanais au Kosovo. M. Solana a ainsi exhorté Slobodan Milosevic à ne pas modifier la donne sur le terrain d'ici la reprise des pourparlers. Interrogé sur une possible intervention de l'OTAN, il a déclaré : *« Tout dépend de la façon dont la situation évoluera sur le terrain. Ce que nous ne pouvons pas permettre, c'est qu'une offensive serbe vienne modifier la situation là-bas,* a-t-il dit, interrogé sur la chaîne espagnole CNN. *J'insiste sur le fait que ces trois semaines sont consacrées à la paix, pas à des préparatifs de guerre. »*

ESCARMOUCHES

Les médiateurs internationaux, Christopher Hill et Wolfgang Petritsch, ont annoncé leur intention de se rendre au Kosovo, dès lundi, puis à Belgrade pour tenter de profiter des acquis de Rambouillet dans la perspective de la reprise des négociations.

On signale de source occidentale un important renforcement du dispositif militaire yougoslave au Kosovo et aux abords de la province depuis plusieurs semaines, ce qui fait craindre une prochaine offensive. L'armée yougoslave se contente de parler de manœuvres d'hiver.

Des escarmouches se sont poursuivies entre les forces serbes et l'UCK dans les environs de Vucitrn, à 40 km au nord-ouest de Pristina. *« On signale un important renforcement de troupes et d'artillerie serbe »*, a déclaré un observateur de la MVK (Mission de vérification au Kosovo, mandatée par l'OSCE) à Suva Reka, à l'autre extrême de la province, dans le Sud-Ouest.

Vendredi soir, des membres de la MVK retenus à des postes-frontières par des agents yougoslaves ont été libérés. Huit d'entre eux avaient été empêchés d'entrer au Kosovo, alors qu'ils venaient de Macédoine, et contraints de passer la nuit de jeudi à vendredi dans leurs véhicules, à la frontière. Treize autres observateurs de la MVK avaient été bloqués à la frontière yougoslavo-macédonienne, vendredi après-midi, parce qu'ils refusaient de laisser contrôler leurs véhicules, en invoquant leur statut diplomatique. Les gardes-frontières yougoslaves les ont autorisés à repartir quelques heures plus tard, après avoir obtenu de fouiller leurs véhicules. – *(AFP, Reuters.)*

Le gouvernement macédonien veut améliorer les relations interethniques

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac rend visite, dimanche 28 février, aux soldats français de la Force d'extraction stationnés dans une petite république sensible aux effets de la crise du Kosovo. Avec une minorité albanaise représentant entre 25 et 33 % de la population, la Macédoine subirait les conséquences d'une dégradation de la situation dans la province voisine.

Les relations entre la majorité slavo-macédonienne et les Albanais se sont cependant améliorées depuis le changement de gouvernement survenu à la suite des élections de novembre 1998. Le Parti social-démocrate (ex-communiste) a alors perdu le pouvoir au profit d'une coalition formée du parti macédonien VRMO-DPMNE, héritier des nationalistes du début du siècle, et de l'Alliance démocratique. Avec 62 sièges sur 120, cette coalition n'avait en principe pas besoin d'alliés. Pour assurer la représentation des Albanais, elle a cependant fait entrer dans le gouvernement des représentants du PPDA, le Parti de la prospérité démocratique albanaise, la formation la plus radicale.

Cette alliance entre les « extrémistes » des deux communautés a apporté un début de stabilisation. Les incidents fréquents depuis l'indépendance de la Macédoine en 1992 se sont faits plus rares. De l'avis général, les relations entre les partenaires du gouvernement sont correctes.

AMNISTIE

Les cinq points sur lesquels le VRMO et le PPDA s'étaient mis d'accord pour dissiper dans la minorité albanaise le sentiment de discrimination commencent à être appliqués. Le premier portait sur une amnistie pour quelque huit cents Albanais. Parmi eux, les maires de Gostivar et de Tetovo (les deux principales villes albanaises de Macédoine), condamnés à treize et deux ans de prison pour avoir refusé d'enlever le drapeau albanais flottant sur leurs mairies. Ils viennent d'être libérés.

Les partenaires du gouvernement sont encore tombés d'accord pour favoriser l'utilisation de la langue albanaise, y compris au Parlement, pour reconnaître à la rentrée prochaine l'université albanaise de Tetovo, qui fonctionne plus ou moins clandestinement, et pour encourager la participation des Albanais à la vie publique. Des concours de fonctionnaires viennent de leur être ouverts, y compris dans la police. Enfin, un ministère de la décentralisation a été créé afin de donner plus de pouvoirs aux municipalités.

En revanche, Jacques Chirac aura l'occasion de constater que la cohabitation entre le vieux président, Kiro Gligorov, issu du Parti social-démocrate, et le jeune premier ministre Ljubco Georgievski (VRMO), ne va pas sans accrocs. Après s'être opposé en vain à l'amnistie des Albanais, le chef de l'Etat macédonien vient de critiquer la reconnaissance de Taïwan, l'approbation – discrète – d'éventuelles frappes de l'OTAN sur la Serbie, et surtout l'accord passé récemment avec la Bulgarie, pour mettre fin à des querelles séculaires.

Le gouvernement de Skopje a reconnu l'appartenance de la Macédoine dite de Pirin à la Bulgarie. Pour sa part, Sofia a reconnu l'existence d'une nation et d'une langue macédoniennes. Traditionnellement, la Bulgarie considérait que la langue macédonienne était, selon une boutade, *« du bulgare tapé sur une machine à écrire serbe »*.

Daniel Vernet

Washington durcit le ton contre la répression en Chine

Le regain d'arrestations observé en Chine modifie l'attitude des Etats-Unis. Le département d'Etat dénonce les violations des droits de l'homme. La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, devait arriver à Pékin samedi 27 février

La Chine « ne peut pas acheter sa stabilité aux dépens de la liberté », a déclaré, Bill Clinton, vendredi 26 février. Le rapport du département d'Etat sur les droits de l'homme publié le même jour fait état de graves détériorations depuis l'automne et dénonce la « *répression de l'opposition organisée* ». « *Des douzaines d'activistes ont été arrêtés*, expose le rapport, *pour avoir tenté de faire enregistrer un parti politique.* » Le gouvernement américain veut poursuivre sa politique « *d'engagement robuste, de pressions combinées à la persuasion* », a expliqué le sous-secrétaire aux droits de l'homme, Harold Koh. Ce dernier doit accompagner la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright en Chine pour une visite officielle de deux jours. *(Lire aussi notre reportage Tibet page 10 et l'éditorial page 11.)*

WASHINGTON
de notre correspondant

La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, qui devait arriver à Pékin le samedi 27 février, se rend en Chine accompagnée de son sous-secrétaire aux droits de l'homme, Harold Koh. Mais elle y aura été précédée par le chapitre Chine du Rapport 1998 sur les droits de l'homme publié, vendredi, par le département d'Etat et par une mise en garde du président Clinton. La semaine dernière, 99 sénateurs sur 100 avaient adopté une résolution demandant à Washington de condamner les violations des libertés fondamentales par le régime chinois lors de la prochaine réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

La Chine n'a plus la cote au Congrès ni au Pentagone – inquiet de ses progrès balistiques et de l'espionnage industriel qui en serait à l'origine –, ce qui a forcé Bill Clinton à modérer ses sentiments pro-Pékin. La Chine, a-t-il déclaré, « *ne peut pas acheter sa stabilité aux dépens de la liberté* ». Les 78 pages du rapport font état d'une grave détérioration depuis l'automne, peu après la visite du président américain, avec « *la répression de l'opposition organisée. Les limites étroites à la liberté d'expression et d'association sont évidentes alors que des douzaines d'activistes ont été arrêtés pour avoir tenté de faire enregistrer un parti politique et trois dirigeants ont été condamnés à de lourdes peines au cours de procès à huis-clos en violation de la procédure* ».

La liberté religieuse, les droits des minorités ethniques, en particulier au Tibet et au Xinjiang, les avortements forcés sont longuement mentionnés, en même temps que les progrès accomplis. M. Koh a défendu la politique « *d'engagement robuste, de pressions combinées à la persuasion* » de son gouvernement. Washington ne cache pas sa satisfaction devant la transition démocratique dans des pays aussi importants que l'Indonésie ou le Nigeria. Comme on pouvait s'y attendre, certains des 194 pays cités sont aussi épinglés pour leur autoritarisme, de l'Afghanistan à Cuba, de la Serbie à la Turquie. Le président yougoslave Slobodan Milosevic est accusé d'avoir « *mis fin à tout espoir de coopération interethnique au Kosovo par sa politique répressive* », qui n'a pas que les Albanais pour cible. Mais il est significatif que le régime d'Ankara, que les Etats-Unis ont aidé récemment à capturer le chef du PKK, Abdullah Öcalan, ne s'en tire guère mieux. « *Les exécutions extrajudiciaires, y compris de détenus, les prétendus assassinats mystérieux et les disparitions se sont poursuivis. La torture demeure fréquente.* (...) *En dépit des engagements du premier ministre Yilmaz de donner la plus haute priorité aux droits de l'homme en 1998, les violations graves n'ont pas cessé.* »

« SOUTENIR LES DÉMOCRATIES »

Le satisfecit accordé à la France est sans réserves à l'exception d'« *abus contre des détenus, en particulier des étrangers, par des représentants de la loi* ». Toutefois, le rapport critique la politique française à l'égard des sectes, qui ont souvent ici pignon sur rue, comme l'Eglise de scientologie. Ainsi peut-on lire que « *le gouvernement français ne reconnaît pas le caractère religieux des témoins de Jéhovah ou des scientologues* ».

« *Les Etats-Unis doivent soutenir les démocraties sur le long terme*, ajoute ce rapport. *Nous encourageons le développement d'une culture démocratique partout où elle a une chance de prendre, en particulier dans les pays en transition, les démocraties menacées.* » M. Koh, lui-même d'origine coréenne, conclut : « *l'Histoire montre que les démocraties ont moins de chances que les autres régimes de se faire la guerre.* »

D'autre part, les Etats-Unis ont publié vendredi la liste des pays dignes d'« *un certificat de bonne conduite* » vis-à-vis de la drogue, procédure indispensable pour éviter des sanctions économiques. En dépit d'informations inquiétantes sur l'accroissement du trafic, le Mexique a obtenu un de ces certificats. Il s'agit d'une décision politique du président Clinton, qui a assuré que « *le Mexique lutte avec nous dans la bataille pour notre vie.* (...) *Il ne peut gagner seul cette bataille, nous non plus* ». Les saisies de drogue y ont pourtant baissé de 35 % en 1998, la récolte de pavot a augmenté de 25 % ; les deux tiers des stupéfiants importés aux Etats-Unis passent par le Mexique. La Colombie et l'Iran avaient été retirés de la liste en 1998. Le Cambodge, Haïti, le Nigeria et le Paraguay ont bénéficié d'une exemption fondée sur les « *intérêts nationaux vitaux des Etats-Unis* ». De la liste des vingt-huit pays impliqués dans le trafic de drogue seuls restent à l'index l'Afghanistan et la Birmanie.

Patrice de Beer

Jiang Zemin invite le monde à « mieux comprendre » la Chine

***« La Chine doit mieux comprendre le reste du monde, tout comme le reste du monde doit mieux comprendre la Chine »*, a déclaré, vendredi 26 février, le président chinois, Jiang Zemin, lors d'une conférence nationale consacrée à la promotion de l'image du pays à l'étranger. Selon le journal officiel *China Daily*, M. Jiang a appelé à engager « *un effort de promotion massif pour améliorer la stature internationale du pays, au profit de sa modernisation. L'influence de la Chine sur l'opinion publique mondiale doit être aussi forte que son rang international* », a-t-il ajouté.**

Par ailleurs, un des fondateurs du Parti démocrate chinois (PDC), Wu Yilong, a été interpellé alors qu'un premier congrès de cette organisation interdite devait avoir lieu, en même temps que l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, bras législatif du régime. Selon ses proches, le dissident – un chercheur en littérature – a été arrêté vendredi soir, sans explications, à son domicile de Hangzhou (Est).

Bill Clinton s'alarme de l'état de faiblesse de la Russie

LE PRÉSIDENT américain s'est inquiété, vendredi 26 février, des « *dimensions véritablement énormes* » du problème que pose l'affaiblissement de la Russie, affirmant qu'il est prioritaire, pour les Etats-Unis, de l'aider à les surmonter. Alors que « *cinquante ans durant* », les Etats-Unis ont dû « *faire face au défi de la force de la Russie* », ils affrontent aujourd'hui « *celui d'une Russie affaiblie par l'héritage du communisme et par son incapacité (...) à contrôler les flux d'argent, d'armes et de technologie hors de ses frontières* », a-t-il souligné en présentant, à San Francisco, les objectifs de sa politique étrangère pour les deux dernières années de sa présidence.

Après avoir plaidé en faveur d'un engagement des Etats-Unis dans le monde en réponse à « *l'inexorable logique de la globalisation* » – passant en revue l'OTAN, le Proche-Orient et le Kosovo –, Bill Clinton a défini un « *autre défi : celui d'amener nos anciens adversaires, Russie et Chine, dans le système international en tant que nations ouvertes, prospères et stables* ». Evoquant « *l'énormité* » du problème russe, le président a constaté que « *huit ans après l'effondrement soviétique, les peuples de Russie souffrent, l'économie s'affaisse, rendant l'avenir incertain* ». Mais l'intérêt des Etats-Unis à voir aujourd'hui la Russie s'en sortir « *est aussi grand qu'était celui de la contenir durant la guerre froide* ». Néanmoins, « *le temps n'est pas à la complaisance ou au pessimisme nocif* », a-t-il dit, en relevant que les Russes ont l'habitude de se sortir de lourdes adversités, ainsi que les progrès réalisés depuis dix ans en termes « *d'ouverture sur le monde, sans précédent dans l'Histoire* », et de libertés, de la presse notamment.

Appelant à « *travailler avec la Russie avec réalisme et patience* », le président s'est déclaré « *prêt à faire tout ce qui est en* [son] *pouvoir et à mobiliser l'aide nécessaire au plan international pour la soutenir, à la condition qu'elle fasse ce qu'il faut pour que son économie marche* ». La Russie, pour sa part, compte toujours sur des pressions politiques pour débloquer ses négociations en cours avec le Fonds monétaire international. Bill Clinton a aussi promis de favoriser les investissements étrangers en Russie « *si le cadre devient adéquat* », rappelant que le budget présenté au Congrès américain prévoit une augmentation de 70 % sur cinq ans des crédits à la Russie visant à réduire les menaces créées par ses arsenaux d'armes de destruction massive et les risques de prolifération.

Sophie Shihab

Les juges de Hongkong plient devant les exigences de Pékin

HONGKONG
correspondance

Les juges de Hongkong auront *finalement cédé devant Pékin en* décrétant, vendredi 26 février, que la haute cour du territoire n'était pas compétente pour mettre en question les décisions prises par le gouvernement chinois. Fin janvier, une crise d'ordre constitutionnelle avait éclaté entre Pékin et la juridiction de l'ancien territoire britannique autour de la question de l'immigration de personnes venues de Chine continentale. Les juges avaient en effet statué, à l'époque, que les enfants nés hors de Hongkong mais dont au moins l'un des parents réside sur le territoire, ont le droit de résidence dans l'ex-colonie britannique. Affirmant leur autonomie juridique sur les juristes chinois, ils avaient affirmé que les tribunaux de Hongkong « *ont compétence pour examiner les actes de l'Assemblée nationale populaire* » chinoise « *et peuvent les déclarer invalides s'ils s'avéraient en contradiction avec la constitution du territoire* ».

Ce jugement avait aussitôt provoqué un tollé en Chine populaire, qui avait crié à l'« *usurpation de pouvoir* » et appelé sans équivoque à une « *rectification de cette erreur* ». Alors qu'il venait de claironner son respect pour l'autonomie du judiciaire, le chef exécutif de la Région administrative spéciale de Hongkong, Tung Chee-hwa, dépêcha alors à Pékin son secrétaire à la justice, Elsie Leung, pour apaiser les susceptibilités du nouveau maître.

ACTE D'ALLÉGEANCE

Vendredi, les cinq juges de la *Court of Final Appeal*, la plus haute juridiction de Hongkong, ont cependant choisi la prudence en reconnaissant ne pas avoir voulu remettre en cause « *le pouvoir d'interprétation de l'Assemblée nationale populaire* [de Chine] », qui s'était opposée à leur arrêt, sur la législation hongkongaise. Mais si les juges ont dit clairement ce que Pékin voulait entendre, ils n'auront pas pour autant rectifié leur arrêt du 29 janvier : « *La Cour ne peut mettre en cause les actes de l'Assemblée nationale populaire ou de son comité permanent qui sont en conformité avec la loi fondamentale* » de Hongkong, ont-ils déclaré. Ce qui revient, en d'autres termes, à réaffirmer que, à propos des affaires intérieures du territoire relevant de son champ d'autonomie, la cour est compétente pour déterminer si les actes pris par Pékin sont conformes avec la Constitution de Hongkong.

Le geste des juges n'a pas pour autant apaisé toutes les craintes : s'il sauve provisoirement la face des uns et des autres en évitant à Pékin de « *rectifier* » de lui-même la justice du territoire, la méthode qui a été imposée par le chef exécutif de Hongkong pour sortir de cette crise constitutionnelle soulève bien des questions. Même la clarification des juges ressemble plus, au fond, à un acte d'allégeance, voire à un serment, vis-à-vis de Pékin, qu'à une véritable revendication d'autonomie juridique.

Valérie Brunschwig

Paris propose que l'Europe soit associée à l'organisation de la sécurité régionale en Asie orientale

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Alain Richard, ministre français de la défense, propose de privilégier une approche stratégique des relations entre l'Europe et l'Asie orientale. La fin de la guerre froide, a-t-il expliqué au *Monde* à Bangkok, à l'occasion d'un voyage à Singapour, à Brunei et en Thaïlande, a débouché en Extrême-Orient sur « *un climat d'incertitude* », de « *quasi-fluidité stratégique* », qui invite à la mise en place de « *l'architecture d'une sécurité régionale pour le XXIe siècle* ». L'Europe, ajoute-t-il, doit être présente au côté des Etats-Unis dans un projet qui doit donner à la notion de « *sécurité* », à la lueur de la crise asiatique actuelle, son « *sens le plus large possible* » en incluant les données « *socio-économiques* ».

Le ministre français suggère de donner au dialogue eurasiatique, vieux de trois ans, sa véritable dimension. En février 1996, lors du premier sommet entre l'Union européenne et l'Asie de l'Est, le dynamisme des économies asiatiques, en dépit des ratés de la locomotive japonaise, avait un peu occulté l'aspect stratégique des relations entre les deux régions. On s'en était tenu à l'établissement du lien manquant entre les trois pôles de développement économique de la fin du siècle, l'Amérique septentrionale, l'Europe occidentale et l'Asie orientale. L'ASEM, Asia-Europe Meeting, avait ainsi formé le côté manquant du triangle dont les deux autres côtés sont l'alliance atlantique et l'APEC, la coopération économique Asie-Pacifique.

Depuis, dit Alain Richard, la crise asiatique « *a clairement démontré l'existence d'un effet de dominos* » affectant les intérêts de l'Europe. Les investissements directs européens en Asie de l'Est, proches de 80 milliards de dollars (71 Mds€), sont comparables à ceux des Etats-Unis ou du Japon. Trois millions d'emplois, en Europe, sont liés au commerce eurasiatique. L'Europe a donc « *un intérêt direct et substantiel au maintien de la paix et de la stabilité en Asie* ». Mais comment développer une association qui soit le produit d'une vision globale de l'équation asiatique ?

> Le « partenariat » doit « donner davantage de substance » au côté eurasiatique du « triangle politique et stratégique » entre l'Amérique, l'Europe et l'Asie

Le ministre de la défense rejette une « *division simpliste* » des tâches entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe. « *La solidarité européenne dans le domaine de la sécurité ne peut se réduire à offrir une aide économique ou humanitaire ; de la même façon, la contribution américaine à la stabilité régionale ne peut se limiter à la présence de la VIIe flotte* », a-t-il résumé dans une allocution prononcée le 24 février à Singapour. Le « partenariat » auquel il pense doit donc s'élaborer d'une autre façon afin « *de donner davantage de substance* » au côté eurasiatique du « triangle politique et stratégique » entre l'Amérique, l'Europe et l'Asie.

Paris propose donc, dit-il, l'amorce d'un « *dialogue stratégique de haut niveau* » avec plusieurs pays asiatiques, comme cela est déjà le cas avec le Japon, depuis 1994, ou la Chine et la Corée du Sud, depuis 1996. Il s'agit de consolider liens et accords avec les pays d'Asie du Sud-Est. Pourquoi, dit-il, à l'exemple de la Grande-Bretagne, ne pas associer l'Europe à des exercices militaires conjoints ? Le Forum régional de l'Asean, ajoute-t-il, est « *essentiel* ». Créé en 1994 par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, cette tribune consacrée aux problèmes de sécurité, réunit l'UE, les Etats-Unis et d'autres pays d'Asie. La France et la Grande-Bretagne souhaitent y être représentées à titre individuel, comme la Chine ou la Russie, en tant que puissances nucléaires et membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

Offrir une dimension stratégique aux relations eurasiatiques implique, d'abord, que l'Union de l'Europe occidentale, dont « *le manque d'initiative* » est le résultat d'une « *absence de volonté politique* », mette à la disposition d'une « *nouvelle structure* » – un « *comité militaire* », propose-t-il – des ressources déjà existantes et à compléter. Dans l'aboutissement de cette réflexion du ministère de la défense, « *nous sommes peut-être en avance sur l'évolution moyenne de nos partenaires européens* », a estimé Alain Richard, vendredi 26 février à Bangkok. « *Mais je n'imagine pas*, a-t-il ajouté, *une opposition européenne sur le long terme* ». En Asie, a-t-il dit, l'idée d'une « *organisation multipolaire a déjà fait plus de chemin* » qu'en Europe.

L'expression de « *recommandations* » françaises est d'autant plus intéressante qu'elle intervient au moment où les relations sino-américaines se dégradent à nouveau et où la crise économique accentue le déséquilibre, à commencer sur le plan militaire, entre l'Asie du Nord-Est et son pré carré du Sud-Est. Comment, puisque la fin de la guerre froide remet en jeu un demi-siècle de *pax americana* en Asie orientale, commencer à doter l'Asie de mécanismes efficaces de sécurité ? Paris apporte son écot et la vision française est, pour une fois, cohérente. Sera-t-elle entendue ?

Jean-Claude Pomonti

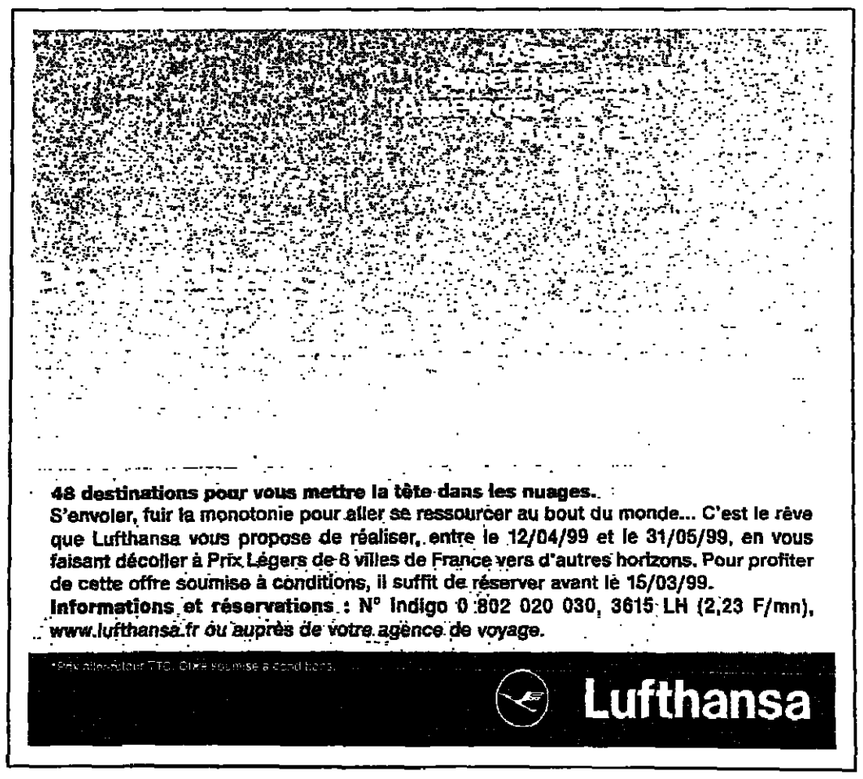

صكذا في الأصل

Les Quinze progressent, mais un accord sur le budget européen est encore loin

Paris et Bonn affirment avoir rapproché leurs positions sur la réforme de la PAC

Le sommet du Petersberg, près de Bonn, a permis, jeudi 26 février, aux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze de remettre sur les rails les négociations sur le financement de l'Union. Tous ont souhaité parvenir à un accord fin mars à Berlin. De difficiles problèmes restent à résoudre, mais Français et Allemands, après la crispation des dernières semaines, ont paru retrouver le chemin d'une entente, se rapprochant sur la PAC.

BONN
de nos envoyés spéciaux

A l'issue du Sommet européen informel du Petersberg, qui s'est tenu jeudi 26 février sur les hauteurs de Bonn, les chefs d'Etat et de gouvernement européens affichaient, malgré les difficiles négociations encore à venir, un optimisme de concert sur la possibilité de parvenir, lors de leur prochaine réunion fin mars à Berlin, à un accord sur le prochain cadre financier de l'Union pour les années 2000/2006. Le président Jacques Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin, étaient tout sourire, lors de leur conférence de presse, se félicitant de l'ambiance constructive des travaux. Pour eux, cette réunion, marquée par l'évolution de la position de l'Allemagne dans le sens des idées françaises, s'était déroulée d'une manière nettement positive. Cette évolution, que reflétait la note remise la veille au soir aux participants par la présidence pour servir de base à la discussion, a été confirmée par les interventions du chancelier Schröder et de son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, venu présenter lui-même au Sommet les propositions de la présidence.

« L'Allemagne et la France renouent leur alliance à propos du financement de l'Union », commentait samedi matin le quotidien espagnol *El País*, traduisant l'inquiétude des pays du Sud de voir cette alliance se faire au détriment de leurs propres exigences. Ce rapprochement franco-allemand n'était pas évident si l'on se souvient que, voici quelques jours, pendant le « marathon » agricole de Bruxelles, on évoquait du côté français la possibilité d'une « crise majeure ». Heinz Funke, le ministre allemand de l'agriculture, qui avait conduit les débats du conseil agricole, a été tancé publiquement par le chancelier pour s'être écarté de son mandat en proposant une réforme de la politique agricole commune (PAC) trop coûteuse. Malgré l'opposition d'une minorité de pays, dont l'Espagne, les ministres ont été chargés de revoir leur copie mardi prochain pour faire de nouvelles propositions moins dispendieuses.

Sans ralliement allemand à cette ligne fondée sur un usage parcimonieux des deniers publics en agriculture, mais aussi en matière d'aides aux régions, les chances de conclure à Berlin auraient été bien minces, tant l'entente franco-allemande, sur des sujets aussi sensibles, reste indispensable pour forcer les compromis. Si un obstacle a été levé au Petersberg, il serait néanmoins illusoire de considérer que la voie menant au succès est définitivement dégagée. « A chacun maintenant d'entrer dans la négociation », a souligné Jacques Chirac. Or personne n'a encore abandonné ses exigences.

Les pays du Sud, qui avaient cru comprendre que Bonn regardait leur situation avec bienveillance, ont été à l'évidence déçus par le virage allemand. Tout en reconnaissant qu'il y avait « une marge » pour des compromis, José Maria Aznar, le président du gouvernement espagnol, a réaffirmé son opposition au principe de la stabilisation des dépenses. Les pays du Sud, qui bénéficient le plus des fonds structurels, redoutent une baisse trop importante des aides qu'ils perçoivent pour rattraper leur retard de développement. La présidence propose, pour l'ensemble de la période 2000/2006, de plafonner les aides structurelles autour de 200 milliards d'euros, alors que les pays du Sud n'envisagent pas de descendre au-dessous de 240 milliards d'euros. On est donc encore loin du compte et Petersberg a utilement rappelé le danger de polariser l'attention à l'excès sur la recherche évidemment difficile d'un équilibre entre la France et l'Allemagne.

C'est d'autant plus vrai que les « pays de la cohésion » ont des alliés : le Bénélux et – jusqu'à un certain point – l'Italie, qui n'aiment pas trop voir le Conseil européen s'écarter ainsi nettement des propositions de la Commission de Bruxelles. Jusqu'ici, celle-ci n'a pas marqué beaucoup de points dans cette négociation à bien des égards atypique, et elle semble se rallier avec difficulté à l'idée que l'Europe, pour progresser, doit accepter de tailler dans son budget. « La stabilisation ne doit pas devenir un fétiche », a déclaré Jacques Santer, son président.

L'occasion sera donnée dès mardi, à la reprise du marathon agricole, d'observer si la rencontre de Petersberg a donné aux discussions l'élan souhaité par Gerhard Schröder. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont parlé de « messages très forts » adressés aux ministres de l'agriculture. L'appui donné par l'Allemagne à l'idée chère aux Français d'une « réforme économe » modifie incontestablement la donne. Bien qu'il n'ait pas été complètement clair, le chancelier a paru prendre bonne note du refus français d'accepter un cofinancement des aides agricoles et de la proposition de Paris de prévoir, en remplacement une « dégressivité » de ces aides. « Je crois que l'idée du cofinancement des dépenses agricoles a reculé », a indiqué M. Jospin.

Reste à voir si cela suffira pour débloquer les négociations. La question du rééquilibrage budgétaire, qui a pesé jusqu'ici tellement sur les débats concernant l'« Agenda 2000 », a été peu présente au Petersberg. Le Chancelier Schröder a marqué sa volonté de maintenir la revendication allemande d'une réduction de sa contribution budgétaire dans des limites raisonnables. Il a indiqué qu'il voulait surtout « un infléchissement de la courbe », autrement dit être au moins sûr que la contribution de l'Allemagne n'augmenterait pas. Mais Tony Blair a été moins accommodant. Avec son sourire habituel, il a réaffirmé qu'il n'était pas question pour lui d'accepter une remise en cause de la limitation exceptionnelle obtenue en 1984 par Londres sur sa propre contribution.

Henri de Bresson, Philippe Lemaître et Arnaud Leparmentier

Sursis pour les « duty free »

Les Britanniques n'allaient pas lâcher comme cela. A en juger par les questions de leurs journalistes, la prorogation des « duty free » leur était aussi importante, jeudi 26 février au sommet du Petersberg, que les progrès dans les négociations sur l'« Agenda 2000 ». Tony Blair, qui a soulevé la question lors du déjeuner, n'a pas encore vaincu l'opposition farouche de la commission, gardienne des règles du marché intérieur qui prévoient que les achats hors taxes doivent cesser le 1er juillet lors des voyages entre pays de l'Union. Soutenu par la France et l'Allemagne, le premier ministre britannique a néanmoins obtenu que le conseil des ministres discute, en mars, d'une proposition faite par Bonn – qui assure la présidence de l'Union – pour reporter de deux ans et demi le délai prévu. Le sommet européen de Vienne, en décembre 1998, avait demandé à la commission d'étudier la possibilité d'une extension temporaire de l'exemption, qu'elle a rejeté à l'unanimité des commissaires, le 17 février. – *(Corresp.)*

Harcelés, les avocats d'Öcalan suspendent leur défense

ISTANBUL. Les avocats du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan, ont suspendu, vendredi 26 février, la défense de leur client en assurant craindre pour leur vie, tandis qu'un défenseur était arrêté et un autre condamné à un an de prison, pour « menées séparatistes ». « L'Etat turc ne peut garantir ma sécurité, je pourrais être assassiné. Des membres de ma famille ont déjà été menacés », a déclaré Ahmet Zeki Okcuoglu, l'un des deux avocats qui avaient rendu visite jeudi au chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) à l'île-prison d'Imrali, où il est détenu.
Un autre avocat d'Öcalan, Osman Baydemir, a été interpellé par la police sur la base d'un mandat d'arrêt par contumace, délivré à son encontre par la Cour de sûreté de Diyarbakir (Sud-Est), selon l'agence Anatolie. Le même jour, la Cour de cassation turque a confirmé une condamnation à un an de prison pour « propagande séparatiste » d'un troisième avocat d'Öcalan, Medeni Ayhan, du barreau d'Ankara. – *(AFP)*

Pressions accrues sur la Libye pour régler l'affaire de Lockerbie

NEW YORK. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont menacé la Libye, vendredi 26 février, de sanctions supplémentaires si les deux suspects de l'attentat de Lockerbie ne sont pas livrés dans un délai d'un mois à un tribunal écossais qui siégera à La Haye. Les deux pays ont lancé cet ultimatum après que le Conseil de sécurité de l'ONU eut reconduit les sanctions imposées à la Libye depuis 1992, pour la contraindre à remettre ses deux ressortissants impliqués dans l'attentat contre un avion de la Pan Am, dont l'explosion en vol en décembre 1988 au-dessus du village de Lockerbie, en Ecosse, avait fait 270 morts.
« Nous voudrions régler cette affaire dans un délai de 30 jours », a déclaré l'ambassadeur américain, Peter Burleigh. Jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait adressé à Tripoli d'ultimes clarifications sur les garanties réclamées par les autorités libyennes pour le procès. – *(AFP.)*

Etudiants et villageois libanais font reculer Israël à Arnoun

BEYROUTH. Quelque deux mille étudiants venus de Beyrouth et des villageois ont convergé, vendredi 26 février, vers le petit village d'Arnoun, au Liban sud, que les Israéliens avaient coupé neuf jours plus tôt du reste du pays par une double rangée de barbelés et un champ de mines. Ils ont arraché les barbelés et sont entrés de force dans le village, que l'Etat hébreu avait inclus le 17 février dans la « zone de sécurité » de 850 km² qu'il occupe au Liban sud.
Dans la soirée, Israël a informé les autorités libanaises par le biais des Etats-Unis qu'il acceptait d'« enlever les barbelés et de s'abstenir de les ériger à nouveau », tout en exigeant que soit mis fin « aux rassemblements et aux troubles » à Arnoun. Le Liban a refusé « de faire une quelconque promesse ou de donner toute garantie qui entraveraient les activités de résistance », a-t-on indiqué de source officielle. – *(AFP.)*

Les présidents tchèque et polonais ratifient l'adhésion à l'OTAN

PRAGUE/VARSOVIE. Les présidents tchèque et polonais, Vaclav Havel et Alexander Kwasniewski, ont ratifié, vendredi 26 février, l'adhésion de leur pays à l'OTAN, lors de cérémonies simultanées et télédiffusées à Prague et à Varsovie. Le discours de M. Havel a été interrompu par les sifflets d'un journaliste anarchiste qui a brûlé le symbole de l'OTAN avant d'être expulsé de la salle. Cet incident illustre l'existence d'une forte opposition à l'OTAN au sein de la population tchèque.
M. Havel, ex-dissident, s'est néanmoins déclaré « reconnaissant de [son] sort », rappelant que, dix ans plus tôt, il se trouvait en prison, et, début 1991, proclamait la dissolution du Pacte de Varsovie. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : une centaine de chefs traditionnels de l'Irian Jaya** (Papouasie occidentale) ont déclaré, vendredi 26 février, au président indonésien, Jusuf Habibie, durant une rencontre officielle à Djakarta, qu'ils voulaient leur indépendance. « Nous sommes très surpris que les Indonésiens, qui haïssent le colonialisme, veuillent continuer à coloniser la Papouasie occidentale », a déclaré Tom Beanal, l'un des principaux chefs traditionnels de cette province. Le président Habibie, selon le compte-rendu officiel, a répondu que « de telles aspirations nécessitaient une très sérieuse réflexion ». – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : la Commission de la vérité, chargée d'enquêter sur les crimes** commis pendant 36 ans de guerre civile au Guatemala, a accusé l'armée guatémaltèque de génocide, tout en soulignant la responsabilité des services de la CIA et de Cuba dans le conflit. Dans un rapport rendu public jeudi 25 février, la Commission souligne que les Etats-Unis, à travers la CIA, ont soutenu directement et indirectement certaines opérations illégales de l'Etat guatémaltèque durant la guerre, qui a pris fin en 1996 et qui a coûté la vie à quelque 200 000 personnes. Le gouvernement cubain a soutenu les mouvements de guérilla et assuré la formation militaire de leurs combattants. – *(AFP.)*

La croissance américaine a atteint 6,1 % au quatrième trimestre

WASHINGTON. Le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a progressé en rythme annuel au quatrième trimestre 1998 de 6,1 %, selon la deuxième estimation, annoncée vendredi 26 février, par le département du commerce. La première estimation faisait état d'une croissance de 5,6 %. Il s'agit du rythme de croissance sur un trimestre le plus soutenu depuis la même période en 1984. Une révision finale du PIB pour les trois derniers mois de 1998 sera publiée le 31 mars.
Pour l'ensemble de 1998, l'économie américaine a progressé de 3,9 %, chiffre inchangé par rapport au précédent. La révision en hausse du PIB au quatrième trimestre reflète surtout un déficit commercial moins important sur la période qu'initialement estimé et des dépenses de consommation plus soutenues. Les exportations ont augmenté de 20,2 % au quatrième trimestre. Le département du commerce a, en revanche, revu à la baisse la progression des importations de 16 %, initialement à 12,6 %. La hausse des dépenses de consommation a été revue à la hausse à + 4,5 % au quatrième trimestre comparativement à + 4,4 % annoncés un mois plus tôt. – *(AFP).*

Les Nations unies mettent fin à dix ans de présence en Angola

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, vendredi 26 février, de mettre fin à la mission des Nations unies en Angola (Monua), dont le mandat était arrivé à échéance. La « liquidation technique » de cette force doit être terminée d'ici au 20 mars. Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, avait recommandé le retrait de la Monua après que le gouvernement angolais se fut officiellement opposé à son maintien. Les autorités de Luanda ont déclaré qu'elles refuseraient toute présence militaire de l'ONU, et que seuls les personnels des agences humanitaires et des droits de l'homme pourraient opérer sur place.

La Monua était présente depuis juillet 1997 en Angola où elle était chargée de superviser l'application des accords de paix de Lusaka, signés en novembre 1994 entre le gouvernement du président José Eduardo Dos Santos et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), le mouvement rebelle de Jonas Savimbi. Ces accords avaient avaient mis fin à la guerre civile qui n'a pratiquement pas cessé depuis l'indépendance du pays en 1975 et qui a repris en juin 1998. De violents combats ont actuellement lieu sur plusieurs fronts, dans le nord, le centre et l'est du pays.

Le premier déploiement d'une force de l'ONU en Angola avait été décidé le 20 décembre 1988. La mission de vérification des Nations unies (Unavem) devait surveiller le retrait des 50 000 Cubains d'Angola, conformément aux accords de New York porteurs de l'indépendance de la Namibie en mars 1990. Le 30 mai 1991, le Conseil de sécurité chargeait les 400 hommes de l'Unavem-II de veiller au respect du cessez-le-feu et à la bonne organisation des élections de 1992, après la signature des accords de paix à Lisbonne, au Portugal, en mai 1991. Mais la guerre avait repris, avec une forte intensité, fin 1992.

Le 8 février 1995, trois mois après la signature des accords de Lusaka, les Nations unies mettent en place une opération de grande envergure, Unavem-III, chargée de contrôler le désarmement, la démobilisation et le cantonnement des belligérants. Unavem-III comptera jusqu'à 7 000 « casques bleus » de 36 nationalités différentes, constituant la plus importante mission de maintien de la paix de l'ONU dans le monde. – *(Intérim.)*

Les plaintes déposées à Paris contre Fidel Castro ne seront pas instruites

LES TROIS plaintes déposées, le 6 janvier à Paris, pour « crimes contre l'humanité » et pour « trafic international de stupéfiants » contre le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, ne feront pas l'objet d'une instruction. Le juge Hervé Stéphan, chargé de les examiner, s'est déclaré, vendredi 26 février, incompétent pour instruire les faits qui lui ont été soumis pour deux d'entre elles. Pour la troisième, il a conclu qu'il y avait prescription. En conséquence, il a rendu une « ordonnance de non-informer ».

Si Pierre Golendorf, de nationalité française, est déclaré « fondé à déposer plainte » pour la période de sa détention à Cuba, le magistrat estime qu'« aucune disposition légale nationale ou conventionnelle internationale ne peut être appliquée » concernant la qualification de « crimes contre l'humanité » sur laquelle repose sa demande. Les faits évoqués ne peuvent, selon le magistrat, recevoir que la qualification de crime de « séquestration accompagnée de tortures ». Le plaignant ayant été libéré en avril 1974, le magistrat constate la prescription avérée. En ce qui concerne Lazaro Jordana, de nationalité cubaine, vivant à Paris, le juge aboutit aux mêmes conclusions pour la qualification des crimes. Il retient, en outre, que la loi pénale française ne peut être appliquée dans ce cas parce que ni l'auteur ni la victime ne sont de nationalité française.

Sur les faits de « séquestration, torture et assassinat » avancés dans la plainte déposée par la fille du colonel De la Guardia, jugé et exécuté à La Havane en juillet 1989, le magistrat relève que ces faits ont été « commis à l'étranger, sur des victimes étrangères et par des étrangers » et qu'en conséquence les juridictions françaises ne sont pas compétentes. Sur les faits de torture, il rappelle que la convention de New York du 10 décembre 1984 ne donnerait compétence à la justice française que si le responsable présumé se trouvait en France, ce qui n'est pas le cas.

Sur le trafic de stupéfiants, le magistrat soutient, comme l'avait fait le ministère public dans ses réquisitions, qu'Ileana De la Guardia « ne peut invoquer » un préjudice. Le magistrat avance que ce n'est que dans les conséquences dénoncées du trafic de stupéfiants, à savoir « selon la plaignante, la tenue d'un procès illégal ayant abouti à l'exécution » de son père et à l'emprisonnement de son oncle « qu'il serait possible de trouver, pour Mme De la Guardia, l'existence d'un préjudice direct et personnel ». Mais une telle hypothèse ne peut pas être retenue puisque les faits évoqués ne relèvent pas « de la compétence territoriale des juridictions françaises », pour les motifs déjà évoqués. Aussi le magistrat la déclare-t-il « irrecevable à agir ».

Ces plaintes connaissent donc le même sort que celles déposées ces derniers mois en France contre Laurent-Désiré Kabila. En novembre 1998, un tribunal espagnol avait lui aussi rejeté les plaintes d'exilés cubains contre Fidel Castro, son frère Raul et d'autres dirigeants cubains accusés de « génocide, terrorisme et torture ». Ileana De la Guardia a fait appel, vendredi, auprès du procureur de la République de Paris. Le juge Hervé Stéphan ayant fait valoir, à propos du trafic de drogue, que « seul le ministère public a la possibilité de mettre en œuvre l'action publique », Mme De la Guardia transmet au procureur « l'ensemble des preuves et des témoignages déjà réunis » afin qu'il puisse lui-même la mettre en œuvre.

Alain Abellard

Procès de quatre dissidents à La Havane

Le procès de quatre leaders de la dissidence cubaine, détenus depuis dix-neuf mois, va s'ouvrir lundi 1er mars à La Havane. Vladimiro Roca, fils d'un des fondateurs historiques du Parti communiste cubain, Marta Beatriz Gomez, Rene Gomez Manzano et Felix Bonne sont accusés de « sédition ». Ils avaient été arrêtés en 1997 après avoir publié un texte retentissant, intitulé « La patrie est à tout le monde ». Leur sort avait été au cœur des interventions faites auprès de Fidel Castro par Jean Paul II, lors de sa visite à Cuba, il y a un an.

EXTRÊME DROITE A l'approche des élections européennes, le combat entre les deux Front national se durcit. Jean Marie Le Pen et Bruno Mégret pressentent que le scrutin du 13 juin risque d'être fatal pour l'un des deux. ● POUR COMPENSER son déficit de notoriété, M. Mégret a annoncé qu'il s'engagerait dans une campagne de proximité autour des thèmes traditionnels de l'extrême droite. Il se fixe pour objectif d'arriver en tête des listes « souverainistes ». ● À TOULON, le maire Jean-Marie Le Chevallier, partisan de M. Le Pen, a été pour la première fois mis en minorité par son conseil municipal sur le vote d'une subvention à une association dont la gestion est critiquée par les mégrétistes. ● À PARIS, la bataille entre les deux camps devient aussi plus âpre. En prévision des municipales, le mégrétiste Jean-Yves Le Gallou vient chasser sur les terres de la lepéniste Martine Lehideux.

La guerre entre les deux FN s'intensifie à l'approche des européennes

Les protagonistes redoutent que le scrutin du 13 juin aboutisse à l'élimination de l'un ou l'autre des partis d'extrême droite. Bruno Mégret, qui a lancé sa campagne, vendredi à Paris, ambitionne de « gagner la primaire des listes souverainistes »

BRUNO MÉGRET et Jean-Marie Le Pen s'accordent désormais sur un point : il y a au moins un FN de trop. En présentant, vendredi *26 février*, à la *Maison des* polytechniciens à Paris, sa prochaine campagne européenne, le premier n'a pas caché qu'il jouait gros d'ici au 13 juin. L'élection, a expliqué M. Mégret, *« va se jouer, pour nous, dans un champ limité de 20 à 25 % de l'électorat qui se reconnaît dans la droite hors système »*. Cinq listes pourraient être en concurrence dans ce champ-là : outre celle que conduira le maire consort de Vitrolles, celles de M. Le Pen, de Charles Pasqua, de Philippe de Villiers et de Charles Millon. M. Mégret se fixe pour objectif de *« gagner la primaire des listes souverainistes »*, voire d'arriver en troisième position derrière le Parti socialiste et le RPR.

C'est à cette condition que l'ancien animateur des Comités d'action républicaine, qui avait rejoint le Front national après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, pourra reprendre son rêve de toujours, la recomposition de la droite française. N'ayant pas vocation à être, de ce côté-ci de l'échiquier politique, *« une sorte de Mouvement des citoyens par rapport au PS »*, le Front national-Mouvement national de M. Mégret ne manque pas d'appétit : *« Il n'y a pas de place, à terme, à la fois pour le FN tel que nous le voulons et pour le RPR. »* Dans un entretien publié samedi 27 février par *Le Figaro*, M. Le Pen admet l'idée d'*« une recomposition autour d'un bloc national »*, due à la *« désagrégation de la classe politique »*.

« VIEUX CROCODILES »

Mais, assure-t-il, *« ni les adhérents ni les masses populaires n'ont répondu à l'appel de ces technocrates »*, que sont, pour lui, M. Mégret et la plupart des cadres frontistes qui l'ont suivi. *« Il y a derrière ce complot beaucoup de colonels, mais peu de soldats (...). S'ils ne franchissent pas, ce qui me paraît certain, la barrière des 5 % aux élections européennes* [nécessaire pour avoir des élus et pour être remboursé des frais de la campagne], *ils auront un groupuscule »*, ajoute M. Le Pen.

Amabilité pour amabilité, M. Mégret qualifie M. Pasqua et M. Le Pen de *« post-septuagénaires ronchons »* ou encore de *« vieux crocodiles qui font leur dernier tour de piste »*. Il estime au contraire présenter non seulement l'*« avantage de la nouveauté »*, comme M. Le Pen en 1984, les Verts en 1989, Bernard Tapie et M. de Villiers en 1994, mais aussi le *« choix de l'avenir » : « Seul le vote Mégret sera utile pour édifier une véritable construction politique après les européennes. »* De ce point de vue, le président du Mouvement pour la France, M. de Villiers, a échoué à capitaliser son succès aux précédentes élections européennes, et Charles Millon, toujours selon M. Mégret, *« a gâché ses chances, en se montrant incapable de transformer son élection à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes en un acte politique fondateur »*. Le président du FN-MN affirme aussi que l'*« essentiel de l'appareil militant du FN »* est passé de son côté et que les *« masses populaires »* évoquées par son concurrent votent peu aux européennes, à la différence des électeurs *« les plus éduqués »*.

Le programme, en revanche, change d'autant moins que M. Mégret avait tenu la plume pour l'essentiel quand il était encore dans l'ombre de M. Le Pen. La *« défense des Français »* continuera donc de s'articuler autour des thèmes de l'insécurité, de l'immigration, du chômage, de l'affirmation des traditions et de l'identité française. C'est à peine si le discours européen proprement dit, *« qu'il ne faudra aborder qu'en second rang »*, sera un peu plus *« positif »* que par le passé. *« Nous ne sommes pas contre l'Europe, qui est une réalité de civilisation. Ce que nous mettons en cause, c'est l'organisation maastrichtienne, amsterdamienne et bruxelloise de l'Europe »*, affirme le député européen.

DÉFICIT DE NOTORIÉTÉ

Crédité, à l'heure actuelle, de moins de 5 % des intentions de vote dans la plupart des études d'opinion, le président du FN-MN va s'efforcer de compenser son déficit de notoriété par une intense campagne de proximité. Il compte se rendre lui-même dans tous les départements de métropole et sera relayé par ses deux principaux adjoints, Jean-Yves Le Gallou, délégué général, qui cherche à se positionner sur Paris *(lire ci-dessous)*, et Serge Martinez, secrétaire général. En installant, vendredi à Nice, la nouvelle fédération du FN-MN des Alpes-Maritimes, ce dernier a résumé d'un mot l'enjeu de la guerre que ne peuvent que se livrer, à la fois localement et nationalement, les deux Fronts dans les trois mois qui viennent : *« Fin juin, la crise sera définitivement bouclée (...). A l'issue des européennes, forcément, un des deux Front national va disparaître. »*

José Lenzini — *Jean-Louis Saux*

Les mégrétistes tentent de déstabiliser le maire de Toulon

TOULON
de notre correspondant

« Cendrine est dans la fosse aux lions »... C'est ainsi que le maire Front national de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, évoquait, vendredi 26 février, les difficultés rencontrées par son épouse et septième adjoint, chargée de la jeunesse qui, lors du conseil municipal, venait d'essuyer un véritable affront de la part de ses « amis » mégrétistes : ces derniers avaient, en effet, contribué au rejet d'une subvention complémentaire de 2,3 millions de francs (350 632 €) pour l'association Jeunesse toulonnaise *(JT)*, placée sous sa tutelle.

La dissension qui couve entre le maire et ses opposants venait de trouver là un point d'appui marquant une fracture ouverte entre le groupe FN-MN conduit par le *sixième adjoint, Dominique Michel*, et les lepénistes menés par M. Le Chevallier qui, devant ce camouflet, décidaient de lever la séance malgré un ordre du jour qui n'était pas encore épuisé.

Dès le début de séance, quelques hésitations étaient perceptibles dans les rangs des mégrétistes refusant de participer aux votes, alors que leur chef de file, lui, s'acquittait mollement de cette tâche, levant parfois la main à contre-temps. Mais en début d'après-midi, pendant l'annonce officielle des résultats du vote, il ne subsistait rien de cette rébellion, et le budget de 1,5 milliard de francs (228,67 M€) était adopté par 36 voix sur 57 votants.

Le maire évoquait alors *« une majorité confortable »*, mais M. Michel prévenait que *« même sans avoir l'intention de faire tomber le maire, il ne voterait pas la rallonge à JT dont la gestion peut être considérée comme symptomatique d'un certain échec. Il faudra désigner des fautifs »*. Le choix de JT, chasse gardée et gloire de Mme Le Chevallier, n'était pas innocent.

En août 1995, l'épouse du maire de Toulon prend la présidence du Centre de loisirs et d'actions scolaires (CLAS), une structure héritée de l'ancienne municipalité, qui organise et gère les loisirs de près de 4 000 jeunes de six à dix-sept ans ; elle dispose alors d'un budget global de 21 millions de francs (3,2 M€), dont 8,5 millions de francs (1,29 M€) de subvention municipale.

« AVANTAGES INJUSTIFIÉS »

Le mois suivant, Gilbert Péréa, qui s'était fait remarquer lors de l'organisation de l'université d'été du FN, devient directeur du CLAS, rapidement transformé en JET (Jeunesse enfance toulonnaise), qui change encore d'appellation en mars 1997 pour devenir Jeunesse toulonnaise (JT). Mme Le Chevallier abandonne la présidence pour échapper à l'inculpation de gestion de fait sans s'éloigner de son association qui, dans la foulée, change de mode de financement grâce à la mise en place d'une délégation de service public, la municipalité subventionnant JT à hauteur de 16,7 millions de francs (2,55 M€).

Malgré cette substantielle augmentation, l'association a du mal à joindre les deux bouts et la chambre régionale des comptes, en septembre 1997, s'étonne que Mme Le Chevallier soit déléguée à la jeunesse et présidente de la commission de la délégation de service, ce qui la met *« en position d'être poursuivie pour tentative d'octroi d'avantages injustifiés »*. La famille Le Chevallier essaie de gagner du temps mais la situation de JT ne cesse de se détériorer, au point qu'en décembre 1998 l'association accuse un déficit de 6 millions de francs (914 694 €). Devant l'urgence de la situation, le conseil municipal avait voté, le 17 septembre, deux acomptes d'un total de 8 millions de francs (1,22 M€) sur la subvention à venir.

Entre-temps, le mégrétiste Gilbert Péréa, candidat malheureux à l'élection cantonale de la Seyne-sur-Mer, a été licencié pour sa mauvaise gestion, non sans avoir au préalable fracturé le bureau de la comptable. Lors du conseil d'administration de JT, le 13 janvier, le nouveau président, Patrick Gueit, explique que *« les risques d'annulation de la convention de délégation de service sont importants en raison de la forte dépendance manifeste de l'association à l'égard de la ville de Toulon »*.

Concernant les nombreux centres de vacances loués ou achetés par JT dans des conditions critiquables, le président reconnaît que *« les loyers de deux d'entre eux n'ont pas été payés en 1998 »* et admet *« rencontrer de nombreux problèmes »* à propos d'un centre varois, Le Vallon du soleil, situé à La Crau (Var), acheté 7 millions de francs (1,067 M€) par la ville de Toulon et pour lequel des travaux évalués à 2 millions de francs (304 898 €) sont nécessaires pour qu'il soit utilisable, alors que ce bien a été acquis 2,5 millions de francs (381 122 €) par le précédent propriétaire quatre ans plus tôt.

« DE VÉRITABLES HAINES »

Deux autres centres sont inutilisables, celui de Villard-de-Lans (Isère) et celui des Myrtilles, en Haute-Loire. Pourtant, tout semblait aller pour le mieux puisqu'en novembre 1998 Mme Le Chevallier annonçait que JT affichait un solde créditeur de 831 000 francs (126 685 €). Aujourd'hui, JT est confrontée à la rigueur de son banquier, le Crédit municipal, qui refuse de payer 500 000 francs de chèques sans provision émis par l'association. Outre le déficit de 6 millions de francs (914 694 €) et de 2 millions de francs (304 898 €) de factures impayées, l'association n'est pas en mesure de régler les prochains salaires de ses 160 employés.

Lors d'un vote à bulletin secret, la rallonge souhaitée par Mme Le Chevallier a donc été rejetée par 28 voix contre et 26 pour. Furieuse et humiliée, l'épouse du maire, qui avait reconnu *« une dérive financière »*, a estimé, à l'issue du vote, que *« pour des raisons politiciennes le groupe mégrétiste et les membres de* [notre] *majorité ont cru bon de s'allier avec le PCF-PS, l'UDF et le RPR »*. Pour Christian Goux, conseiller municipal, *« c'est la première fois que le maire est battu sur une délibération. C'est le signe de la fracture de sa majorité »*... Et son collègue Henri Couilliot (DL) de préciser : *« Au-delà de la fracture, ce sont de véritables haines qui se manifestent. »*

José Lenzini

Jean-Yves Le Gallou défie Martine Lehideux à Paris

NON CONTENTS de s'affronter au conseil régional d'Ile-de-France, où chacun d'eux préside un groupe de dix-huit élus, Martine Lehideux, amie de longue date de Jean-Marie Le Pen, et Jean-Yves Le Gallou, principal lieutenant de Bruno Mégret, se font désormais la guerre à Paris. Alors que la première a pris l'initiative de la scission à la région, le second a annoncé, mi-février, son départ des Hauts-de-Seine pour Paris, où Mme Lehideux avait conduit la liste frontiste aux municipales de 1995.

Désormais, dans la capitale, cadres et militants du Front national sont obligés de choisir leur camp. Le tout nouveau secrétaire départemental de la fédération de Paris du Front national-mouvement national (FN-MN) revendique quinze secrétaires d'arrondissement sur vingt, tandis que sa rivale lepéniste se rassure en calculant que cinq des sept conseillers d'arrondissement sont restés de son côté.

Le « glissement » de M. Le Gallou des Hauts-de-Seine vers Paris était dans l'air avant la scission du FN. Le trésorier du parti, Jean-Pierre Reveau, conseiller régional et unique élu FN au conseil de Paris, avait, dans des conversations internes, suggéré que M. Le Gallou *succède* à Mme Lehideux, en place depuis 1992, pour préparer les municipales de 2001. Depuis, M. Reveau a pris parti pour le chef historique du FN et Mme Lehideux est, plus que jamais, la gardienne du temple lepéniste, en l'espèce la permanence de la rue Bernoulli dans le 8e arrondissement. *« Je ne sais pas si je resterai jusqu'aux prochaines municipales, car je ne suis pas seule à incarner la fidélité à M. Le Pen »*, déclare-t-elle, en citant M. Reveau et Farid Smahi, lui aussi conseiller régional.

DES SCORES QUI PLAFONNENT

M. Le Gallou reproche à sa rivale de n'avoir pas su *« donner d'existence politique »* au FN à Paris, où les listes municipales ont obtenu 9,80 % au premier tour, 5,62 % au second en 1995. Trois ans plus tard, aux élections régionales, le FN parisien a plafonné à 11,73 % des voix, soit 3,5 points de moins que sa moyenne nationale. Selon le chef de file des mégrétistes, la structuration de la fédération remonte à l'époque où le mégrétiste Serge Martinez en était le responsable. Il avait démissionné en octobre 1992 à la suite d'un différend avec M. Le Pen à propos de l'organisation de la fête annuelle du parti ; il avait abandonné du même coup son mandat de conseiller régional.

A la décharge de celle qui est désormais son adversaire (*« M. Le Gallou ne fait plus partie de la famille »*, décrète Mme Lehideux), le patron du FN-MN de Paris reconnaît que l'électorat populaire déserte le cœur de la capitale et que le RPR, fort de ses réseaux locaux, occupe mieux qu'ailleurs le terrain à droite. *« Notre électorat est parti en banlieue, à cause du prix des loyers et de la transformation massive de logements en bureaux... »*, plaide la dirigeante lepéniste.

De part et d'autre, on annonce vouloir remobiliser les troupes après les élections européennes. *« Je vais mettre le paquet dans les arrondissements où il y a des problèmes »*, annonce Mme Lehideux. *« Le fait que Le Gallou soit là ou pas là ne change rien à ma stratégie »*, ajoute-t-elle, péremptoire. L'intéressé, lui, lorgne déjà sur *« les arrondissements incertains dans le rapport droite/gauche »*, tels que le 13e et le 14e, et sur les arrondissements richement dotés en sièges (12e, 15e, 16e et 17e).

Pascale Sauvage

EUROCIC LEADERS

LA SICAV DES GRANDES VALEURS EUROPÉENNES

Profitez de la stabilité et du potentiel de croissance de l'Europe

EUROCIC LEADERS est une sicav d'actions européennes principalement investie dans la zone Euro où les risques de change n'existent plus.

Comme les grands investisseurs mondiaux, profitez de ce nouvel espace de stabilité monétaire et de croissance.

Réduction de 50% sur les droits d'entrée jusqu'au 31/03/99.

Pour en savoir plus, consultez votre conseiller
Appelez le 01 45 96 43 21
Rejoignez-nous sur internet
www.cicfg.com

CIC Banques

VotLJFFI →

هكذا من الأصل

La Gauche socialiste renonce à s'opposer à la direction du PS sur la nation et l'Europe

François Hollande accepte des amendements à son projet

La Gauche socialiste défendra des amendements contributifs au texte de la convention « nation-Europe » que le conseil national du Parti socialiste devait adopter, samedi 27 février, afin de le soumettre au vote des militants. Alors que, pour la première fois depuis qu'il est premier ministre, Lionel Jospin ne devait pas assister à un conseil national du PS, la Gauche socialiste renonce à un texte alternatif.

RÉUNI samedi 27 février à Paris, le conseil national du Parti socialiste devait adopter le texte de la convention « *nation-Europe* », les 27 et 28 mars, afin de le soumettre au vote des militants. Ceux-ci auront le choix entre le texte de la direction, élaboré par Alain Bergounioux, Pervenche Berès et Pierre Guidoni, autour de la défense d'une « *fédération d'Etats-nations* » (*Le Monde* du 25 février), et celui d'anciens poperenistes, « *Faire l'Europe sans renoncer au socialisme* ».

Les ultimes tractations qui ont été menées, vendredi, par le premier secrétaire du PS François Hollande, qui a reçu Jean-Luc Mélenchon, le porte-parole de la Gauche socialiste, avant de participer à la commission de synthèse, ont permis d'éviter la présentation par l'aile gauche du PS d'un texte alternatif ou d'amendements contraires à celui de la direction. Une quinzaine d'amendements – sept de la Gauche socialiste, deux de Philippe Bassinet, deux de Régis Passerieux et François Rebsamen, cinq de Vincent Peillon – devraient être acceptés. Destinés à se substituer à une partie de la version de la direction ou à la compléter, ils sont jugés compatibles avec le document majoritaire. Ainsi, seuls les militants qui voteront en faveur du texte du conseil national pourront voter des amendements contributifs.

Pour éviter le texte alternatif, M. Mélenchon, qui a dû convaincre ses propres amis, a fait une partie du chemin. Ainsi, il n'est plus question de revenir sur l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), ce qui aurait été inacceptable pour M. Jospin et les autres socialistes européens, mais de réformer le statut de la BCE, « *indépendante* », pour lui fixer des objectifs de croissance et d'emploi. La Gauche socialiste a fait aussi inscrire, dans le traité social souhaité par le PS, la perspective d'un SMIC européen à 1 000 euros (près de 6 560 francs). M. Peillon a introduit l'idée de « *pénalités financières* » pour les Etats qui ne respecteraient pas leurs plans nationaux pour l'emploi qui ont été imposés par le sommet de Luxembourg. Le secrétaire national chargé des études a aussi proposé d'« *institutionnaliser* » le conseil de l'euro.

A l'issue de ce conseil national qui s'annonçait assez consensuel, M. Hollande devait réunir, avec Alain Claeys, directeur de la campagne européenne, chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national, les premiers fédéraux. M. Claeys devait présenter la pré-campagne européenne, « *très civique* », du PS. Un document « L'Europe pour tous », tiré à un million d'exemplaires, servira de base aux « journées de l'Europe » que les fédérations organiseront les 20 et 21 mars, avec des colloques, des débats et des opérations portes ouvertes.

A cette occasion, un site spécifique Europe sera ouvert sur le Net du PS. Avant la convention extraordinaire du 10 avril, qui ratifiera la liste et le programme pour la campagne, un autre document sur l'esprit du Manifeste du Parti des socialistes européens, qui sera adopté le 1er mars à Milan, sera diffusé à plusieurs millions d'exemplaires. Le secrétariat national à la formation, animé par Henri Weber, publie un *Petit guide de l'Europe* réalisé par l'eurodéputé socialiste Olivier Duhamel.

Alors que M. Hollande assure qu'il n'a pas commencé à constituer sa liste et qualifie de « *spéculations* » les noms avancés (*Le Monde* des 13 et 25 février), des responsables socialistes veulent utiliser les statuts pour contrer certaines candidatures. Ils se basent sur l'article 9-11 qui dispose que « *sur les deux mandats autorisés par la loi, un élu ne pourra en détenir qu'un seul à la proportionnelle intégrale* ». Ainsi, un conseiller régional ne pourrait pas être candidat, ce qui écarterait Adeline Hazan, Manuel Valls, Michèle Sabban, Isabelle Galesne, Catherine Guy-Quint, Bettina Laville, Gilles Savary et Bernard Soulage. Mais cette offensive devrait faire long feu : cette règle n'avait pas été appliquée en 1994, comme elle ne l'est pas davantage pour les sénateurs élus à la proportionnelle et également les conseillers régionaux. L'application des statuts du PS se fait à géométrie variable : ne stipulent-ils pas que les adhérents du parti « *doivent appartenir à une organisation syndicale* » ?

Michel Noblecourt

Les hommes politiques s'arment de courage pour visiter le Salon de l'agriculture

M. Chirac clôturera la manifestation

C'EST un Salon de l'agriculture *exceptionnel qui s'ouvre dimanche 28 février* Porte de Versailles à Paris. Non parce que les organisateurs s'attendent à dépasser les 610 000 visiteurs de 1998. Non parce que cette année, aux côtés des fabricants de la goûteuse andouille de Vire vont être autorisés à briguer la médaille d'or, décernée par le jury du Concours général, les maîtres charcutiers bretons de Guémené. Non. L'originalité tient à une absence de marque.

Jacques Chirac ne sera pas à l'inauguration pour cause de déplacement en Macédoine où il rend visite aux troupes françaises stationnées non loin du Kosovo. Le chef de l'Etat, qui met un point d'honneur depuis qu'il est à l'Elysée à ne pas rater les premières heures de cette grande fête populaire, prenant un plaisir gourmand, dans les bains de foule, à flatter les croupes des vaches et à héler les éleveurs de Haute-Corrèze par leur prénoms, a confié sa « *tristesse* » de manquer ce rendez-vous traditionnel. Mais le devoir de sa charge a des raisons que le cœur ne peut concurrencer.

Que la paysannerie cependant se rassure ! L'ancien ministre de l'agriculture devrait clôturer le Salon et y passer plusieurs heures comme à l'accoutumée. Promis, même si ce n'est pas inscrit sur l'agenda officiel. « *L'essentiel, c'est qu'on l'ait* », dit Michèle Chezalviel, présidente de la chambre d'agriculture de Corrèze.

MARATHON DIFFÉRÉ

Le risque de voir des agriculteurs déployer des banderoles vengeresses sous les yeux du président était-il à ce point réel que l'entourage du président lui aurait conseillé de différer son « marathon » à travers les étables et les champs reconstitués de l'Odyssée végétale ? Officiellement, on assure qu'il n'y a aucune volonté de se défiler au moment où les agriculteurs sont sous tension. En tout cas, beaucoup espèrent que d'ici au 7 mars, les relations franco-allemandes et la négociation agricole auront eu le temps de se décrisper.

Du coup, Jean Glavany, fortifié par un communiqué de la FNSEA et du CNJA qui « *se réjouissent que le ministre* [de l'agriculture], *conformément à ses engagements, ait tenu bon à Bruxelles face à des propositions de la présidence allemande de plus en plus incohérentes* », en profitera pour occuper le terrain laissé en jachère par le président. Non seulement il inaugurera le Salon comme c'est la tradition pour un ministre de l'agriculture et de la pêche – qui n'est pas absente des *stands* –, mais il tiendra en deux jours trois conférences de presse, dont l'une, dimanche soir à Villepinte (Seine-Saint-Denis), où a lieu le Salon international du machinisme agricole. La position française sur la renégociation de la PAC a besoin en effet d'une minutieuse explication de texte avant la reprise des travaux du conseil agricole des Quinze, le 2 mars.

Le Salon recevra la visite de nombreuses personnalités parmi lesquelles plusieurs ministres des Républiques de l'ex-URSS. La venue de Lionel Jospin, selon les organisateurs, est notée pour vendredi matin 5 mars, une heure avant celle de Jean-Marie Le Pen qui aura été précédé, mercredi, par Bruno Mégret, ce dernier devançant Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, qui attendra la fin de la journée et, symboliquement, le vote solennel de l'Assemblée nationale sur la ratification du traité d'Amsterdam.

Dominique Voynet a fait dire qu'elle sera « *bien sûr* » au Salon le 4 mars à partir de 16 h 30. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement succédera à François Hollande, premier secrétaire du PS, qui a bloqué la matinée du jeudi sur son agenda de campagne européenne. Robert Hue l'aura précédé mardi. Philippe Séguin, indique-t-on au RPR, souhaite se rendre « *dans la discrétion* » Porte de Versailles mais Alain Madelin, son colistier pour les européennes, n'a pas arrêté la date de sa visite. François Bayrou « *attend le week-end* » pour faire le déplacement sans préciser si ce sera samedi ou dimanche, peut-être pour rencontrer ou éviter M. Chirac.

Les organisateurs espèrent en tout cas que la visite du président de la République coïncidera avec le départ des 500 enfants parisiens qui, ce jour-là, iront séjourner dans des fermes des départements de l'Ouest, emportant en souvenir la superbe affiche extraite de l'album du photographe Yann Arthus-Bertrand *Des bêtes et des hommes* (Ed. de La Martinière) ; ce livre montre un gamin en admiration devant le taureau blond d'Aquitaine *Gardon*, sept ans, fils de *Tonnerre* et de *Coquine*, 1 631 kg s'il vous plaît !

François Grosrichard et Pascale Robert-Diard

Les élus de Midi-Pyrénées plaident à l'unisson l'« exception routière »

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Dur, dur d'être le ministre du rail et de la route et de se transporter dans les régions qui s'en sentent orphelines. Jean-Claude Gayssot avait le sourire quand il est arrivé à Toulouse, vendredi 26 février, pour s'entretenir des problèmes de communication de la région Midi-Pyrénées dans le cadre de la préparation des contrats de plan Etat-régions. A la fin de la journée, ses oreilles sifflaient et le sourire du ministre s'était figé. Présidents de conseils généraux, conseillers régionaux, parlementaires, maires, qu'ils soient de gauche ou de droite, de la montagne ou de la plaine, de la ville ou de la campagne, tous lui avaient tenu, en substance, le même discours : « Pitié, monsieur le ministre, donnez-nous notre route de tous les jours ! »

Le président (PS) du conseil régional, Martin Malvy, ne se priva pas de rappeler au ministre que les huit départements de la région Midi-Pyrénées – la plus grande de France – représentent 8 % du territoire et qu'ils ne possèdent qu'entre 3 % et 4 % du réseau routier et autoroutier, ce qui la place au dernier rang des régions de l'Hexagone. Qu'aucune grande desserte TGV ne traverse ce cul de basse fosse entre Massif central et Pyrénées, ni pour relier Paris ni pour aller vers l'Atlantique ou la Méditerranée. Que Toulouse – quatrième ville de France – est toujours aussi loin de Paris puisque les tronçons de l'autoroute A 20 n'en finissent pas d'être achevés.

L'union régionale fut parfaite. Dans ce Sud-Ouest où on aime bien, politiquement, la castagne droite-gauche, il n'y avait plus qu'un seul mot d'ordre : « Que l'Etat fasse une exception pour combler le retard de Midi-Pyrénées ! » Mais chacun en rajouta en faisant de son coin de territoire une exception dans l'exception et une priorité de la priorité. Le maire de Toulouse plaida pour sa deuxième ligne de métro et un train pendulaire Bordeaux-Narbonne passant par le Capitole ; celui de Castres demanda « *justice* » et une route convenable pour son bassin d'emploi ; le conseiller régional de l'Aveyron parla d'une autoroute sans viaduc (à Millau) et d'un viaduc sans route (dans la vallée du Viaur) ; celui du Gers gémit pour son département qui n'avait que les yeux pour pleurer ; le président du conseil général de l'Ariège exigea « *réparation* » pour ses vallées dépeuplées ; celui de Haute-Garonne revendiqua le « *désenclavement* » ; celui des Hautes-Pyrénées une traversée centrale des Pyrénées... Bref, personne ne demeura en reste.

M. Gayssot finit par lever les bras au ciel, interloqué par le spectacle décousu et désolant que les élus offrait. « *On ne pourra pas tout faire*, finit par dire le ministre. *Il y a des limites. Commencez par dégager vos priorités.* » Dans son coin, le président du conseil économique et social régional avait fait marcher sa calculette. Les demandes des élus représentent, selon lui, environ 12 milliards de francs (1,83 milliard d'euros). Soit près du double du total du précédent contrat de plan dont l'ambition n'est pas de financer seulement les infrastructures routières.

Jean-Paul Besset

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS ● SOMMIERS
Tous ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Cosiva - Satren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

L'opportune campagne « européenne » d'Alain Bocquet

ALAIN BOCQUET est parti en campagne. Pas pour le scrutin du 13 juin : il ne figure qu'en toute fin de la liste du PCF pour les élections européennes – « *au titre des personnalités* », sourit-il. Non, si le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale se dépense, c'est pour sa bonne ville de Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Et si sa campagne est « *européenne* » – des affiches ont été collées, « *symboliquement* », à Bruxelles, Rome et Madrid –, c'est pour n'oublier aucune des bonnes volontés susceptibles de sauver un des bijoux du Valenciennois : une tour abbatiale de 82 mètres de haut, classée monument historique depuis 1846 mais qui se meurt de délabrement.

« *Ma tour vaut le détour* », affirment les quelque 3 500 affiches de 4 × 3 mètres apposées. Un slogan dont M. Bocquet, maire, depuis 1995, de la petite ville d'eaux bourgeoise et fleurie, revendique fièrement la paternité. Par la fenêtre de son bureau, il contemple sa tour, splendide mais fragile. Chaque jour, sur le coup de midi, Françoise Delesalle, la carillonneuse municipale, en gravit les 365 marches. Parfois, « *Françoise* », qui n'est pas communiste mais est devenue « fan » de monsieur le maire, glisse à son attention, de manière impromptue, quelques chansons de Jean Ferrat – dont le député du Nord raffole.

Dernier vestige d'une abbaye bénédictine fondée au XVIIe siècle par un abbé nommé Nicolas Dubois, la tour est une curiosité architecturale. On y décèle les influences esthétiques de la Contre-Réforme et, dans son ornementation exubérante, du baroque espagnol. De quoi revendiquer une conservation exemplaire. Les 8 millions de francs dépensés depuis cinq ans n'ont permis, selon le maire, qu'« *un simple rafistolage* ». Aujourd'hui, les balustres branlent, la pierre « *coule* » et s'effrite « *sous les pluies acides* » : « *Il nous faudrait 70 millions de francs* », plaide M. Bocquet.

DES PARRAINS ÉMUS PAR CET APPEL

Des affiches ont donc fleuri tout autour de la rue de Varenne, à Paris. Elles se sont aussi épanouies sur la route qui mène de l'aéroport de Toulouse à Cintegabelle, comme sur celle qui relie l'aéroport de Strasbourg à la capitale alsacienne, qu'emprunte si souvent la ministre de la culture. Tous les ministres ont reçu, mercredi 24 février, un dossier de presse, avec des lunettes pour admirer « *en trois dimensions* » la tour de leur ami communiste.

Premiers émus par la révélation de ce drame patrimonial, Dauphin a prêté gracieusement ses panneaux d'affichage, tandis que, avec 50 000 francs récoltés, des « *parrains* » permettaient au député du Nord de boucler sa campagne sans bourse délier. EDF, dont la mise en concurrence fera l'objet, le 2 mars, d'un vote solennel à l'Assemblée nationale, ainsi que l'ont demandé les députés communistes, a répondu à cet appel. Comme le dit le président du groupe « charnière » de la majorité à l'Assemblée nationale, « *il y a indéniablement un intérêt pour cette tour* »...

Ariane Chemin

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : la CGT** « *exige l'annulation de la procédure disciplinaire* » engagée par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, à l'encontre de l'inspecteur du travail Gérard Filoche, « *à qui elle reproche ses interventions publiques* » sur les 35 heures, a indiqué la confédération dans un communiqué publié vendredi 26 février. « *Faut-il que les réalités de l'exploitation du travail soient à ce point subversives que les exposer dans la presse devienne un motif de sanction ? !* », s'insurge la CGT.

■ **EUROPÉENNES : le président du RPR, Philippe Séguin, a estimé,** vendredi 26 février, à Nîmes (Gard) où il était venu assister à une *novillada*, dans le cadre de la féria de printemps, qu'à l'occasion des élections européennes, il avait « *plutôt l'impression d'être un taureau qu'un matador* ». C'est « *une aventure où il y a plus de coups à prendre que de banderilles à planter* », a-t-il ajouté.

■ **OUTRE-MER : le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a reconnu,** vendredi 26 février, lors d'une rencontre organisée par le PS avec les représentants de nombreuses organisations de gauche des DOM-TOM, qu'il reste « *des progrès à accomplir* » pour assurer l'égalité entre les Français de métropole et ceux de l'outre-mer. Le gouvernement prépare actuellement une loi d'orientation pour l'outre-mer.

■ **TOURNÉE : Jacques Chirac effectuera** un déplacement en Haute-Loire jeudi 11 et vendredi 12 mars. Le conseil général de Haute-Loire est présidé par Jacques Barrot (UDF), l'un des anciens ministres que le président de la République reçoit régulièrement.

Le Monde interactif

http://www.lemonde.fr

« Toute l'**information** au quotidien. »

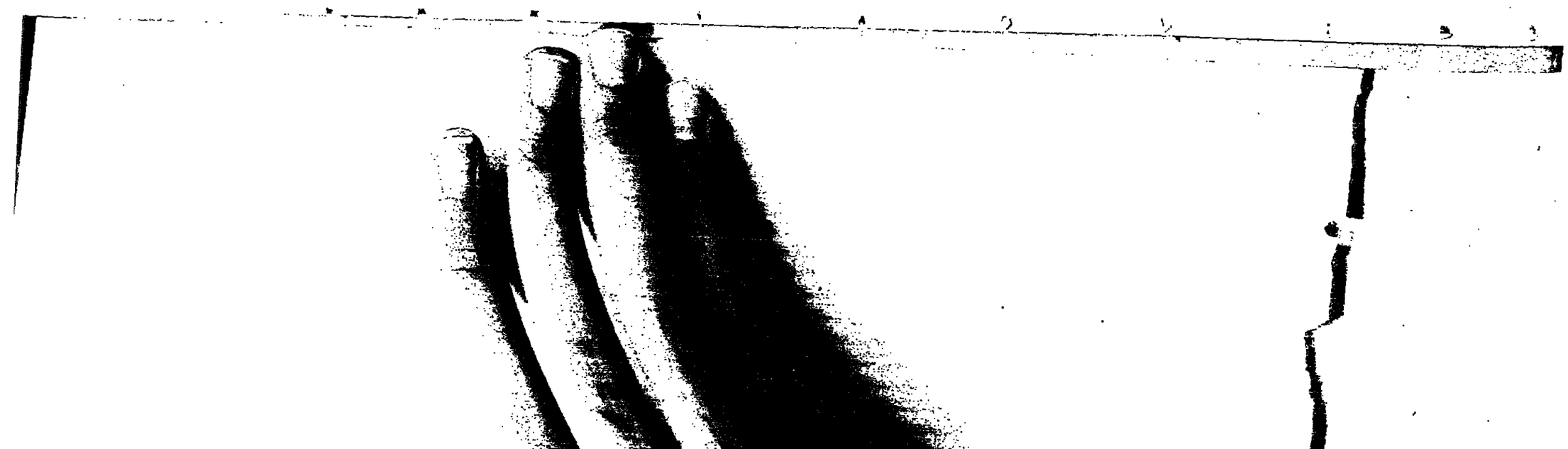

(Publicité)

es hommes politiques
ment de courage pour
r le Salon de l'agricultur
Chirac clôturera la manifestation

Aujourd'hui, 1er Mars, les mines *antipersonnel* sont au ban des Nations.

Liste des pays qui ont **ratifié** ou seulement signé la Convention d'Ottawa.*

...	**Djibouti**	...	*Rép. Tchèque*
Afrique du Sud	Dominique	Liechtenstein	Roumanie
Albanie	...	...	**Royaume-Uni**
Algérie	Equateur	Luxembourg	Rwanda
Allemagne	...	Rép. de Yougoslavie	Saint Kitts Nevis
Andorre	...	**Macédoine**	Saint Vincent et
Angola	**Espagne**	Madagascar	les Grenadines
Antigua et	...	Malaisie	Sainte-Lucie
Barbuda	...	**Malawi**	**Iles Salomon**
...	*Ethiopie*	*Maldives*	**Salvador**
Argentine	**IlesFidji**	**Mali**	**Samoa**
...	...	Malte	...
Australie	...	...	...
Autriche	**France**	Iles Marshall	**Saint-Marin**
...	Gabon	Mauritanie	Sao Tome e Principe
Bahamas	Gambie	**Ile Maurice**	**Sénégal**
...	...	**Mexique**	Seychelles
Bangladesh	Ghana	...	Sierra Leone
Barbade	Grèce	**Monaco**	Slovaquie
Belgique	**Grenade**	...	**Slovénie**
Bélize	*Guatemala*	**Mozambique**	...
Bénin	**Guinée**	...	Soudan
...	**Guinée Equatoriale**	**Namibie**	...
...	Guinée Bissau	...	**Suède**
Bolivie	Guyane	**Nicaragua**	**Suisse**
Bosnie-Herzégovine	Haïti	Niger	...
Botswana	**Honduras**	...	Suriname
Brésil	**Hongrie**	**Ile Nioue**	...
Brunei Darussalam	...	**Norvège**	**Swaziland**
Bulgarie	*Indonésie*	**Nouvelle-Zélande**	...
Burkina Faso	...	Ouganda	Rép. Unie de Tanzanie
Burundi	...	...	*Tchad*
Cambodge	**Irlande**	...	**Thaïlande**
Cameroun	Islande	...	Togo
Canada	...	...	**Trinité et Tobago**
Cap-Vert	Italie	**Panama**	Tunisie
Chili	**Jamaïque**	**Paraguay**	**Turkménistan**
...	**Japon**	Pays-Bas	...
Chypre	**Jordanie**	**Pérou**	Uruguay
Colombie	...	Philippines	Vanuatu
...	*Kenya*	*Pologne*	**Vatican**
Iles Cook	...	Portugal	...
...	...	**Quatar**	Vénézuela
...	...	...	...
Costa Rica	...	...	**Yemen**
Côte d'Ivoire	**Lesotho**	Rép. Dominicaine	**Zambie**
Croatie	...	Rép. de Moldavie	**Zimbabwe**
...	...	...	
Danemark	...	...	

*liste des pays mise à jour le 25 Février 1999

(...) Emplacement des pays réfractaires.

Par la Convention d'Ottawa, 133 pays se sont engagés à interdire les mines *antipersonnel*, ces armes aveugles qui tuent ou mutilent une personne toutes les 20 minutes. Cette conquête du droit international a été rendue possible par une vigoureuse mobilisation de la société civile. Il faut aller plus loin. Fidèle à sa mission, la Croix-Rouge multiplie les démarches pour rallier les 58 Etats réfractaires à la Convention. Elle s'efforce parallèlement d'accélérer les procédures de ratification en cours. Signer un traité est une chose, l'appliquer en est une autre. La Croix-Rouge entend promouvoir l'exécution effective des engagements souscrits par les Etats : destruction des stocks de mines ; mobilisation de moyens humains et techniques pour aider les victimes ; intensification et accélération des activités de déminage à travers le monde.

COMITÉ INTERNATIONAL GENÈVE — CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNIVERSALISONS LA CONVENTION D'OTTAWA

Adressez vos dons à : Croix-Rouge Française, B.P. 100 - 75360 Paris Cedex 08

v.lemonde.fr

formation

n."

هكذا من الاصل

MONTAGNE Au lendemain du sauvetage des trois randonneurs de la Vanoise (Savoie), secourus le 25 février à 3000 mètres d'altitude après dix jours passés dans un igloo de fortune, une polémique est née au sujet de l'éventuelle vente de cette aventure à l'hebdomadaire *Paris-Match*. ● SELON PLUSIEURS AGENCES D'IMAGES, les seules photos se seraient négociées au-dessus de 300 000 francs. *Paris-Match* ne souhaite ni infirmer ni confirmer l'information. ● LES TROIS RANDONNEURS, qui ont brutalement interrompu une conférence de presse organisée à l'hôpital de Moûtiers (Savoie), vendredi 26 février, sont également critiqués par les professionnels de la montagne, qui leur reprochent d'avoir pris des risques inutiles compte tenu des prévisions météorologiques. ● POUR LE SUBSTITUT du procureur d'Albertville, ces randonneurs sont « *des consommateurs de montagne* ».

L'aventure des rescapés de la Vanoise prend un tour polémique

Certains professionnels de la montagne estiment que les randonneurs ont pris des risques inutiles en tentant une course difficile dans des conditions météorologiques exécrables. L'éventuelle vente de photographies à « Paris-Match » suscite également un malaise

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Les trois rescapés de la neige, retrouvés sains et saufs après dix jours passés dans un igloo sur un glacier du massif de la Vanoise, n'ont accepté que durant un bref quart d'heure, vendredi 26 février, de répondre aux questions des journalistes. L'entretien, auquel ils avaient consenti avec réticence malgré l'avis favorable des médecins, s'est déroulé dans une salle de l'hôpital de Moûtiers (Savoie), où les trois hommes avaient été transportés en hélicoptère après leur sauvetage (*Le Monde* du 27 février).

« *On est content d'atterrir. On n'a pas encore assez de recul pour analyser ce qui nous est arrivé* », a expliqué Christophe Palichleb, un des trois randonneurs, ingénieur dans la région parisienne. Tout comme ses deux compagnons, Philippe et Olivier Bourgues, enseignants dans la région de Perpignan, il paraissait amaigri et fatigué, mais en bonne santé. Les trois hommes se sont cependant montrés peu prolixes sur l'itinéraire de leur raid prévu sur plusieurs jours et surtout sur la manière dont ils s'y étaient pris pour organiser leur survie dans l'igloo creusé à 3 000 mètres d'altitude pour se protéger de la tempête. « *On s'est installés, et on a essayé de tenir moralement en surveillant l'évolution du temps. On se connaît bien, et on fait souvent de la randonnée et du sport ensemble* », a simplement dit Olivier Bourgues.

« CE N'EST PAS UN EXEMPLE »

Après avoir remercié les sauveteurs de leur « *acharnement* » ainsi que les pilotes d'hélicoptère, qui ont pris le risque de voler de nuit pour tenter de les repérer, les trois rescapés ont cependant brusquement mis fin à l'entretien lorsqu'ont été abordées les conditions météo qui ont entouré leur randonnée à ski. « *La météo n'est pas d'une précision hors pair, et on ne peut pas se renseigner à tout bout de champ au cours d'un parcours* », a juste eu le temps de répondre Christophe Palichleb, démentant qu'un garde du parc de la Vanoise ait tenté de dissuader les trois hommes de partir. Pendant ce temps, mécontent de telles questions, Philippe Bourgues se levait, en lâchant : « *C'est terminé !* » Puis, il quittait la salle, suivi de ses compagnons.

« *Ils ont été au bout de leurs limites, mais n'ont pas l'impression d'être des héros ; ils sont surpris de l'intérêt que leur portent les médias* », a expliqué Sophie Palichleb, sœur de l'un des rescapés, justifiant leur geste de mauvaise humeur par le stress psychologique qui a suivi leur sauvetage. Plusieurs professionnels de la montagne, tout en louant la grande compétence dont ils ont fait preuve pour survivre dans des circonstances extrêmes, ont critiqué l'imprudence des randonneurs, qui avaient pris le risque de partir en haute montagne dans des conditions météo exécrables. Jean-Claude Blaise, directeur du service de radiologie de l'hôpital de Pralognan-la-Vanoise (Savoie), ne cachait pas son amertume au lendemain de l'opération réussie : « *Je me bats en vain pour obtenir un nouveau scanner pour mon hôpital, et pendant ce temps-là on dépense des sommes énormes pour sortir d'affaire des gens qui sont partis au mépris des conditions météo* ». Pour le rédacteur en chef du magazine d'alpinisme *Vertical*, Jean-Michel Asselin, « *ils ont fait preuve d'une grande compétence pour survivre dans ces conditions, mais c'était d'une grande incompétence de s'être mis dans cette galère* ». « *Ce n'est pas un exemple à suivre* », déclarait, pour sa part, Bernard Airenti, directeur de la Protection civile de la Savoie, soulagé de n'avoir eu aucun accident à déplorer du côté des sauveteurs. Certains d'entre eux, très fatigués, ont néanmoins été victimes de légères gelures.

« SI C'EST VRAI, C'EST ATTERRANT »

De son côté, la préfecture de la Savoie faisait les comptes, chiffrant à 300 000 francs le coût de l'importante opération de secours qui a mobilisé jusqu'à quatre-vingts personnes, jeudi 25 février, jour du sauvetage des trois hommes. Une facture qui pourrait bien en partie leur échoir. Plusieurs hélicoptères privés du Secours aérien français (SAF) d'Albertville, dirigé par Eric Fraissinet, qui fait partie du plan de secours départemental, ont en effet dû être engagés dans l'opération. Le SAF, lié par convention à la commune de Pralognan – où étaient basés les secours – ne manquera pas de lui facturer ses prestations (environ 100 000 francs).

Cette dernière pourrait alors la répercuter sur les trois rescapés, en invoquant l'article 97 de la loi montagne. Votée en 1985 et rédigée en grande partie par Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement et ancien député (PS) de Savoie, cette dernière, rompant avec le principe de la gratuité des secours, a offert la possibilité à une commune, support d'une station de ski, d'exiger le remboursement de tout ou partie des frais de secours engagés en faveur d'un amateur de glisse. Jusqu'à présent, cette disposition, compte tenu de la situation particulière qui prévaut en Tarentaise où une société d'hélicoptère privée est liée par convention à plusieurs stations, a été largement utilisée pour le ski de piste et le ski nordique. Elle pourrait, même s'il n'existe pas encore de jurisprudence en la matière, être appliquée cette fois à la pratique de la haute montagne. Les trois hommes effectuaient, en effet, une randonnée à skis.

A la polémique sur « *l'imprudence caractérisée* » des rescapés s'ajoute le malaise créé par la négociation financière entourant leur aventure *(lire ci-dessous)*. « *Si c'est vrai, a déclaré un sauveteur, c'est atterrant. D'un côté, il y a un engagement total, de l'autre, il y a du fric. On n'appartient pas au même monde.* »

Philippe Révil

La colère du substitut d'Albertville

Substitut du procureur d'Albertville, René Ternoy ne décolère pas contre les trois rescapés de la neige. « *Ces gens-là ne sont pas des montagnards, mais des consommateurs de montagne, ce n'est pas du tout la même chose. Quand je les entends qualifiés de héros, j'ai plutôt envie de dire : zéro !* » Le substitut ajoute que, si un sauveteur avait été blessé ou tué au cours des opérations, il n'aurait pas hésité à poursuivre les trois randonneurs pour homicide involontaire.

Une enquête a été ouverte par le parquet d'Albertville, jeudi 25 février, pour déterminer les circonstances dans lesquelles se sont déroulés la course et le sauvetage des trois hommes. Elle sera vraisemblablement classée sans suite. Ces randonneurs ne peuvent en effet être poursuivis pour « *mise en danger de la vie d'autrui* » sur la base de l'article 223-1 du code pénal. Pour être applicable, celui-ci suppose la violation manifeste d'une obligation spéciale de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement.

« J'ai vu un journaliste de "Paris-Match" préparer trois piles de contrats »

L'hebdomadaire ne veut « ni infirmer ni confirmer » la négociation de l'exclusivité des photos et du récit, qui se serait monnayée 600 000 francs

LES TROIS RANDONNEURS en survie ont, selon les principales agences d'images d'actualité, comme Gamma et Sygma, et des magazines comme *VSD*, pris des photos dans leur igloo de fortune. Ces images, qui auraient pu rester des souvenirs, tout comme le récit de leur survie, ont vu leur cote grimper et sont devenues l'enjeu de sévères enchères financières. Beaucoup ont tenté leur chance. Mais tous, sauf un, ont dû jeter l'éponge. C'est *Paris-Match* qui aurait emporté le morceau.

Un responsable de l'agence Sygma raconte : « *Ce ne sont pas les randonneurs qui ont négocié la vente en exclusivité de leurs photographies mais des membres de leurs familles, notamment la femme et la fille de l'ingénieur Christophe Palichleb. Nous leur avons proposé 100 000 francs, plus 50 % sur les photos vendues aux journaux. Avec une histoire aussi exceptionnelle, ils auraient largement gagné 200 000 francs. Et puis, ils nous ont dit que* Match *faisait une offre supérieure : 350 000 francs pour les photos et 250 000 francs pour un livre à paraître. Sygma était la dernière agence en compétition contre* Match. *A des tarifs pareils, on ne pouvait pas s'aligner.* » Un photographe de Sygma ajoute : « *J'ai vu un journaliste de* Paris-Match *préparer trois piles de contrats – un par randonneur – à l'Hôtel Ibis de Moûtiers. Ils ont été signés dans la soirée du 25 février.* »

A *VSD*, on confirme les sommes avancées : « *Un membre de la famille des randonneurs nous a demandé si nous étions prêts à enchérir au-dessus de 600 000 francs.* » Un responsable de *Paris-Match* joint, samedi 27 février, dans la matinée, « *ne confirme ni n'infirme l'information selon laquelle l'hebdomadaire aurait passé un contrat avec les randonneurs* » et se « *refuse à tout commentaire* ».

« UN POING SUR LA GUEULE »

Ces chiffres pourraient expliquer en partie le relatif mutisme et la nervosité des randonneurs, lors de leur conférence de presse du 26 février : ceux-ci ont quitté la salle mise à leur disposition à l'hôpital de Moûtiers au bout d'un quart d'heure à peine, manifestant leur mécontentement devant certaines questions embarrassantes. Plus tard, au terme d'une seconde conférence de presse organisée exclusivement pour les chaînes de télévision – dont les questions avaient été auparavant rédigées par des proches des alpinistes –, un des rescapés, Philippe Bourgues, a répondu violemment à un journaliste de France 2 qui l'interrogeait sur le contrat d'exclusivité qui aurait été signé avec *Paris-Match* : « *La prochaine fois que tu me poses une colle, je te mets un poing sur la gueule.* » Questionnés sur la prise en charge du coût des secours, les trois hommes ont également déclaré : « *Nous, on est assurés ; les assurances, c'est fait pour cela.* » Sophie Palichleb, la sœur de l'ingénieur parisien sauvé, a déclaré que les randonneurs prenaient certaines questions des « *médias comme une agression* ». C'est Mme Palichleb qui avait indiqué auparavant que les trois hommes monnayaient le récit et les photos de leur aventure.

Dans les agences photos, la plupart des spécialistes ne trouvent rien d'étonnant à ce que *Paris-Match*, comme toujours, cherche à obtenir les meilleures images en exclusivité. D'autres photographes ont d'ailleurs multiplié les stratagèmes pour fixer le sauvetage des trois hommes : les uns se sont installés sur un versant faisant face au site et d'autres ont tenté de confier des boîtiers à des sauveteurs et des pilotes dans l'espoir de les voir rapporter des clichés. A *VSD*, on ajoute qu'une agence photo leur a proposé de faire une séance en studio avec les trois randonneurs : « *Nous avons l'impression que si nous mettons le prix, on peut obtenir ce que l'on veut...* »

Didier Contant, rédacteur en chef de l'agence Gamma, dénonce pour sa part « *l'hypocrisie* » d'agences et de journaux qui « *s'indignent mais regrettent de ne pas être à la place de* Match *pour avoir les photos prises dans l'igloo* ». Même écho chez Stéphane Ruet, photographe de Sygma : « *S'indigner, c'est cracher dans la soupe. Nous avons perdu, c'est tout.* » Le système d'exclusivité monnayée a longtemps concerné uniquement les gens célèbres et les têtes couronnées. Cette affaire montre qu'il touche de plus en plus les anonymes, héros ou martyrs d'une actualité, prompts à gérer leur image comme des stars. Mais ici, les randonneurs ne sont pas seuls, et leurs marchandages ont déjà choqué nombre de sauveteurs et de membres du personnel hospitalier de Moûtiers. C'est la raison pour laquelle nombre de photographes disent que les rescapés « *seront vraiment des héros s'ils versent l'argent gagné aux sauveteurs* ».

Reste à savoir si *Paris-Match*, devant l'émotion suscitée par cette affaire, publiera dans son prochain numéro, jeudi 4 mars, les images et le récit des trois randonneurs. Comme le font remarquer des photographes, ce ne serait pas la première fois que l'hebdomadaire garde dans ses tiroirs un reportage acheté à prix d'or.

Michel Guerrin

L'énigme sans fin du crime de l'île Moustique

UN AN APRÈS, le seul crime jamais commis sur l'île Moustique, « paradis des milliardaires » au sud des Caraïbes, demeure un mystère. Le 27 février 1998 au matin, le corps de Suzie Mostberger avait été découvert dans une villa de location édifiée à l'écart des propriétés voisines, en surplomb des plages de Britannia Bay (*Le Monde* du 25 mars 1998). Les médecins légistes avaient dénombré une dizaine de coups de couteau, dont une entaille mortelle à la gorge. Les enquêteurs avaient relevé des empreintes digitales ainsi que des traces de sang ne provenant pas de la victime.

La riche Alsacienne de cinquante-six ans séjournait seule dans cette villa baptisée Fort Shandy. La veille au soir, elle s'était rendue à une soirée, une « *party* » comme l'on dit là-bas, organisée par une Américaine. Peu après 23 heures, une amie l'avait reconduite à Fort Shandy. Le lendemain matin, après la découverte du corps, la petite île – politiquement rattachée à l'Etat indépendant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines mais contrôlée, de fait, par la société privée Mustique Company – s'était interrogée : crime de rôdeur ? Affaire de mœurs ? De drogue ? Mille rumeurs avaient circulé, semble-t-il sans fondement. Suzie Mostberger, qui fréquentait l'île depuis une vingtaine d'années, était appréciée de tous.

JEU DIPLOMATIQUE COMPLEXE

Un an donc, jour pour jour, après la mort de la « French Lady », l'énigme reste entière. L'enquête, menée aussi bien en France qu'aux Caraïbes, n'a guère progressé. La famille de la victime est la première à s'en plaindre. « *On ne sait pas ce qui se passe là-bas,* s'indigne Francine Marrie, l'une des sœurs de la défunte. *On nous dit qu'il faut être patients mais je trouve cela assez scandaleux. Depuis un an, nous n'avons pas eu de nouvelles de la Mustique Company ni de l'ambassade de France à Sainte-Lucie* [île voisine de Saint-Vincent]. »

A l'époque des faits, les autorités de Saint-Vincent s'étaient pourtant empressées de solliciter l'aide française, de manière à régler au plus vite cette affaire désastreuse en termes d'image. Les enquêteurs du SRPJ Antilles-Guyane, basés en Guadeloupe, avaient pris leurs dispositions pour épauler leurs homologues saint-vincentiens. Mais le temps a fait son œuvre et l'empressement des autorités locales ne s'est pas confirmé. A la lenteur des procédures judiciaires internationales et des expertises scientifiques se sont ajoutées la complexité du jeu diplomatique et une forme de réticence à coopérer réellement. A l'évidence, Saint-Vincent n'entendait pas trop perturber la quiétude de « l'île des milliardaires » et prendre ainsi le risque d'importuner la Mustique Company, premier employeur du pays.

En septembre 1998, des fonctionnaires du SRPJ ont tout de même pu se rendre sur place. A leur demande, leurs homologues de Saint-Vincent ont procédé à des interrogatoires et relevé les empreintes digitales d'une centaine de personnes. Depuis, l'enquête se poursuit en France, où un jeune ami de la victime a récemment été interrogé, mais elle piétine de nouveau à Moustique. Alors que des tests ADN pourraient se révéler décisifs grâce aux traces de sang relevées dans la villa, Saint-Vincent se fait prier pour effectuer les vérifications vivement demandées par la France. Il en est de même pour certains examens complémentaires d'empreintes digitales portant sur une vingtaine de personnes. La suite de l'affaire dépend moins de la volonté des policiers que de la force de persuasion des diplomates.

Philippe Broussard

Affaire de la MNEF : Bruno Pelletier réincarcéré à Lomé

L'ANCIEN DIRIGEANT de la société de courtage en imprimerie Efic, Bruno Pelletier, premier mis en examen dans l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), a été réincarcéré, vendredi 26 février au Togo, après le report d'une semaine de l'audience de la chambre d'accusation togolaise devant statuer sur son extradition vers la France. Placé, le 12 janvier, sous écrou extraditionnel, à la demande des autorités judiciaires françaises, M. Pelletier avait été remis en liberté et assigné à résidence, le 17 février, pour « *raisons médicales et humanitaires* ». Cette décision, qui n'avait été connue des magistrats français que le 24 février, leur avait fait craindre une éventuelle fuite.

DÉPLACEMENT AU TOGO

Les juges d'instruction parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher, en charge du dossier de la MNEF, ont délivré deux mandats d'arrêt à l'encontre de l'ex-dirigeant d'Efic et doivent se rendre prochainement au Togo afin de l'entendre. Ils le soupçonnent d'avoir mis en place un système de fausses factures permettant d'offrir gratuitement à certains élus du Parti socialiste et du RPR des travaux d'impression lors de campagnes électorales entre 1990 et 1993.

Recruté, en 1990, par l'ancien directeur de la MNEF, Olivier Spithakis, M. Pelletier a quitté ses fonctions à la tête d'Efic en 1993, laissant derrière lui un déficit de 15 millions de francs. Les enquêteurs ont découvert un certain nombre de factures adressées à Efic par des sociétés jugées fictives ou n'assurant pas les prestations indiquées sur les documents comptables.

Après le départ de Bruno Pelletier au Togo, la MNEF a, elle-même, joué un rôle actif pour effacer les traces de ces pratiques financières suspectes. La mutuelle a, ainsi, injecté 5 millions de francs en apport en compte courant pour combler une partie du passif. Elle a créé une filiale, la Société parisienne d'impression (SPIM), qui couvre, depuis cinq ans, à hauteur de 3 millions de francs, les pertes d'Efic sous la forme d'une location-gérance.

Cité parmi les éventuels bénéficiaires des services d'Efic (*Le Monde* du 27 février), Jean-Christophe Cambadélis, actuel numéro deux du Parti socialiste et député parisien, a fermement démenti, vendredi 26 février, avoir « *été financé sous quelque forme que ce soit* » au cours de sa campagne électorale par la société de Bruno Pelletier.

Jacques Follorou

Le Monde POCHES
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
Prochaine parution dans *Le Monde* jeudi 4 daté vendredi 5 mars

Lors des plaidoiries, l'ultime rebondissement d'un procès controversé

L'un des avocats de M. Fabius a involontairement apporté la preuve que le test de dépistage de Diagnostics Pasteur avait été favorisé au détriment de celui d'Abbott : le test français a été remboursé par la Sécurité sociale dès février 1986 alors que les autres ne le seront qu'en novembre 1988

EST-CE un acte manqué ? Alors qu'il vient de tout faire pour démontrer qu'il n'y a *« aucun fondement à dire que le comportement politique a été guidé par des intérêts industriels »* dans l'affaire des tests de dépistage du virus du sida chez les donneurs de sang, Me Michel Zaoui, l'un des avocats de Laurent Fabius, à l'avant-dernière plaidoirie, vendredi 26 février, dernier jour du procès, fait involontairement la preuve... du contraire.

L'avocat explique qu'il est aujourd'hui le conseil de Laurent Fabius après avoir été celui, au procès du docteur Garretta, de victimes hémophiles, *« parce que la vérité est une »*. Il met en garde les juges contre les dangers de l'anachronisme en citant l'écrivain Milan Kundera : *« L'homme est celui qui avance dans le brouillard mais qui, lorsqu'il regarde en arrière, ne voit aucun brouillard. »* Estimant que l'arrêt de la commission d'instruction qui a renvoyé les trois ministres devant la Cour de justice est *« en lambeaux »*, il dénonce avec force des *« mentions détournées »*, des *« chiffres erronés »*, des *« citations incomplètes »*, et, surtout, des *« documents essentiels écartés »*.

Ces documents qui n'ont pas été exploités par la commission d'instruction, Me Zaoui veut les citer : une lettre d'un dirigeant de la firme française Diagnostics Pasteur, qui révèle que la France a été, en 1985, le seul pays disposant d'une solution locale à avoir choisi une attitude libérale vis-à-vis des tests étrangers et une expertise judiciaire qui tend à prouver que la firme française, dès le printemps 1985, était en mesure de fournir une bonne partie du marché. Bref, autant d'éléments qui mettent, selon lui, à bas la thèse de la commission d'instruction selon laquelle le gouvernement français, sachant Diagnostics Pasteur mal préparée, aurait retardé le dépistage, au détriment de son concurrent américain Abbott.

Soudain, pour rectifier une nouvelle *« erreur »* de l'arrêt de renvoi, l'avocat de Laurent Fabius évoque un sujet, assez technique, que l'audience n'a jamais abordé : l'inscription des tests à la nomenclature des actes de biologie médicale, autrement dit les modalités de prise en charge du remboursement de ces tests par la Sécurité sociale. Et là, patatras. *« L'arrêt de renvoi dit qu'il a fallu attendre novembre 1988 pour que ces tests soient inscrits à la nomenclature. C'est un contresens. En février 1986, le test Pasteur va être remboursé. Bon, c'est vrai : seulement Pasteur est remboursé. Dans les labos, on aura du Pasteur et pas du Abbott. Mais il n'y a aucune conséquence en terme de santé publique. En tous cas, il est grave de dire qu'il faudra attendre novembre 1988. »* Et d'expliquer que la France était alors avec les Etats-Unis en pleine guerre des tests.

A cet instant, après trois semaines de débats, alors que les juges s'apprêtent à se retirer pour délibérer, l'avocat de Laurent Fabius reconnaît sans fard que les pouvoirs publics, sans qu'il soit précisé à quel niveau, ont donc très concrètement favorisé Diagnostics Pasteur au détriment d'Abbott dans la foulée de la mise en place du dépistage obligatoire. Or, pendant trois semaines, les raisonnements ont tendu à soutenir globalement le contraire. Ni favoritisme avant, ni favoritisme après. Cette question de l'inscription des tests à la nomenclature, toute contenue dans sept pages de l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction (149 à 155), n'a d'ailleurs jamais été évoquée à l'audience. Pas même par l'avocat général Roger Lucas qui, dans un réquisitoire complet, semblait avoir fouillé les moindres recoins du dossier et de l'arrêt de renvoi.

Or, comme pour la fameuse réunion interministérielle du 9 mai 1985, où il a été décidé de *« retenir encore quelque temps »* le dossier du test Abbott au Laboratoire national de la santé (LNS), cette question de la nomenclature met directement en cause le cabinet du premier ministre qui, selon la commission d'instruction, *« a arbitré en faveur de Pasteur contre le ministère des affaires sociales et le secrétariat d'Etat à la santé »*. Tout s'est joué lors d'une réunion interministérielle organisée à Matignon le 20 décembre 1985, au cours de laquelle il fut décidé d'inscrire le seul test français à la nomenclature, avant qu'il ne bénéficie deux mois plus tard d'un mode de remboursement hors normes administratives.

N'aurait-il pas été intéressant de débattre de tout ceci à l'audience ? Dans son arrêt de renvoi, la commission d'instruction mentionne que *« Laurent Fabius a dit n'avoir conservé "aucun souvenir particulier sur cette question très technique" »*. Philippe Calavia, ancien conseiller de Laurent Fabius, qui coprésida cette réunion, ne fut pas questionné sur ce point lorsqu'il témoigna devant la Cour de justice de la République. Alors qu'ils étaient dûment convoqués en début de procès, Jean-René Brunetière, ancien chargé de mission au cabinet de Georgina Dufoix, et François Mercereau, ancien directeur de la Sécurité sociale, témoins concernés par ce point, n'ont finalement pas été entendus, la défense ayant renoncé à leurs auditions.

Ainsi va, jusqu'à la fin, ce procès procéduralement surréaliste et foncièrement incomplet. Avant Me Zaoui, Me Jean-Michel Darrois avait opté pour une courte et concise démonstration, collant aux explications apparemment cohérentes qu'avait données M. Fabius à l'audience du 11 février. Brandissant, parmi les cent mille pages du dossier, les quinze ou vingt feuillets des pièces limitant l'intervention de l'ancien premier ministre, l'avocat s'était attaché à replacer son action dans le flou des incertitudes de 1985. *« En face d'une société réticente, d'une science hésitante, d'une médecine inconsciente et d'une administration lente, il* (lui) *fallait beaucoup de courage (...) pour faire passer le sida de la curiosité éthique à un problème de santé publique. »* Me Darrois avait demandé la relaxe pour *« réhabiliter »* Laurent Fabius.

Puis, le bâtonnier Bernard de Bigault du Granrut embrasse la dernière plaidoirie face à *« une accusation infamante dont il ne reste rien »*. Ses premiers mots vont aux victimes *« d'un type particulier, parce qu'elles étaient des malades qui venaient pour se faire soigner et qui ont reçu contamination, souffrance et mort. En se refusant à culpabiliser ceux qui les soignaient, il y eut un déport vers de plus hauts responsables. Et la satisfaction est d'autant plus grande que le responsable est plus haut. »*

Il parle du jeune Fabius, *« brillant élève, normalien, agrégé, ministre du budget, de l'industrie, premier ministre »*, qu'on vit jadis, sur le petit écran, dans les années 70, à *« La Tête et les jambes »*. Puis il emprunte *« le chemin kafkaïen parcouru par cet homme »*, qui n'a commis *« ni faute pénale, ni faute politique »*. Alors, d'une parole étonnamment fluide, il imbibe la Cour d'un dossier maintenant plusieurs fois, dans ses grandes lignes, ressassé.

Et de questionner, entre autres : *« En décembre 1994, si l'affaire de la prise d'otages de l'Airbus avait mal tourné, auriez-vous eu à juger M. Balladur ? C'est ça la responsabilité politique. Vous ne pouvez pas l'apprécier. »* Et de lire aussi une carte postale, de janvier 1985, du professeur Luc Montagnier, découvreur du sida, à son ami François Gros, professeur au Collège de France : *« Mon cher François (...), la maladie ne touche plus seulement les homosexuels et les nègres (...). »*

Ainsi s'achève l'audience de la Cour de justice « surréaliste » de la République. *« Je déclare la clôture des débats »*, entend-on par la voix du président. L'arrêt est mis en délibéré au mardi 9 mars, à 11 heures. Laurent Fabius salue le bâtonnier et s'en va. Georgina Dufoix converse avec l'avocat général Roger Lucas. Et, tandis que la salle se vide, ne reste plus qu'un homme seul. Edmond Hervé, tendu, qui, dans son cartable, range lentement, très lentement, dossiers et documents.

Jean-Michel Dumay

Dessin : Noëlle Herrenschmidt

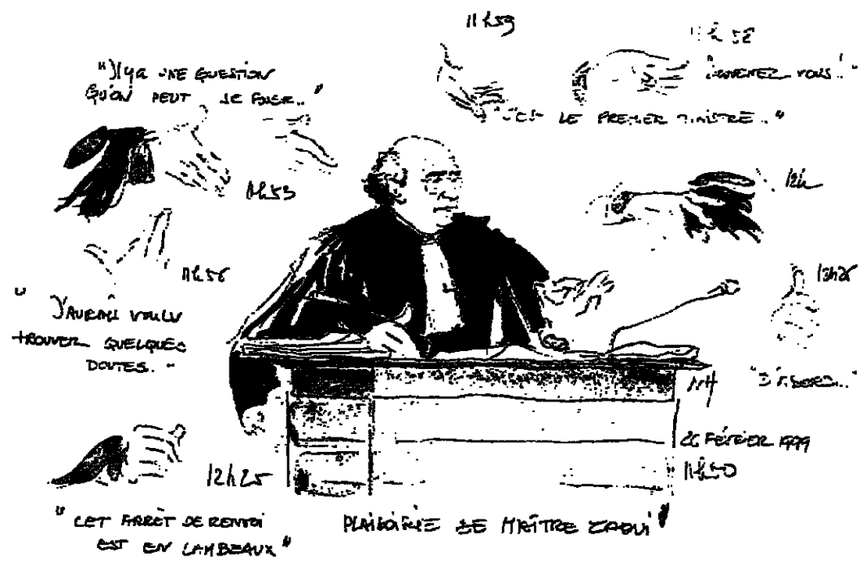

Cette question du remboursement des tests, contenue dans l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction, n'a jamais été évoquée à l'audience. Pas même par l'avocat général Roger Lucas

« Ne pas tenter de percer le secret du délibéré »

Après avoir clôturé les débats et fixé au mardi 9 mars le prononcé de l'arrêt de la Cour de justice de la République (CJR), son président, Christian Le Gunehec, a rappelé que *« les quinze juges qui participent au délibéré sont tenus au secret le plus rigoureux, y compris les greffiers et les fonctionnaires »* assistant les juges.

Probablement échaudé par les critiques concernant la CJR, le président s'est ensuite adressé aux journalistes en leur demandant de *« ne pas tenter de percer le secret du délibéré »* et de *« ne pas publier des commentaires ou articles mettant en cause les juges de la Cour de justice ou qui tenteraient d'influencer la décision qu'ils devront rendre »*. Il a estimé que *« la publication de pronostics, de sondages ou d'articles serait de nature à* [contrevenir] *à l'exigence d'un tribunal impartial au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et pourrait, dès lors, entraîner l'annulation de la décision »*.

Des discussions sur le remboursement menées dans un « contexte particulier »

IRONIE de l'histoire : il aura fallu attendre l'avant-dernière plaidoirie, celle de l'un des avocats de Laurent Fabius, pour que soit évoquée, vendredi 26 février, devant la Cour de justice de la République (CJR), la seule preuve que le gouvernement français a bel et bien avantagé la firme Diagnostics Pasteur : le test français sera remboursé par la Sécurité sociale dès le mois de février 1986 alors qu'il faudra attendre plus de deux ans et demi – et trois gouvernement successifs – pour que la direction de la Sécurité sociale accepte de rembourser d'autres tests de dépistage que le test français, notamment le test Abbott.

Ce fait, incontestable, reposant sur de nombreuses notes figurant au dossier de la Cour de justice de la République (CJR), est mentionné dans l'arrêt de renvoi. Il n'a été évoqué au cours de leur réquisitoire ni par le procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, ni par l'avocat général, Roger Lucas.

Le 4 septembre 1985, le directeur général de la santé, Jacques Roux, demande au cabinet de Georgina Dufoix, afin que le test de dépistage puisse être fait dans les laboratoires d'analyses privés, de consulter la commission de nomenclature, qui est chargée de sélectionner et de déterminer le prix des examens remboursés par la Sécurité sociale. S'ensuit une série de consultations, notes et réunions qui vont aboutir à la tenue, à Matignon, le 20 décembre 1985, d'une réunion interministérielle placée sous la présidence de deux membres du cabinet de Laurent Fabius, Pierre Joliot et Philippe Calavia.

Son objet : « Présence de l'Institut Pasteur sur les marchés français et américains des tests de dépistage du sida ». Le contexte de cette réunion, à laquelle participent les représentants de plusieurs ministères, parmi lesquels le docteur Claude Weisselberg pour le secrétariat d'Etat à la santé et Ségolène Royal pour la présidence de la République, est important. C'est en effet l'époque où Pasteur multiplie les démarches en vue d'obtenir des autorités américaines la reconnaissance de l'antériorité du brevet français et l'autorisation de commercialiser aux USA les tests produits par la firme Genetic System, filiale de Diagnostics Pasteur.

« VOLET INDUSTRIEL »

Le 12 février 1986, cette réunion fera l'objet d'un « Relevé de décisions - Rectificatif » libellé de manière sybilline : *« L'examen suivant sera inscrit à la nomenclature des actes de biologie médicale : "recherche d'anticorps anti-LAV par une méthode où la présence ou l'absence d'anticorps anti-LAV sont déterminées par comparaison sur chaque échantillon entre la moyenne des densités optiques enregistrées sur les cupules antigènes positifs et celles observées sur les cupules antigènes négatifs, quels que soient le nombre de réactions effectuées sur le même sérum". Cet acte sera coté B 45. »* En clair, le test de dépistage Pasteur, le seul à correspondre à cette description, sera remboursé. Les autres ne le seront pas.

En marge de ce relevé de décision à en-tête du Secrétariat général du gouvernement figure une note d'un conseiller de Mme Dufoix, Jean-René Brunetière, qui souligne le *« contexte particulier »* de cette décision qui n'avait visiblement pas été inscrite à l'ordre du jour : *« DSS* [Direction de la Sécurité sociale], *pour mise en œuvre. L'ordre du jour de cette réunion ne prévoyait pas, semble-t-il, de parler de cotation. Celle-ci a été fixée dans un contexte particulier tenant compte des relations avec l'Institut Pasteur. Je souhaite qu'elle soit provisoire. »*

Deux semaines plus tard, le 26 février 1986, la décision devient définitive. Le directeur de la Sécurité sociale, François Mercereau, écrit au président de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés une note affirmant qu'il *« ne* (s'opposera) *pas à ce que le test soit pris en charge sur la base de la cotation provisoire suivante... »* Suit alors la description du test Pasteur.

Cette décision ne fait pas l'unanimité. Quelques jours plus tard, le 5 mars 1986, le docteur Jean-Baptiste Brunet écrit au nouveau directeur général de la santé, le professeur Jean-François Girard. Il vient d'apprendre que François Mercereau, qui deviendra plus tard directeur du cabinet de Jean-Louis Bianco au ministère des affaires sociales, a décidé de ne rembourser que le test Diagnostics Pasteur. *« On peut s'interroger sur l'intérêt de cette position : techniquement, on ne voit pas comment les caisses vérifieront la marque du réactif utilisé ; politiquement, ce n'est pas à l'Etat d'imposer aux biologistes le choix de leurs réactifs ; diplomatiquement, puisque le test Pasteur a été agréé par la FDA* [Food and Drug Administration américaine] *il y a quinze jours. » « En résumé,* conclut-il, *il a fallu attendre huit mois pour arriver à un texte où il est dit que la direction de la Sécurité sociale ne s'opposera pas à ce que les tests français et eux seuls soient remboursés sur la base d'un dispositif n'ayant "aucune valeur juridique". »*

Cette situation perdurera longtemps. Sous le gouvernement suivant, dirigé par Jacques Chirac, le nouveau directeur de la Sécurité sociale écrit une note (non datée) au conseiller technique auprès du ministres des affaires sociales, Philippe Séguin, sur la *« prise en charge des tests sida ». « S'agissant du volet industriel de cette affaire, relatif à la place de Diagnostics Pasteur dans la commercialisation des tests,* écrit-il, *il résulte de contacts officieux pris par le docteur Leblanc* [du Laboratoire national de la santé] *que Pasteur ne verrait pas d'inconvénients à ce que d'autres techniques fassent l'objet d'un remboursement. Dans ces conditions, le nouveau projet d'arrêté prévoit l'inscription à la nomenclature de tous les tests de dépistage par au moins deux réactifs ou techniques différents. »*

Il faudra attendre le 29 novembre 1988, soit plus de deux ans et demi, pour que tous les tests de dépistage soient enfin inscrits à la nomenclature de manière à être remboursés par la Sécurité sociale. A cette époque, le premier ministre est Michel Rocard et le ministre des affaires sociales, Claude Evin.

Franck Nouchi

Un juge parlementaire à la rescousse de la Cour

« LA COUR de justice de la République se justifie parfaitement. » Joint par téléphone peu après la fin du procès du sang contaminé, vendredi 26 février, Jean-Jacques Hyest, juge titulaire à la Cour de justice de la République (CJR), a pris la défense d'une institution critiquée par nombre de ses collègues parlementaires (*Le Monde* du 27 février). *« Il faudrait quand même se rappeler que la Haute Cour de justice* [à laquelle la CJR a succédé] *n'avait jamais pu se réunir »* depuis sa création en 1958, rappelle d'emblée le sénateur centriste de Seine-et-Marne.

Après avoir ainsi expliqué la nécessité de la réforme de 1993, M. Hyest conteste les critiques formulées contre un dispositif, qu'il juge *« pertinent »*, par ceux qui souhaiteraient que les ministres soient poursuivis devant des juridictions de droit commun. *« Il fallait, certes, que les ministres soient traités comme tout le monde. Mais en tant que membres du gouvernement, ils participent au pouvoir exécutif. En vertu du principe de la séparation des pouvoirs, il fallait donc forcément créer une juridiction exceptionnelle. » « Les trois magistrats apportent leur connaissance du droit, tandis que les juges parlementaires connaissent le fonctionnement de l'Etat »*, ajoute Jean-Jacques Hyest.

Cela posé, le sénateur centriste, qui avait activement participé, en tant que député, aux débats parlementaires de 1993 qui ont abouti à la création de la CJR, reconnait qu'*« un certain nombre de choses sont apparues au cours du procès »*. Tout en notant que *« les parties civiles ne se justifient pas pour mettre en œuvre l'action publique »*, M. Hyest reconnaît que le fait que *« les victimes ne* [puissent] *avoir la parole »* est *« une difficulté »*.

UN « CORRECTIF » NÉCESSAIRE

« Il faudrait admettre, que, sans se constituer pour autant partie civile, les victimes, ainsi que leurs avocats, puissent s'expliquer devant la cour », souligne M. Hyest. Inscrire cette possibilité dans la loi ne serait *« peut-être pas nécessaire »*, la Cour de justice de la République pouvant être, selon lui, en mesure de prendre une telle initiative.

« En 1993, reconnait-il également, *on n'avait pas envisagé la question des délits connexes »*, ce qui a abouti à l'éparpillement judiciaire du dossier du sang contaminé en fonction des personnes poursuivies. *« Il faut parvenir à ce que les complices et les co-mis en examen soient jugés par la même cour »*, relève-t-il aujourd'hui.

Au total, le juge parlementaire n'estime pas nécessaire une *« réforme »* de la CJR, mais souhaite que lui soit apporté un *« correctif »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Monde POCHES
Le supplément mensuel consacré aux livres au format de poche

هكذا من الأصل

MANUEL BAUER/LOOKAT PHOTOS

❶ TIBET INTERDIT

Ombres chinoises au pays des Neiges

C'EST une belle route qui se donne des airs de Chine. Comme si, à l'extrême Nord du Népal, à moins d'une centaine de kilomètres de l'empire du Milieu, il suffisait d'un rien pour que le paysage exsude la nostalgie supposée d'une estampe extrême-orientale : le toit recourbé d'une pagode à peine entrevue, une montagne où s'accroche, très haut, un arbre solitaire et démudé, une certaine qualité de brume effilochée dans le ciel...

Pour l'heure, rien n'indique encore que le *minibus* parti à l'aube naissante de Katmandou nous emmène tout droit vers la Chine. Paysans népalais à la tâche derrière les buffles dans les rizières, tricycles noir et jaune de marque indienne pétaradant dans les gros villages, le long de la route, fonctionnaires à moto coiffés du *topi*, ce petit chapeau incurvé en forme de montagne qui est le couvre-chef officiel du gouvernement de Sa Majesté népalaise, désœuvrement alangui d'une maréchaussée armée de bâtons. C'est l'Asie, mais avec la nonchalante apparence du Népal, poussière de royaume pris entre les mâchoires de deux géants, la Chine au nord, l'Inde au sud.

La Chine ? Oui et non... Cette Chine qui se rapproche, c'est le Tibet. Le Tibet chinois. Le Tibet occupé depuis près d'un demi-siècle par les soldats de Pékin. Le Tibet qu'immigrants et fonctionnaires chinois transforment chaque année un peu plus en colonie de l'empire. Levons la tête : ce monastère isolé, accroché à flanc de falaise, ces moines en robe rouge, le crâne rasé, grimpant un escalier interminable taillé dans le roc, oui, c'est bien le « pays des Neiges » qui s'annonce. Après avoir franchi les dernières collines entourant la vallée de Katmandou, on s'est offert le luxe d'un ultime et formidable coup d'œil sur l'Himalaya et ses pics lointains écharpés de nuages. Puis le bus a plongé dans une vallée tropicale hérissée de cactus, a longé une rivière et, quelques heures plus tard, s'est arrêté au poste-frontière : voilà le bourg de Kodari et, enjambant le large torrent, le pont de l'Amitié, qui scelle la solidité des relations sino-népalaises : ce sont des ingénieurs chinois qui ont tracé, dans les années 70, la route Katmandou-Kodari. Mais en cachant soigneusement au gouvernement népalais que ladite route pourrait éventuellement supporter le poids de tanks. L'avantage n'était certes pas prévu dans le cahier des charges...

Autrefois, il y a vingt ans, l'endroit se drapait dans le voile de mystère propre à ces lieux d'entre-deux mondes. « Checkpoint Charlie » de l'Himalaya, Kodari était le dernier – et l'un des seuls – point de passage entre le « monde libre » du sous-continent indien et la forteresse chinoise. Depuis que les vaillants militaires de l'Armée populaire de libération avaient envahi le Tibet, en 1950, puis réprimé dans le sang le soulèvement populaire de Lhassa, en mars 1959 – forçant le dalaï-lama à s'enfuir en Inde –, la région était redevenue la *terra incognita* qu'elle avait été durant des décennies, quand ce « *pays au-dessus des nuages* » excitait l'imagination de générations d'explorateurs, d'aventuriers et d'espions.

ON s'arrêtait donc au pont de Kodari, village minuscule construit au bord d'une rivière. On se trouvait face à une immense montagne qui s'élevait, juste devant, à la verticale. On scrutait maisons et bâtiments officiels du premier village sino-tibétain, Zhangmu, perché tout là-haut, mystérieux et inaccessible. A l'autre extrémité du pont, un soldat – casquette verte, étoile rouge et kalachnikov – était en faction. Non, nous ne rêvions pas : à quelques mètres, c'était le Tibet, ce *Shangri-la* interdit et reclus derrière le « rideau de bambou ». C'était aussi la Chine de l'après-Mao, qui entrouvrait à peine ses portes. Le Tibet, lui, restait fermé aux étrangers.

Kodari a bien changé : touristes, ingénieurs chinois et commerçants tibétains s'y bousculent, dans la plus grande confusion, à l'extérieur du petit poste de douane où officient une poignée d'*immigration officers* népalais débordés. Il y a là des Français, des Italiens, des Américains, des Israéliens, et même un groupe de Brésiliens en partance pour Pékin. Tous vont s'offrir le frisson de l'inconnu en traversant le « pays des Neiges ».

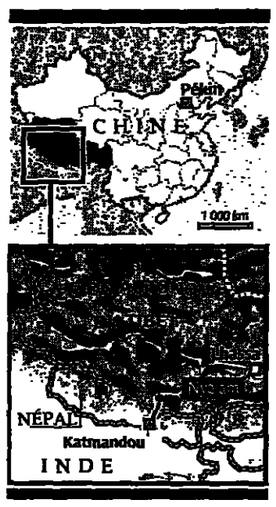

Est-ce le Tibet ? Est-ce la Chine ? Officiers d'immigration, policiers, prostituées, les Chinois ont investi le Toit du monde. Les Tibétains parlent en catimini de l'occupant et rêvent d'exil

Le Tibet est à la mode : l'année 1998 restera une bonne cuvée pour les agences de voyages qui envoient des touristes en masse à l'assaut de l'ancien royaume. On s'y élance avec des images de pays occupé. On y va avec, à l'esprit, le discours des « tibétomaniaques » occidentaux et celui des stars hollywoodiennes qui se piquent de bouddhisme. On y grimpe avec l'espoir de redécouvrir, dans la fumée des lampes à beurre, le parfum oublié des religions archaïques et l'antique sagesse du bouddhisme lamaïque.

PASSONS la frontière. En camion, debout et accroché aux ridelles du poids lourd qui envoie sa cargaison humaine bouler de part et d'autre du véhicule. De ce côté, la route a été tellement défoncée par les pluies torrentielles de la dernière mousson que c'est le seul moyen – pour ceux qui ne peuvent s'offrir le luxe d'un 4 × 4 – de grimper vers le poste-frontière chinois. Une bonne heure de calvaire plus tard, voilà enfin Zhangmu, son bureau d'immigration moderne équipé d'ordinateurs, ses officiers des deux sexes en uniforme blanc ou bleu marine, ses changeurs au noir et les premiers bars-karaokés-restaurants.

Vision surprenante pour le voyageur avide d'exotisme et de spiritualité. Vision insolite pour celui qui a connu le Tibet il y a dix ou quinze ans, quand la « *région autonome du Tibet* », terminologie pékinoise pour désigner ce qui n'est plus que l'une des provinces de la République populaire de Chine, s'était, pour de bon, ouverte aux étrangers. Jusqu'à ce que des émeutes antichinoises à Lhassa, à partir de 1987, conduisent les autorités de Pékin à réaffirmer avec force leur contrôle sur le turbulent Tibet central. En réprimant brutalement toute velléité « séparatiste » et en restreignant de nouveau, et pour des années, la liberté de circulation des étrangers. Aujourd'hui encore, on ne peut pénétrer au Tibet qu'en se joignant à un groupe organisé, soit depuis Katmandou, soit depuis Chengdu, capitale de la province chinoise du Sichuan.

Il faut maintenant de nouveau changer de véhicule, grimper dans un minibus de marque chinoise et poursuivre la lente ascension vers le haut plateau. Car nous en sommes encore loin, et l'impression de dominer les collines du Népal est illusoire : notre prochaine destination, la ville de Nyalam, est bien plus haute encore, à 3 800 mètres d'altitude, là où une brèche dans la barrière himalayenne permet à la route de déboucher enfin sur ce pays austère et immense.

Nyalam. Autrefois, ce n'était qu'un petit bourg aux maisons blanches hérissées de drapeaux à prière, aux fenêtres encadrées d'une bande de peinture noire et surmontées, à la mode tibétaine, d'un petit rideau multicolore. Le vieux village est resté le même. Mais, comme souvent désormais au Tibet, un quartier chinois moderne est venu s'y accoler. Il fait froid, brumeux.

« J'ai le sentiment que les Chinois se conduisent avec nous un peu mieux qu'avant. Ont-ils reçu des instructions ? Je me demande combien de temps ça durera. Nous en avons vu de rudes, avec eux »

Dans la rue principale coexistent boutiques tibétaines et chinoises. Au cœur du vieux village, des lampes brillent dans le *lakhang* (temple) où veillent, dans une semi-obscurité, d'énigmatiques statues de *Boddhisatvas*. Mais tout est désert. Pas âme qui vive dans les alentours, à part deux soldats chinois, cigarette au bec, et une famille de paysans qui nourrit ses yaks.

Dans la « nouvelle ville », un karaoké-bordel jette des lumières vives dans le soir qui tombe, clignotant d'enseignes au néon et d'idéogrammes lumineux promettant des abîmes de haute félicité. On est accueilli par une jeune et belle hôtesse tibétaine : « *Vous dansez ?* » Le lieu est sinistre. Il n'y a qu'un homme seul en train de vider une bouteille. Quelques entraîneuses esseulées jaugent le nouveau venu d'un œil morne et vaguement lubrique. Au plafond, une boule de verre opaque tourne, projetant des éclats de lumière scintillants sur la piste de danse.

Le programme musical est un mélange de chansons sirupeuses d'amour à la chinoise ou un *remake* de vieux tubes disco. A quand la *technomusik* ? Sans doute pour bientôt. Non, « *nous ne danserons pas, merci* ». Ici, tout n'est que tristesse, calme et étreintes tarifées. Le Tibet ? Sans doute une autre planète. A la sortie, un vieil homme avertit : « *Ne restez pas là. Le soir, les soldats saouls se battent pour les filles...* »

Retour au « centre-ville ». Dans l'épicerie principale, une Tibétaine en *tchouba* traditionnelle, la longue robe que recouvre, au niveau des hanches, le tablier aux rayures horizontales, officie derrière le comptoir en souriant aux étrangers. « *Tashidele !* » (« bonjour », « bienvenue », en tibétain). Au fond de la pièce, deux indigènes en chapeau mou s'emploient méthodiquement à vider des bouteilles de bière chinoise Ruban bleu. De temps à autre, ils trinquent en choquant de petits verres à moutarde. Ils ne disent rien et regardent le vide. Quand ils sourient, leurs fausses dents clignotent de reflets cuivrés.

A côté, autre épicerie, autre temps, autre mœurs. De jeunes Tibétains et des policiers chinois vident de petits verres d'arak, l'alcool de riz, le regard fixé sur un téléviseur ultra-moderne où passe un film de Hongkong comptant les douloureuses aventures d'une jeune femme qu'un malotru s'emploie à gifler avec sauvagerie. Hurlements, musique aux tonalités dramatiques, visages figés des spectateurs. Les délices d'une nouvelle « révolution culturelle », sans doute...

IL fait nuit. L'obscurité est propice aux confidences. Au fond d'un bar, un homme parle de Nyalam et de ses colons. « *J'ai le sentiment que les Chinois se conduisent avec nous un peu mieux qu'avant. Ont-ils reçu des instructions ? Je me demande combien de temps ça durera. Nous en avons vu de rudes avec eux.* » Il se tait brusquement à l'arrivée d'un Chinois dans le café. Fin de la discussion à cœur ouvert. Conversation neutre sur les beautés à « couper le souffle » des paysages tibétains.

Nous quitterons Nyalam à l'aube en jetant un coup d'œil, à travers les fenêtres embuées du minibus, sur un « monument » auquel le syndicat d'initiative local ne fait aucune publicité : la prison. C'est un petit bâtiment de torchis blanc avec une cour rectangulaire de taille modeste qui reste allumée toute la nuit, comme on peut le voir dans le jour à peine naissant. C'est ici que sont enfermés les candidats à l'exil interdit. Les quelques deux mille à trois mille Tibétains qui, bon an mal an, continuent de prendre le risque de franchir l'Himalaya pour rejoindre la « liberté » au Népal (les guillemets restent de rigueur car la police népalaise est souvent là pour rançonner – voire pour renvoyer en Chine – les réfugiés désargentés).

Mais beaucoup d'autres sont arrêtés par les patrouilles chinoises et restent des mois dans la petite prison de Nyalam. Pour l'heure, c'est vers l'est, vers Lhassa, que fonce le bus chinois avec son chauffeur aux lunettes noires, cigarette à la bouche, conduisant le véhicule de ses mains assurées gantées de laine blanche.

Bruno Philip

PROCHAIN ARTICLE :
Haro sur les monastères

Monsieur le policier

par Robert Solé

DANS son numéro du 19 février, *Le Monde* titrait en première page : « Le manifeste des profs anti-Allègre ». Cela a fait bondir un lecteur d'Aix-en-Provence, Jean-Paul Morel : « *Ça y est !* Le Monde *peut désormais se vanter de rivaliser avec le ministre de l'éducation nationale lui-même quant au mépris et à l'incivilité envers les enseignants. « Des profs »... J'attends avec curiosité de voir évoquer à la même place la grogne des instits, des dirlos, des potaches, des pandores, des flics, des potards, des toubibs, des viandards, des écolos, des bouseux, des ronds-de-cuir, des proprios, des curetons, ou encore, pourquoi pas, des pisse-copie.* » Cette envolée se termine par un salut aux « *journaleux* ».

LE MÉDIATEUR

Protestation du même ordre de la part d'un abonné du Pontet (Vaucluse), Paul Signoud, après l'enquête titrée « Paroles de jeunes contre paroles de flics » dans *Le Monde* du 27 janvier. « *Vous vous seriez crus déshonorés,* écrit-il avec colère, *d'intituler votre enquête Paroles de jeunes contre paroles de policiers. « Flics » est autrement vendeur, autrement accrocheur, autrement dans le vent, qui veut que le représentant de l'ordre soit systématiquement suspect quand il sévit, et proprement criminel quand, pour se défendre, il lui arrive de tirer. Alors que le voyou, même pyromane et armé, est d'abord un « jeune »...* »

Pourquoi « *profs* » et pas « *professeurs* » ? Pour une banale question de place : le titre de première page, occupant une seule ligne, ne pouvait contenir plus de signes. C'est une explication qui vaut ce qu'elle vaut, mais elle ne recouvre pas d'intentions malignes. Ce numéro du *Monde*, brandi par des enseignants au cours de leur manifestation, aura surtout déplu au ministre de l'éducation nationale...

Pourquoi « *flics* » et pas « *policiers* » ? Ici, il s'agissait d'un choix délibéré. C'était plus fort, plus accrocheur en effet, et plus conforme à l'état d'esprit de ceux qui s'opposent aux forces de l'ordre, même si des policiers ont pris l'habitude de se désigner ainsi entre eux. Mais fallait-il répéter « flics » dans le texte, à chaque citation mise en exergue ? Ce mot mériterait d'être consommé avec modération, ou placé entre guillemets.

L'usage des apocopes (faire tomber la fin des mots) ou des aphérèses (en supprimer le début) est sans doute aussi vieux que les manuels de grammaire. Cela fait belle lurette que l'on écrit bus pour autobus ou bac pour baccalauréat. L'éducation nationale est d'ailleurs propice à ce genre de raccourcis : fac, math, instit... Des mots plus nouveaux comme écolo, quadra ou quinqua entrent dans le langage courant. D'autres, plus anciens – comme catho ou intello – peuvent avoir une dimension *péjorative* : tout dépend par qui ils sont employés, et dans quel contexte.

Faut-il écrire pub, pro, manif, compil... Ces diminutifs peuvent apporter de la saveur à un texte, à condition que leur utilisation ne soit pas systématique. *Le Monde* n'est pas à l'abri d'un style oral, qui se propage à pleine vitesse. Son souci a toujours été de garder une certaine tenue, laquelle se mesure, entre autres, à la manière de désigner les gens.

Ainsi, pendant près de quatre décennies, toute personne citée dans le journal était appelée M. ou Mme ou Mlle (voire Mgr dans le cas d'un évêque). Cette règle très stricte ne souffrait aucune exception : on écrivait M. Joseph Staline comme on aurait écrit de son vivant M. Adolf Hitler. N'y échappaient que les artistes, les sportifs, les journalistes... ainsi que les condamnés et les personnes décédées.

La règle s'est assouplie d'elle-même dans les années 80. Divers éditorialistes ont abandonné les appellations, estimant qu'elles alourdissaient leurs phrases. On a assisté alors à un grand désordre dans le journal, des François Mitterrand côtoyant des M. François Mitterrand, parfois au sein d'un même article. Une nouvelle règle, toujours en vigueur, a été décrétée au début des années 90 : la mention des prénom et nom est suffisante, mais le patronyme employé seul exige l'abréviation de politesse (on n'écrit ni M. Laurent Fabius ni Fabius, mais Laurent Fabius ou M. Fabius). *Le Monde diplomatique*, se distinguant de la quasi-totalité des journaux, a conservé l'ancienne règle, pour bien marquer une distance entre les journalistes et ceux dont ils analysent l'action publique. Ce mensuel refuse même d'écrire Bill Clinton : pour lui, le président des Etats-Unis s'appelle M. William Clinton.

A l'opposé, dans une émission télévisée dominicale, des hommes et des femmes politiques sont désignés par leur prénom et tutoyés, mis à nu en quelque sorte, sous prétexte qu'un personnage public ne se juge pas seulement à ses actions, mais à l'image ou au spectacle qu'il donne de lui-même. Cette désacralisation se justifie-t-elle ? Est-on plus incisif en étant plus familier ? On peut en douter.

La manière de désigner les gens est loin d'être négligeable. Elle détermine le ton d'un journal. Encore faut-il trouver la bonne mesure entre le guindé et le débraillé. La règle actuelle du *Monde*, que l'on retrouve dans les grands journaux anglo-saxons, combine assez bien une distance nécessaire avec les personnages publics et un souci de modernité. Elle est presque toujours respectée, sauf dans certains titres où l'on se permet d'écrire Chirac, Jospin, Eltsine... A noter que cela ne se produit jamais avec des femmes : Cresson, Laguiller ou Lewinsky ne passent pas.

A noter aussi la difficulté croissante d'employer le Mlle en raison de l'évolution des mœurs. Faudra-t-il imiter un jour le *Times* de Londres ou le *New York Times*, qui, après de grands débats, ont décidé d'unifier la manière de désigner dames et demoiselles ? Il n'y a plus de Miss et de Mrs : tout le monde est Ms.

AU COURRIER DU « MONDE »

Les réformes de l'éducation nationale doivent-elles nécessairement s'accompagner de polémiques, de petites phrases et de méfiance réciproque ? Un projet de cette importance a-t-il besoin d'un climat passionnel pour devenir un véritable débat de société ? Un enseignant en appelle au dialogue et exprime son inquiétude devant les rumeurs de départ de Claude Allègre. Egalement dans le courrier, une défense de l'enseignement du latin et du grec comme outil de l'intégration culturelle.

LATIN, GREC ET DÉMOCRATIE

Comme chaque année, réforme ou pas, il va falloir nous battre pour que l'enseignement du latin et du grec ne disparaisse pas.

Pourquoi tant d'acharnement contre ces matières, qui sont pour les élèves de milieux défavorisés une chance unique, que ne leur a pas donnée leur naissance, d'acquérir les clés de notre civilisation, tant par la structure de la langue que par l'enrichissement du vocabulaire, sans oublier, bien entendu, la découverte de la littérature ? Le langage soutenu, indispensable pour assimiler notre littérature, leur devient plus accessible par la connaissance des racines latines et grecques.

A vouloir limiter les options, nous aurons des élèves uniformes. (...) La démocratie, ce n'est pas donner le minimum à tous, c'est offrir à chacun, quel que soit son milieu de naissance et quels que soient ses dons, les possibilités maximum de les développer (...).

Ce qui est bon pour les beaux quartiers est-il trop bon pour les élèves des quartiers populaires ? (...)

Sophie Surply
Paris

DÉBATTRE AVEC CLAUDE ALLÈGRE

Des enseignants ont basculé dans la passion à propos du ministre de l'éducation nationale. Cette passion empêche tout débat sérieux et suscite une étrange coalition de syndicats, qui utilisent depuis peu les mêmes mauvais procédés dénoncés avec raison quand ils étaient le fait du ministre. Critiquer les maladresses involontaires ou calculées, les effets d'annonce et cette tendance à prendre l'opinion publique à témoin, évidemment ! S'insurger de la diminution du taux horaire des heures sup' prise pendant l'été, évidemment ! La faute a été depuis admise. A lui et au gouvernement de revenir sur cette décision.

Mais s'arrêter là, c'est manquer au devoir d'honnêteté et faire l'économie de l'essentiel. Oublions un temps l'écume des mots et jugeons les réalisations : création de 60 000 postes d'aide-éducateur en un temps record, crédits pour les bourses en hausse, réemploi de maîtres auxiliaires, un millier d'établissements supplémentaires classés en ZEP, mise en place de la déconcentration. Ces réformes ne recueillent-elles pas l'assentiment d'une majorité de professeurs ? Reste, il est vrai, la rénovation des lycées, qui cristallise les oppositions (pas de tous les syndicats, cependant). Mais les négociations sont-elles terminées ? (...)

La politique volontariste de M. Allègre suscite un débat nécessaire sur des sujets épineux. Surtout, elle se solde concrètement par des mesures de gauche assurant une meilleure égalité des chances de nos élèves. Il n'y a pas matière à rougir, et surtout pas à démissionner. A M. Allègre, surtout, et à Mme Ségolène Royal d'améliorer la concertation et d'éviter les écarts de langage inutiles et blessants. Pour la réforme des collèges, par exemple.

Alain Denizet
Dreux (Eure-et-Loir)

Le nouvel âge d'or du tennis féminin

Suite de la première page

Un an auparavant, l'immense Martina Navratilova s'en est allée à la retraite, après une finale à Wimbledon gagnée par la terne Conchita Martinez. Le tennis volontaire mais laborieux d'Arantxa Sanchez-Vicario, promue nouvelle rivale de Steffi Graf, le jeu en force de Mary Pierce ou la bouleversante fragilité de Jana Novotna, ne peuvent rien y faire : le tennis féminin s'ennuie.

L'arrivée de la pétulante Martina Hingis la sort de sa torpeur. Agée de quinze ans, brillante chez les juniors, la gamine améliore record sur record de précocité. Mais la demoiselle est bien seule, les sponsors, déjà inquiets, s'évanouissent. Pas pour longtemps. Aux Etats-Unis, les sœurs Williams – *Venus et Serena* –, au verbe aussi dévastateur que le coup droit, font une entrée remarquée, comme la jolie petite Anna Kournikova... demi-finaliste à Wimbledon en juillet 1996.

Pour la plus grande joie des médias et protagonistes du circuit, les demoiselles jouent un tennis plus fort et plus spectaculaire : elles sont adversaires, et le disent clairement à tout micro qui se présente. Elles gagnent un surnom : les *Spice Girls* du tennis. Les partenaires se frottent les mains ; les télévisions du monde entier achètent les droits du circuit.

Dans le même temps, les « anciennes » jouent le jeu de l'émulation et reviennent à la charge. En 1998, Arantxa Sanchez-Vicario gagne les Internationaux de France de Roland-Garros face à Monica Seles, Jana Novotna gagne le premier tournoi du Grand Chelem de sa carrière à Wimbledon et les Etats-Unis se découvrent une héroïne gentille : Lindsay Davenport, qui sera n° 1 à la fin de la saison. La WTA exulte. Pour la première fois depuis des lustres, quatre joueuses différentes ont gagné les quatre tournois du Grand Chelem : Martina Hingis avait conservé son titre en Australie.

CHAMPIONNES CHARISMATIQUES

Le public est ravi. Déçu par un circuit masculin qui est à son tour victime d'une pénurie de vedettes, il découvre ou redécouvre le jeu des filles, plus élaboré puisque moins puissant, mais tellement plus fort et plus émouvant. Les tribunes des tournois féminins se remplissent un peu plus et les sponsors locaux ouvrent leur carnet de chèques. Effet de mode ? Sûrement pas. Les joueuses qui sont là le sont pour longtemps, et rien ne permet de dire que leurs personnalités vont être gommées par les aléas du circuit.

De stars en championnes charismatiques, le tennis féminin et tous ses partenaires doivent néanmoins se méfier de l'exploitation qu'ils font de ce sport. L'image de cette discipline si prisée peut apparaître brouillée, volontairement tiraillée entre sport et mode. Les jupes se raccourcissent, les tee-shirts coupés près du nombril sont légion, et la robe se fait « bain de soleil ». « *Et pourquoi pas nous faire jouer torse nu* », a ironisé Irina Spirlea.

Le tennis féminin suit la trajectoire de l'essor du sport féminin qui s'annonçait depuis le début des années 90. Lors des Jeux olympiques de Barcelone (1992), par exemple, les indices d'écoute avaient montré que si les femmes représentaient 33 % seulement des téléspectateurs de sport aux Etats-Unis, elle devenaient majoritaires lors des JO (51 %). A Atlanta (1996), les sponsors ont obtenu ce qu'ils voulaient. De nombreuses disciplines ont enfin été féminisées. Alors, aussi, le sport avait versé vers l'esprit spectacle, les médias américains s'intéressant surtout aux joueuses en string du beach volley ou à Lisa Leslie, basketteuse et mannequin.

En ce début de saison 1999, une jeune joueuse, Amélie Mauresmo, est venue tordre le cou à ce spectacle voulu sexy mais toujours bien-pensant. Récente finaliste aux Internationaux d'Australie, classée 18e mondiale à dix-neuf ans, la Française représente la joueuse de tennis de l'avenir, athlétique, talentueuse et décidée. En pleine ascension, Amélie Mauresmo a révélé son homosexualité, ce qui ne plaît guère aux responsables du circuit, mais ne semble pas déranger ses sponsors. Elle n'a pas été inquiétée par le plus important d'entre eux, Nike. Mieux, elle intéresserait d'autres équipementiers : la guerre fait trop rage pour se passer d'une telle championne. Dans le tennis féminin à son apogée, le politiquement incorrect, qui, pour les mêmes causes, avait eu raison de certains des sponsors de Martina Navratilova, est en passe de devenir un bel argument de vente.

Bénédicte Mathieu

PRÉCISIONS

KOSOVO

C'est le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa) qui sert, au sein des unités françaises, dans la force d'extraction au Kosovo, et non, comme écrit par erreur dans *Le Monde* du 24 février, le 8e régiment d'infanterie de marine, qui n'existe pas.

DROGUES

Le rapport du professeur Bernard Roques sur « La dangerosité des drogues », dont la préface est signée Bernard Kouchner, est publié aux éditions Odile Jacob (316 p., 120 F). Par ailleurs, le rapport d'étape remis à Lionel Jospin en vue du plan triennal de lutte contre la toxicomanie (*Le Monde* du 8 janvier) a été discuté en réunion interministérielle le 22 décembre 1998.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Contre l'exception chinoise

UNE nouvelle fois, les Etats-Unis constatent que les droits de l'homme sont bafoués en Chine. Une nouvelle fois, le chef de la Maison Blanche rappelle aux occupants de la Cité interdite communiste qu'ils ne peuvent « *acheter la stabilité* » – c'est-à-dire leur survie – au prix de la liberté des Chinois dans leur ensemble. Une nouvelle fois, le gouvernement chinois plaide en réponse pour que le monde le « *comprenne* » mieux.

Ce dialogue de sourds n'attirerait guère l'attention s'il ne venait après les efforts déployés par les dirigeants occidentaux pour tenter d'obtenir par la diplomatie ce que les opinions publiques n'avaient obtenu par l'expression indignée : que le gouvernement de Pékin accepte de faire siennes certaines normes de gouvernement communément admises de par le monde. Que les libertés fondamentales soient respectées pour tous. Que le gouvernement du droit remplace le gouvernement des hommes. Que les nationalités minoritaires voient leur intégrité préservée. Dévoilant un « Tibet interdit », le reportage dont nous commençons la publication *(lire page 10)* rappelle la brutale colonisation et l'asservissement culturel du Pays des neiges.

A cette exigence – qui n'est pas seulement celle des Occidentaux mais, plus important, celle des Chinois eux-mêmes –, les maîtres de Pékin répondent qu'ils y travaillent à leur rythme et que ce n'est pas à l'Occident de leur dicter une conduite. L'un des hommes qui les connaissent le mieux, le Singapourien Lee Kuan Yew, précise en leur nom que la culture chinoise – jadis foulée au pied par Mao Zedong – interdit la pratique « *confrontationnelle* » qui serait chère aux Occidentaux. Force est de constater que cet alibi culturel, qui repose sur les célèbres « *valeurs asiatiques* », cache la réticence marquée des dirigeants chinois à rendre impossibles des méthodes honteuses que, dans leur discours officiel, ils affirment réprouver eux-mêmes : violations de la dignité humaine et tortures à l'encontre de prisonniers, attaques répétées contre les pratiques religieuses échappant au contrôle de l'autorité, avortements forcés, trafic d'organes humains... Ce sont ces faits que les dissidents et démocrates chinois tentent de faire abolir en encourant de lourdes de peines de prison pour faire admettre l'existence d'un parti d'opposition constructive. Et ce sont ces dissidents que les Occidentaux devraient encourager au lieu, comme ils l'ont fait ces derniers temps, de laisser Pékin les brimer en se montrant « *compréhensifs* » envers les arguties culturalistes.

La controverse occidentale entre ceux qui ont compris cette nécessité et ceux qui la récusent au motif qu'il ne faudrait à aucun prix « *isoler la Chine* » n'a que trop duré. C'est la Chine qui s'isolerait d'elle-même s'il était permis à ses gouvernants de croire qu'ils bénéficient d'une exception à la liberté. Ce pays, qui s'arrache à la misère où l'avait maintenu le communisme, a vocation à redevenir, au XXIe siècle, une des plus grandes nations de la planète. Cette raison est en soi suffisante pour qu'on exige qu'elle respecte les droits de l'homme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ; Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Rena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le procès de Sofia

LE PASTEUR Ivanov, chef de l'Eglise méthodiste bulgare, a mis sept heures à confesser ses « *crimes* ». Il l'a fait nettement, insistant sur sa sincérité, sur l'absence de circonstances atténuantes. Et il s'est repenti : « *Je haïssais les communistes sans avoir essayé de les comprendre,* a-t-il dit. *Maintenant j'ai compris qu'ils ne cherchaient pas à me traiter avec sévérité mais à m'aider. Ils ont un grand esprit de sacrifice ; leurs sentiments sont humains et sincères. Je ne sollicite aucune clémence, mais je désire avoir l'occasion de travailler pour le Front patriotique.* »

C'est dans le même sens qu'a déposé le principal accusé, Vassili Ziapkov, larmes en plus. Comme son prédécesseur, il a avoué tout ce qu'on voulait, chargeant les Britanniques et les Américains de Sofia. Mais sa confession a eu un caractère tellement théâtral que les juges eux-mêmes, disent certaines dépêches d'agence, étaient mal à l'aise.

« *J'ai péché,* a-t-il dit. *J'ai commis des crimes terribles. Je me repens, je me repens, je me repens ! Nous étions incapables de comprendre que le sort de notre pays était indissolublement lié à celui de l'Union soviétique. Nous avons livré nos Eglises aux espions britanniques et américains. Nous sommes devenus des instruments entre les mains anglo-saxonnes. Je comprends réellement maintenant que le capitalisme crée, puis dévore sa propre création... Que voulez-vous faire de moi ? Une poignée de terre ou bien un homme nouveau ? Une poignée de terre n'est utile à personne, mais l'homme nouveau sera utile à tous.* »

(1er mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الأصل

AGROALIMENTAIRE Le Salon de l'agriculture ouvre ses portes dimanche 28 février à Paris et il sera difficile cette année au visiteur d'échapper à la promotion de l'« agriculture raisonnée ». ● INDUSTRIELS ET GRANDS DE LA DISTRIBUTION misent sur cette approche « écologique » à mi-chemin entre production intensive et production biologique. ● LOIN DU BIOLOGIQUE qui proscrit les traitements chimiques, il s'agit pour l'agriculteur d'abandonner l'usage systématique de ces produits au profit d'une utilisation plus limitée, au coup par coup. ● GRANDES CHAÎNES DE DISTRIBUTION et sociétés phytosanitaires espèrent améliorer auprès du grand public l'image de leurs produits. ● DEMAIN, l'agriculture raisonnée devrait devenir un standard. Mais pour y parvenir, il faut la définir avec précision et établir rapidement des contrôles officiels.

Industriels et distributeurs misent sur l'agriculture raisonnée

Auchan, Carrefour, Danone, mais aussi les grands groupes chimiques, défendent une approche « écologique » de la production agricole. Cependant, aucun contrôle officiel ni aucun label ne garantissent pour l'instant au consommateur que les promesses sont tenues

DIFFICILE, cette année, au Salon de l'agriculture de rater le concept d'agriculture raisonnée ! A mi-chemin entre cultures intensive et biologique, cette approche « écologique » de la production sera l'une des vedettes du Salon annuel qui ouvre ses portes dimanche 28 février à Paris. Stand promotionnel financé par le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (Farre), logos Farre affichés par des exposants pour défendre le concept, animations par le distributeur Auchan sur ce thème. Au moment où l'agriculture est considérée comme une des principales sources de pollution en France, cette production « propre » est visiblement un vecteur de communication porteur.

Le concept, apparu au début de la décennie, peut se résumer en une maxime : « Réfléchir avant de traiter. » Loin de l'approche catégorique du bio, qui proscrit les traitements chimiques, il s'agit pour l'agriculteur d'en abandonner l'usage systématique au profit d'une utilisation plus limitée, au coup par coup. Une attitude qui entraîne un surcoût d'environ 10 % par rapport à une culture productiviste. L'agriculture intensive tous azimuts, qui a connu ses heures de gloire dans les années 80, ne fait plus recette. Terres épuisées, pollution des nappes phréatiques, épizootie de la vache folle... L'exploitation de la nature a montré ses limites. Face au mécontentement croissant des consommateurs, certains agriculteurs ont réagi. Désormais, en France, pommes et poires sont *« majoritairement cultivées sous le principe d'agriculture raisonnée »*, explique Jean-Marie Mutschler, directeur de Farre. Les exploitations maraîchères (salades, concombre...) y viennent également. Par contre, pour le raisin et les grandes cultures comme le blé, les agriculteurs sont plus en retard. Comme il n'existe pas de certification nationale officielle, il est impossible d'estimer le pourcentage réel de la production agricole française cultivée de manière « raisonnée ».

DANONE EN PIONNIER

Une chose est sûre : le concept bénéficie d'un soutien désormais large du monde économique. Groupes alimentaires, grandes chaînes de distribution et sociétés phytosanitaires soutiennent, avec des intérêts différents, la mutation en cours.

Danone, le premier groupe agroalimentaire français, s'est engagé depuis le début des années 90. *« La démarche raisonnée doit être le nouveau standard de l'agriculture »*, estime Jean-François Molle, responsable de la sécurité alimentaire du groupe. Plus de la moitié de l'approvisionnement de Danone provient d'exploitations adeptes de cette pratique. *« L'orge pour la bière et depuis 1997, le lait sont à 100 % raisonnés. »* Pour la farine, les corps gras et le sucre, *« un travail est en cours »*. *« Notre objectif est d'atteindre les 100 % »*, explique M. Molle. Danone est d'ailleurs partenaire de Terre-attitude, une association liée au Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Terre-attitude *« veut motiver les agriculteurs à s'engager vers des pratiques comme l'agriculture raisonnée »*, précise Pascal Coste, président du CNJA.

Les groupes phytosanitaires, en mal de popularité, sont également de fervents défenseurs de cette agriculture « propre ». Pourtant, cette pratique *« peut réduire de 30 % à 40 % l'usage de certains produits phytosanitaires particulièrement polluants »*, explique Jacques Peyronnet, producteur maraîcher converti de la région lyonnaise. Ces grands groupes ont, en fait, modifié leur offre pour proposer des produits plus adaptés. *« Le temps où les entreprises cherchaient à maximiser la vente d'une molécule sur le court terme est révolu »*, dit-on chez Bayer. *« Nous devons justifier l'utilisation adéquate de nos produits vis-à-vis du grand public. C'est un enjeu essentiel pour notre image. »* Bayer, ainsi que BASF, Rhône-Poulenc agrochimie, Monsanto agriculture, DuPont France sont membres de Farre. Ils financent 70 % du budget de cette association de promotion de l'agriculture raisonnée qui désire élargir *« au plus vite »*, dit-elle, ses sources de financement

SURENCHÈRE DES HYPERMARCHÉS

Un autre soutien massif provient des grandes chaînes de distribution. Les enseignes d'hypermarchés se livrent à une surenchère pour fidéliser leur consommateurs. Chacune veut garantir la « traçabilité » et la sécurité des produits agricoles qu'elle vend. Dans ce but, Carrefour, depuis 1991, a mis en place des filières d'approvisionnement. *« Près de 350 exploitants « raisonnés » sont nos fournisseurs en fruits et légumes »*, précise Gilles Desbrosse, directeur des produits frais. Depuis plusieurs années, un label « Filière qualité Carrefour » est apposé sur ces produits. Concurrence oblige... Auchan va faire de même avec un label « Agriculture raisonnée Auchan ». L'enseigne va signer en grande pompe, mercredi 3 mars, sur son stand du Salon de l'agriculture, son adhésion à Farre. Le groupe Casino a également adhéré, jeudi 26 février, à l'association.

Devant cette effervescence, un doute persiste. L'agriculture raisonnée est un concept qui devrait devenir le standard de demain. Néanmoins, il est difficile à définir et aucun contrôle officiel ne garantit actuellement sa réelle application. *« Nous voulons développer un socle commun de bonnes pratiques agricoles avec les agriculteurs et nos concurrents*, prévient M. Molle chez Danone, *cela pour donner du sérieux et de la crédibilité à la démarche sans en faire un opportunisme marketing à court terme ». « Il faudrait un label national avec un contrôle sérieux*, renchérit Yvon Bugaret, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). *Il y a trop de belles paroles. »* Si les opérations de communication persistent sans aucune certification officielle, le terme « agriculture raisonnée » risque de se décrédibiliser avant même d'avoir réellement existé.

Laure Belot

Les règles à suivre

● **Un principe pour l'agriculteur :** l'abandon des traitements systématiques au profit d'une surveillance accrue des cultures. Des interventions chimiques uniquement si le seuil de tolérance des insectes nuisibles est dépassé.
● **Apport adapté d'engrais :** utilisation de compte-gouttes, d'engrais verts.
● **Utilisation limitée de désherbants :** brûlage des mauvaises herbes avant semis. Assainissement des sols entre deux cultures par vapeur d'eau.
● **Limitation des insecticides** par l'utilisation des principes de la « lutte intégrée » : des insectes non nuisibles aux cultures détruisent les nuisibles. Exemple : des micro-guêpes s'attaquent aux pucerons.
● **Dosage attentif de l'eau** pour réaliser des économies et favoriser le développement des racines, ce qui rend les plantes plus solides.
● **Rotation des cultures** pour éviter d'épuiser les sols.
● **Pour les élevages,** utilisation des antibiotiques uniquement dans un but curatif et non pour favoriser la croissance.

Un concept européen

Agricoltora sostenibile en italien, *gestion integrada de cultivos* en espagnol, *integrated farming* en anglais... le concept d'agriculture raisonnée est désormais européen. La première association de promotion de cette agriculture écologiquement correcte est née en 1986 en Allemagne. Depuis, six autres associations – Suède, Royaume-Uni, Espagne, Italie, France et Luxembourg – ont vu le jour.

Dans l'Hexagone, le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (Farre) existe depuis 1993 et rassemble 481 membres, producteurs, organisations agricoles, entreprises agroalimentaires, phytosanitaires... Pour son centième anniversaire, la banque néerlandaise Rabobank (l'équivalent du Crédit agricole) avait organisé en 1998 des manifestations pour promouvoir le concept. Au Royaume-Uni, les grands groupes de distribution comme Sainsburry, Tesco et Marks & Spencer sont membres de l'association nationale.

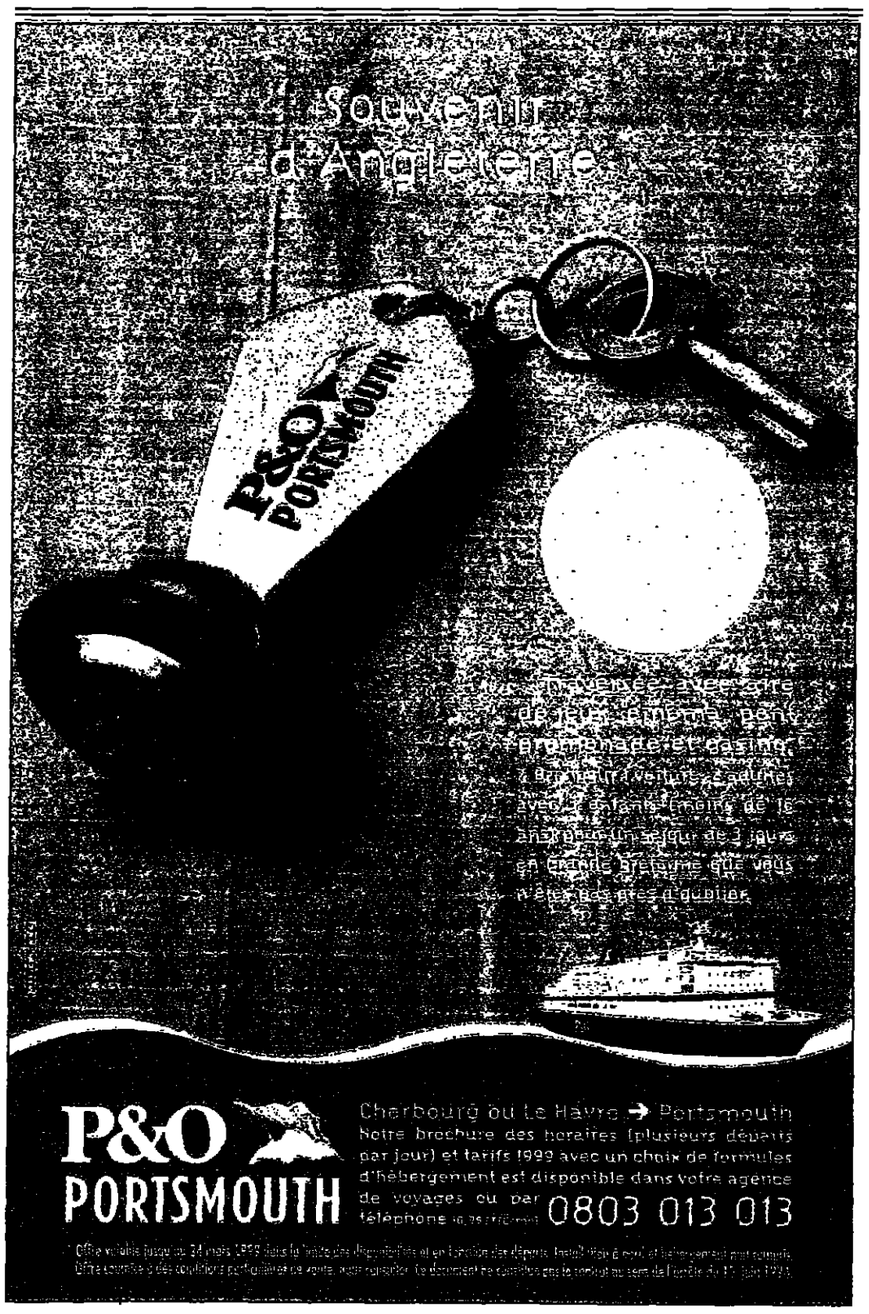

Des salades écologiquement correctes

CHEZ MICHEL CAUGANT, l'engagement environnemental est une histoire ancienne. Cette entreprise bretonne qui commercialise des salades composées a entamé une réflexion « verte » depuis 1992. *« C'est le distributeur Carrefour, un de nos clients, qui nous a poussés dans cette démarche »*, explique Michel Caugant, à la tête de l'entreprise fondée par son père en 1933 à Rosporden (Finistère). *« Nous voulions répondre de façon claire aux inquiétudes des consommateurs. »*

Depuis, la société a repensé la manière de travailler avec ses fournisseurs agriculteurs. *« Avant, nous achetions sur différents marchés*, explique son dirigeant. *Maintenant nous avons constitué un réseau de quarante exploitations qui nous fournissent à travers trois coopératives en Champagne, dans le Cotentin et en Bretagne. »* Une fois les fournisseurs identifiés, la société a entamé un véritable travail de partenariat pour que ces producteurs deviennent adeptes de l'agriculture raisonnée. *« Il ne faut pas arriver en conquérant chez un agriculteur. Trois ans environ sont nécessaires pour qu'une exploitation classique devienne réellement raisonnée. »* Pour l'instant, Michel Caugant a réussi à totalement rendre « raisonnées » ses filières carotte, céleri et pomme de terre. *« Ce sont souvent des agriculteurs qui font un peu de bio à côté mais qui ne peuvent pas faire de grande récoltes sécurisées en bio : il y a de trop risques de ne pas contrôler une attaque parasite sans produits chimiques. »*

PLUS CHER

Cette culture « propre » revenant plus cher, l'entreprise demande à ses fournisseurs de préparer les légumes (épluchage, coupage) afin de trouver un moyen de rémunérer correctement les agriculteurs qui ont fait l'effort de se convertir. Pour l'instant cette démarche n'est pas visible côté consommateur. Michel Caugant confesse : *« Un label officiel agriculture raisonnée nous aiderait à communiquer. »*

L. Be.

Jérôme Seydoux sceptique sur la fusion Canal Plus-BSkyB

**LE PDG de Pathé, Jérôme Seydoux, a confirmé, vendredi 26 février, l'existence de discussions en vue d'une fusion entre les deux géants de la télévision à péage européenne, Canal Plus et le groupe britannique BSkyB. *« En tant qu'actionnaire des deux groupes, nous sommes concernés* [Pathé est, avec 17 %, le second actionnaire de BSkyB après Rupert Murdoch et détient 20 % de CanalSatellite. Réciproquement, Canal Plus et sa maison mère, Vivendi, possèdent 29,9 % de Pathé]. *Si cette fusion avait lieu, ce serait la plus grande jamais réalisée dans la télévision à péage ;* [elle] *serait favorable à Pathé »*, a expliqué M. Seydoux.

Il reste toutefois très sceptique sur l'issue des négociations : *« Il existe une série d'obstacles considérables, notamment réglementaires et d'organisation. Cela me paraît difficile à faire, même si Rupert Murdoch est habitué à tenter des paris invraisemblables. »* La question du management est centrale à ses yeux, d'autant plus que *« les Anglais n'aiment ni Murdoch ni les Français »*, a-t-il ajouté. Selon le *Financial Times* de samedi 27 février, BSkyB souhaite que son directeur exécutif, Mark Booth, conserve ses fonctions dans la nouvelle structure, tout en acceptant que Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, soit président. Dans *La Repubblica*, Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international de Canal Plus, a posé comme condition que la *« direction de la société commune revienne à Canal Plus »*. Alors que les analystes spéculent sur la configuration capitalistique du groupe fusionné, Jérôme Seydoux n'envisage pas d'augmenter la participation de Pathé dans BSkyB.

POUR ÉVITER UNE OPA

Canal Plus et Vivendi ont enfin admis, vendredi 26 février, l'existence de discussions *« préliminaires »* avec BSkyB pour envisager des coopérations pouvant aller jusqu'à un rapprochement (*Le Monde* du 23 février). *« Une telle opération serait conditionnée par le respect des contraintes juridiques et fiscales »*, a spécifié Vivendi, qui privilégiera *« la création de valeur pour Canal Plus comme pour ses actionnaires. »*

Quant aux récents mouvements dans le capital de Pathé, avec l'arrivée éclair de Canal Plus et Vivendi, pour contrer l'offensive de TF1, Jérôme Seydoux affirme : *« La configuration actuelle me convient, parce que nous sommes très habitués à travailler avec Canal Plus. C'est une très bonne chose pour Pathé, qui ne risque plus d'OPA. »* M. Seydoux a augmenté sa participation dans Pathé à 30,9 % (et 46,3 % des droits de vote) ; Canal Plus et Vivendi sont passés à 29,9 % (25,4 % des droits de vote), et TF1, après son raid avorté, a cédé des parts et en détient moins de 5 %. Quatre nouveaux administrateurs – Jean-François Dubos, secrétaire général de Vivendi ; Philippe Germond, directeur général délégué de Vivendi Communication, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, et Bruno Thibaudeau, directeur général adjoint France de Canal Plus – devraient être élus au cours de l'assemblée générale du 22 avril.

Alors que Pathé a enregistré une très légère baisse de son résultat net et de son chiffre d'affaires en 1998 (*Le Monde* du 27 février), son PDG s'est fixé pour objectif de *« doubler le chiffre d'affaires des salles de cinéma d'ici à 2002 »*, grâce à une plus grande implantion de multiplexes en Europe et prochainement en Italie. Après le rachat d'AB Sport, il compte acquérir d'autres chaînes thématiques, dont la Chaîne Météo. Le groupe espère une bonne année 1999, avec le succès d'*« Astérix et Obélix contre César »*, qui a déjà séduit 6,8 millions de spectateurs en France.

Nicole Vulser

Retournement de tendance brutal sur les marchés obligataires

Les taux d'intérêt à long terme ont fortement remonté cette semaine pour atteindre aux Etats-Unis leur plus haut niveau depuis la crise russe de l'été 1998

La semaine a été mouvementée sur les marchés de taux. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale *américaine (Fed)* a réveillé la crainte ancienne de surchauffe de l'économie américaine en s'interrogeant sur le niveau adéquat des taux d'intérêt à court terme, sur l'étroitesse du marché de l'emploi aux Etats-Unis et, une fois encore, sur la surévaluation des cours de Bourse. Pour les analystes, ces propos tenus devant le Congrès et la Chambre des représentants signifient que la phase de baisse du loyer de l'argent est arrivée à son terme aux Etats-Unis et que des hausses deviennent possibles. D'autant plus que les statistiques sur l'économie américaine rendues publiques cette semaine n'ont cessé de confirmer la vigueur de l'activité. Du coup, le taux de l'obligation d'Etat américaine à trente ans est remonté jusqu'à plus de 5,65 %, son plus haut niveau depuis le 13 août, avant le début de la crise financière russe.

L'INTERVENTION deux fois par an devant le Sénat américain et la Chambre des représentants d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), est toujours attendue sur les marchés avec un mélange d'impatience et d'appréhension. Ses propos provoquent souvent des secousses, *parfois violentes*. La tradition a été respectée cette semaine, et les discours tenus mardi et mercredi ont *provoqué une baisse* soudaine des marchés obligataires aux Etats-Unis et, par contagion, en Europe. Le taux de l'*obligation d'Etat américaine* à trente ans, qui évolue à l'inverse du prix, est remonté jeudi jusqu'à plus de 5,65 %, *son plus* haut niveau depuis le 13 août, avant le début de la crise financière russe. Une petite reprise, vendredi, lui a permis de finir la semaine à 5,58 %.

L'Europe n'a pas été épargnée. A Paris, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans est repassé nettement au-dessus du seuil des 4 %, à 4,12 % jeudi, au plus haut depuis octobre, et à 4,09 % vendredi en clôture. A Francfort, le mouvement a été similaire, le taux des Bunds à dix ans s'inscrivant jeudi à 4,03 % et vendredi soir à 4,01 %.

Alan Greenspan a réveillé la crainte ancienne de surchauffe de l'économie américaine en s'interrogeant sur le niveau adéquat des taux d'intérêt à court terme, sur l'étroitesse du marché de l'emploi aux Etats-Unis et, une fois encore, sur la surévaluation des cours de Bourse, reprenant même sa célèbre expression *« d'exubérance irrationnelle »* prononcée pour la première fois en décembre 1996. Selon le président de la Fed, la croissance devrait rester forte cette année outre-Atlantique – bien plus que ne l'imaginait il y a quelques semaines encore la plupart des économistes – et être comprise entre 2,5 % et 3 %. Dans le même temps, l'inflation devrait augmenter, *pour atteindre entre 2 % et* 2,5 % (1,6 % en 1998). Le taux de chômage devrait demeurer inchangé, à son plus bas niveau depuis trente ans, entre 4,25 % et 4,5 % de la population active.

Cette économie *« admirable »*, qui entre dans sa neuvième année de croissance ininterrompue, est *« vulnérable »*. M. Greenspan s'est dit prêt à la fois à baisser ou à remonter *« rapidement »* ses taux d'intérêt en cas de nécessité. Entre septembre et novembre 1998, la Réserve fédérale a réduit à trois reprises le loyer de l'argent au jour le jour, le ramenant de 5,50 % à 4,75 % afin de soutenir les marchés et les établissements touchés alors de plein fouet par la crise financière en Asie et en Russie. Depuis, les marchés se sont ressaisis, et *« la Réserve fédérale doit continuer à vérifier si toute l'étendue des baisses de taux décidées l'automne dernier pour diminuer la tension sur les marchés reste adaptée »*, a déclaré M. Greenspan. *« L'économie apparaît tendue dans certaines de ses dimensions, ce qui implique d'énormes risques pour les perspectives économiques »*, a-t-il ajouté.

Pour les analystes, ces propos signifient que la phase de baisse du loyer de l'argent est arrivée à son terme aux Etats-Unis et que des hausses deviennent possibles. D'autant plus que les statistiques sur l'économie américaine rendues publiques cette semaine n'ont cessé de confirmer la vigueur de l'activité. Les commandes de biens durables ont augmenté de 3,9 % en *janvier*, alors que les *analystes* s'attendaient à une baisse de 0,5 %. Cette hausse est la plus forte depuis novembre 1997. Sur un an, les commandes de biens durables sont *en hausse de 9,7 %. Les reventes de* logements ont progressé de 0,8 % en janvier après une hausse de 3,1 % *en décembre. Les analystes* à Wall Street tablaient généralement sur une baisse de 2 %. Les demandes hebdomadaires d'allocations de chômage sont tombées à leur plus bas niveau depuis dix ans, reflétant l'étroitesse du marché de l'emploi. Enfin, la croissance annualisée du produit intérieur brut *américain au quatrième trimestre* 1998 a été révisée en hausse à 6,1 %, après une première estimation de 5,6 %. *Il s'agit tout simplement* du rythme de croissance le plus rapide sur un trimestre depuis 1984 !

Au plus haut depuis six mois

TAUX DES EMPRUNTS D'ÉTAT AMÉRICAINS À TRENTE ANS

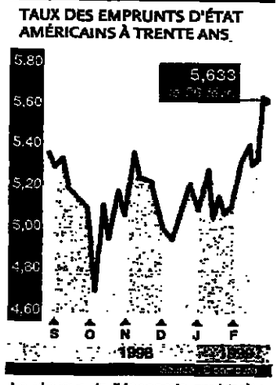

La vigueur de l'économie américaine et la crainte d'une hausse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale ont provoqué une remontée des rendements obligataires.

Pour M. Tietmeyer, les taux ne gênent pas la croissance

Dans un entretien publié vendredi dans le *Wall Street Journal*, Hans Tietmeyer estime que la politique monétaire ne constitue pas un obstacle à la croissance en Europe. *« Je ne pense pas que la politique monétaire ait un effet déterminant pour la stimulation de l'économie européenne car le niveau actuel des taux d'intérêt n'est pas vraiment un obstacle à la croissance »*, a-t-il déclaré.

Le président de la Buba estime que le récent recul de l'euro, jusqu'à 1,0925 dollar mercredi, *« reflète plus la vigueur actuelle du dollar qu'une faiblesse de l'euro ». Il considère par ailleurs que la déflation ne constitue pas actuellement une menace en Europe ou aux Etats-Unis, dans la mesure où la faiblesse des prix des importations a contribué au recul de l'inflation. « Cela veut dire que le taux central d'inflation est en fait relativement plus élevé que ne le montrent les chiffres »*, observe M. Tietmeyer.

Selon un schéma devenu habi*tuel, la tension sur le marché obli*gataire américain s'est propagée en Europe, même si la situation économique n'y est pas aussi brillante qu'aux Etats-Unis. L'euro n'y a rien fait. Les marchés de taux du Vieux Continent ont profité lors des derniers mois, au même titre que leurs homologues américains, de l'afflux de capitaux en quête de sécurité après la crise de l'été et souffrent de transferts de portefeuilles.

Les conjonctures sont pourtant différentes des deux côtés de l'Atlantique. L'Allemagne a connu ces derniers mois un net ralentissement de sa croissance, l'Italie également. En France, en revanche, les dernières statistiques ont réservé de bonnes surprises. La croissance a atteint 3,2 % en 1998, selon les derniers chiffres de l'Insee, après 2,3 % en 1997. Le gouvernement s'attendait à un chiffre de 3,1 %.

Du côté des changes, l'euro a continué de s'affaiblir face à un dollar stimulé par la croissance américaine et par les hypothèses de remontée du loyer de l'argent outre-Atlantique. La monnaie européenne, *qui est tombée mercredi* à son plus bas niveau historique face à la devise américaine *(1,0925 dollar pour un euro)*, s'est raffermie en fin de semaine autour de 1,1028. Mais, pour les cambistes, la *monnaie unique européenne* reste fragile. Ils considèrent que, pour soutenir l'activité, un assouplissement des conditions de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) sera nécessaire dans les prochains mois. Un avis que manifestement ne partagent pas Wim Duisenberg, le président de la BCE, et Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank.

Eric Leser

MATIÈRES PREMIÈRES

L'argent fait du surplace

COURS DE L'ARGENT en dollars par once

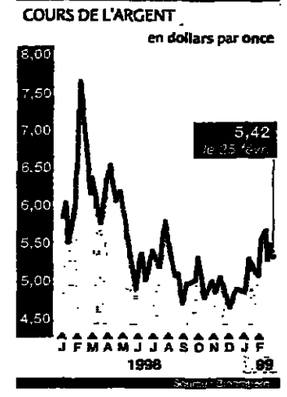

ON CONNAISSAIT l'argent comptant, l'argent monnaie, l'argent métal. Voici qu'arrive l'argent virtuel. Un analyste du groupe new-yorkais CPM relève, dans une étude récente, que le marché de l'argent métal n'a plus rien à voir avec la loi de l'offre et de la demande. Ce ne serait pas moins de 98 % de l'activité qui échapperaient à ce principe de base. La fixation des cours de *l'argent métal est désormais* largement le fait de transactions financières, pour ne pas dire spéculatives. *Sur le marché londonien des* métaux précieux, le London Bullion Market, les prix au comptant *s'affichaient, en fin de semaine,* à 3,48 livres sterling l'once troy (soit 5,58 dollars ou 5,06 €). A New York, *sur le Comex, il s'établissait un* peu repris – à 5,60 dollars l'once – après avoir connu le creux de la vague en milieu de semaine à 5,40 dollars l'once. Les négociants ont attribué ce redressement à des rachats de couverture et à la présence de petits spéculateurs agissant sur le court terme.

Les données concrètes du marché sont, elles aussi, assez confuses. Le Comex enregistre une forte remontée de ses réserves, qui s'élèvent à 78,1 millions l'once. L'investisseur américain Warren Buffett dispose encore des 129,7 millions d'onces qu'il a acquises en 1997. On se demande toujours à quelle fin. Enfin, on n'est plus en mesure d'évaluer avec justesse les stocks mondiaux car ils sont de plus en plus nombreux à n'être plus déclarés, alors même qu'ils servent pour des opérations à court terme. Cependant, chez CPM, on indique que les réserves mondiales officielles se sont resserrées en fin d'année, ce qui pourrait laisser présager une remontée des cours pour le second semestre, à 7,50 dollars l'once. *D'autant plus que le* groupe annonce un déficit de l'offre – de l'ordre de 144 millions d'onces. Mais, *dans ce marché qui* n'est plus en phase avec ses fondamentaux, un certain nombre de négociants redoutent toujours qu'un étranglement ne se prépare et, sans aller jusqu'au pronostic de CPM, jugent que la situation restera tendue toute l'année. Comme une épée de Damoclès dressée au-dessus du marché. Une épée en argent, bien entendu.

Carole Petit

Marché international des capitaux : les désenchantements se succèdent

LE VOLUME des nouveaux emprunts internationaux est, globalement, en nette diminution par rapport au mois de janvier et les durées tendent à se raccourcir. Cette évolution reflète bien les incertitudes actuelles. Il n'y a pas que la situation économique aux Etats-Unis et la montée des taux d'intérêt dans ce pays qui pèsent sur le marché. Le désenchantement à l'égard de l'intégration européenne est également en cause. L'enthousiasme qui, au début de l'année, avait accompagné le lancement réussi de l'euro, avait fait quelque peu oublier nos disparités nationales. Celles-ci réapparaissent au grand jour et leur influence est renforcée par les pressions politiques qui menacent l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) ainsi que par l'éventualité d'une entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro. Chacun est bien conscient des fortes tensions qui surgiraient du simple fait que l'Angleterre et le reste de notre continent en sont à des étapes différentes dans leur cycle économique. Mais, par ailleurs, les *investisseurs asiatiques accueilleraient avec* faveur un tel rapprochement qui, à leurs yeux, rendrait plus crédible l'Europe monétaire.

De telles contradictions expliquent le peu d'empressement à l'égard des placements en euro manifesté par les investisseurs japonais. Et *pourtant, ceux-ci ne cessent d'être courtisés par* les grands émetteurs européens. Réseau ferré de France est au nombre de ceux qui ont pris le *soin de se présenter* à Tokyo avant de se lancer sur le marché. Cet établissement public, qui est chargé du financement de l'infrastructure ferroviaire, s'apprête à contracter un emprunt de 1 milliard d'euros pour quinze ans. La durée est très longue et ne convient pas à tous les investisseurs. Les Japonais en sont parfois friands. Ils figureront certainement parmi les souscripteurs du prochain emprunt, mais la place qu'ils prendront sera sans doute inférieure à ce qu'on pouvait espérer au début du mois. La direction de cette affaire a, en tout cas, été confiée à deux banques européennes, ABN AMRO et Paribas, chargées tout particulièrement de vendre les titres dans les Pays-Bas et en France, leurs pays d'origine. Ces deux banques contrôleront les trois quarts de l'emprunt. Cinq autres intermédiaires financiers se partageront le reste, parmi lesquels un japonais, Tokyo Mitsubishi, dont la part ne représente toutefois que 7 %.

L'AMBITION DE KFW

Parmi les autres transactions de grande taille *qui devraient voir le jour en mars, il est beau*coup question d'un établissement public allemand, KfW, dont le projet est très différent. Il *entend se présenter sur le marché du dollar* pour une durée de cinq ans. KfW est un des principaux émetteurs européens. Les ressources *qu'il prévoit de se procurer en 1999 se montent* à une trentaine de milliards d'euros, presque autant que la Banque européenne d'investissement (BEI), *qui*, depuis des années, est le plus important emprunteur de tout le marché international. La notoriété de la BEI, qui en fait est la banque de l'Union européenne, lui permet de lever des fonds dans de meilleures conditions que l'emprunteur allemand. Mais celui-ci bénéficie maintenant de la garantie explicite de l'Allemagne, un avantage qu'il cherche à faire pleinement valoir en se faisant mieux connaître hors de son pays. Cela le conduit à donner plus de publicité à ses emprunts et, partant, à réduire la proportion des opérations privées conclues dans la discrétion avec un petit nombre d'investisseurs.

Par ailleurs, les entreprises industrielles et commerciales sont de plus en plus nombreuses à vouloir solliciter le marché de l'euro et à attirer les investisseurs en leur proposant des rendements nettement plus élevés que les obligations émises par des Etats ou leurs établissements publics. Il ne se passe plus une semaine sans que s'annonce une grande société française. La prochaine devrait être Carrefour qui, *sous la direction de la BNP*, cherche à contracter un emprunt de 500 millions d'euros pour une durée de dix ans. On s'attend généralement *que ces obligations rapportent un de*mi-point de pourcentage de plus que les valeurs du Trésor public.

Une signature beaucoup plus rare figure au calendrier du début du mois de mars : Hutchinson-Whampoa, une société sino-britannique établie à Hongkong qui, par l'intermédiaire de la Deutsche Bank, prévoit de lever 500 millions d'euros pour une durée de sept ans. L'origine de l'émetteur explique l'intérêt que suscite cette affaire. Il s'agira du premier emprunteur d'Extrême-Orient, en dehors du Japon, à solliciter le marché depuis la crise asiatique de 1997.

Christophe Vetter

La remontée des taux à long terme pèse sur les Bourses

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
+ 1,91%	– 0,35%	– 0,90%	+ 2,38%	+ 1,67%
14 367,54 points	9 306,58 points	4 092,94 points	6 175,10 points	4 903,96 points

LES BOURSES mondiales ont perdu cette semaine un important facteur de soutien des cours : la baisse des taux observée sur les deux rives de l'Atlantique jusqu'à ces dernières semaines. Les déclarations d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, devant les parlementaires américains ont fait prendre conscience aux investisseurs que la banque centrale n'hésiterait pas à durcir sa politique monétaire si des signes de surchauffe de l'économie américaine venaient à se manifester. Ces propos ont suffi à propulser les taux des obligations du Trésor américain émises à trente ans à leur plus haut niveau depuis l'été, un mouvement qui a gagné les *marchés obligataires* du Vieux Continent.

Bien orientée, lundi, avec un bond de 2,28 %, la Bourse de New York a mal terminé la semaine, sous l'effet de la hausse des rendements obligataires et dans la crainte d'une correction sévère. L'indice Dow Jones a finalement légèrement reculé de 0,35 % d'un *vendredi à l'autre. Les bonnes nou*velles économiques ou en provenance des entreprises n'ont pas *évité aux actions de trébucher* alors qu'elles sont jugées déjà surélevées pour un bon nombre d'experts. *A la question posée par un* parlementaire américain qui lui demandait s'il fallait toujours parler, comme en décembre 1996, *« d'exubérance irrationnelle »* pour qualifier le niveau de Wall Street, Alan Greenspan a, une *nouvelle fois*, mis en garde sur les niveaux atteints à la Bourse américaine en estimant que *« les prix des actions sont suffisamment hauts pour soulever la question de savoir si elles ne sont pas surévaluées »*. Des craintes que partage le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.

En Europe, la vigueur du dollar, traditionnel soutien des valeurs européennes, a permis de contrebalancer l'effet *négatif de la re*montée des rendements sur le marché obligataire et les déclara*tions de responsables de la Banque* centrale européenne ne jugeant pas nécessaire pour le moment *d'assouplir la politique monétaire.* Cette baisse des taux est pourtant réclamée avec insistance par Oskar *Lafontaine, le ministre allemand* de l'économie, et par bon nombre d'économistes pour prévenir un *ralentissement trop fort de la* croissance en Europe.

DAIMLERCHRYSLER DÉÇOIT

La Bourse de Francfort a particulièrement bénéficié de la faiblesse de l'euro en début de semaine, les investisseurs tablant également sur un rebond de l'activité au second semestre. D'un vendredi à l'autre l'indice DAX a gagné 1,67 % sans toutefois passer la barre des 5 000 points.

Un euro faible devrait faciliter les exportations des entreprises al*lemandes qui ont été le principal* moteur de la croissance ces derniers mois. L'action Volswagen n'a pas *bénéficié des résultats records* enregistrés en 1998 et le constructeur automobile s'attend à une *cuvée moins bonne cette année* en raison du ralentissement de la croissance en Europe. Daimler-*Chrysler, qui a pourtant annoncé* un triplement de son dividende par action, a lui aussi connu une mau*vaise semaine en Bourse.*

En France, les investisseurs n'ont guère été impressionnés par les *bonnes nouvelles économiques, et* la Bourse de Paris. La place française n'a pas résisté en fin de semaine au mouvement de *baisse* observé sur les autres places européennes. En dépit de l'annonce d'une croissance meilleure que prévu en 1998, à 3,2 %, et d'une nouvelle baisse du chômage en janvier, l'indice CAC 40 a terminé dans le rouge vendredi. Sur cinq séances, la Bourse de Paris n'a pu conserver l'avance prise en début de semaine, le CAC 40 reculant de 0,90 %, à 4 092,94 points.

Les résultats de Bic et Schneider publiés cette semaine ont fortement déçu les investisseurs. Les titres des constructeurs automobiles ont également pâti des perspectives de résultats moins bons en 1999 que prévu par Volkswagen. Air France a, en revanche, réussi son entrée en Bourse. Introduit lundi à la Bourse de Paris, le titre de la compagnie aérienne publique a terminé la semaine à 17,10 € *comparé à un prix d'offre de 14 €*, après avoir atteint son plus haut niveau à 18,35 € mercredi.

*Le marché britannique s'est dis*tingué. Même si l'indice Footsie 100 a baissé jeudi et vendredi, les records enregistrés en début semaine permettent à l'indice vedette de la Bourse de Londres de progresser de 2,38 % d'un vendredi à l'autre. Des résultats d'entreprises meilleurs que prévu auxquels sont venus s'ajouter des annonces de programmes de rachats d'actions et une baisse de la livre qui devrait soulager les exportateurs, ont donné un coup de fouet à la place. Le marché reste d'autre part confiant sur la poursuite de la baisse des taux d'intérêt britannique cette année, même si la Banque d'Angleterre pourrait observer une pause le jeudi 4 mars, à l'issue de sa réunion mensuelle.

A Tokyo, si la Bourse a progressé sur la semaine, l'indice Nikkei n'est pas parvenu à percer le plafond des 15 000 points. Il termine la semaine à 14 367,54 points, en hausse de 1,91 % d'un vendredi à l'autre. *Les déclarations lors de la réunion* du G 7, le week-end dernier, en faveur d'un yen faible ont rassuré les investisseurs qui pensent que cette politique devrait faciliter la hausse des exportations et contribuer à relancer la machine économique.

Joël Morio

هكذا من الأصل

SPORTS Alors que vient de débuter le Super 12, le tournoi entre provinces de l'hémisphère Sud, les petits clubs français enregistrent une forme de désaffection pour le rugby. ● DANS LE PAYS BASQUE, les dirigeants de l'US Garazi et de l'US Baïgorri éprouvent quelque difficulté à s'adapter à la brutale évolution du rugby professionnel. Ils accusent l'argent de pervertir l'esprit de leur sport. ● SÉBASTIEN DARBON, un ethnologue auteur de plusieurs ouvrages sur le rugby et ses traditions, évoque, dans un entretien au *Monde*, les origines de la fracture grandissante entre rugby d'élite et rugby de masse. Il juge la culture traditionnelle de ce sport en danger. ● EN AFRIQUE DU SUD, Nick Mallett, l'entraîneur des Springboks, a eu carte blanche pour faire du Super 12 un laboratoire destiné à enrichir le vivier des champions du monde, en vue de la prochaine Coupe du monde.

Les petits clubs ne se sentent pas concernés par le rugby professionnel

Les dirigeants de deux équipes basques, l'US Baïgorri et l'US Garazi, emblèmes de ce rugby des villages typiquement français, ne se reconnaissent plus tout à fait dans l'évolution récente de leur discipline sportive

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRI (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyé spécial

« *Floc, floc* », font les crampons. « *Déployez à droite, déployez à gauche* », fait l'entraîneur, qui a chaussé une paire de bottes. Il a plu toute la journée, toute la semaine. Le terrain de rugby de Saint-Étienne-de-Baïgorri, dans le Pays basque, est détrempé, les ballons glissent entre les mains des joueurs qui parcourent la pelouse en grappes de cinq sous la lumière jaune des projecteurs. Les conditions sont exécrables, mais il ne manque personne, ce mercredi, à l'heure de l'entraînement de l'Union sportive de Baïgorri, club de village, club de Nationale 1 de rugby.

Les trois maçons de la première ligne sont à l'ouvrage dans la boue, tout comme les paysans, les artisans et les étudiants qui se mélangent dans les autres lignes. Un seul joueur, le demi de mêlée Michel Oçafrain, frère de Jean-Marc, arrière, et de Christian, demi d'ouverture, s'est fait excuser pour un léger retard : il arrivera après la traite de ses bêtes. Devant les locaux du club – « *le club-house* » construit par les joueurs et les dirigeants en 1988 –, ce bref délai indispose légèrement Bernard Arretche. L'ancien deuxième-ligne, une hachette sur l'épaule, s'active derrière un brasero : il doit faire griller l'agneau promis par le joueur-éleveur pour le gueuleton prévu après l'entraînement.

À l'intérieur, les dirigeants ont leurs propres soucis : comment accueillir dignement les trois accompagnateurs d'une sélection de jeunes Catalans venus en stage dans le pays ? « *On leur offre seulement un verre ou on les invite à manger avec nous ?* »

L'US Baïgorri et l'US Garazi, son voisin et rival de Saint-Jean-Pied-de-Port, sont deux des emblèmes du « rugby des villages », particularisme français dans un monde de l'Ovalie empreint de culture britannique. Deux anachronismes aussi, à l'heure du professionnalisme exacerbé des athlètes de l'hémisphère Sud. Dans ces deux bourgs de l'intérieur du Pays basque, le rugby est, au-delà de la pratique sportive, un rendez-vous social, un prétexte pour se retrouver et, quand tout va bien, chanter ensemble : « *C'est ce qui nous distingue, nous Basques* », *assure Philippe Garicoïx, manager* de l'US Garazi, également en Nationale 1.

UNIFORMISATION

Si loin de l'Adour et d'Aguilera – le stade du Biarritz Olympique de Serge Blanco, symbole départemental du rugby professionnel –, le rugby des gens de l'intérieur n'a pas été atteint par l'argent. « *Ici, au point de vue des primes, rien n'a changé depuis la création du club en 1973* », souligne un dirigeant de Baïgorri.

Le rugby d'élite, les Basques « de l'intérieur » l'évoquent presque en se pinçant le nez : « *Le rugby entre guillemets professionnel* », raille Philippe Garicoïx. Selon le manager de Garazi, le championnat de France de l'élite ne donne plus à voir que « *du jeu à treize amélioré* » : « *Aujourd'hui, on s'extasie lorsqu'on voit un essai en bout de ligne.* » « *Le jeu tend à s'uniformiser, alors qu'avant il y avait des cultures différentes, des styles* », ajoute l'entraîneur de Garazi, Jean-Claude Urruty. « *Quand on a vu un match de haut niveau, on les a tous vus*, entend-on, en écho, du côté de Baïgorri. *On fait le vide autour des regroupements et on report. C'est physique, les joueurs c'est des monstres, des colosses. Ce rugby-là, c'est pas pour nous.* » Dans chacun des deux clubs, les entraîneurs reconnaissent pourtant s'inspirer de ces nouvelles manières de faire...

Daniel Maigné in Carrés Ovales, éditions Subervie

En 1993, Denis Tillinac, écrivain nostalgique, humait déjà les vents mauvais de l'uniformité à venir : « *Les joueurs réciteraient tous la même leçon, ils deviendraient interchangeables et notre belle Ovalie perdrait ses mille saveurs.* » C'était dans *Rugby Blues* (éd. La Table Ronde). En 1997, Jean-Paul Rey publiait à son tour *Qu'ont-ils fait de notre rugby ?* (éd. Solar), autre titre évocateur du malaise naissant. En 1990, encore, Pierre Sansot écrivait *Le rugby est une fête* (Plon). Que s'est-il passé ?

Rugby stéréotypé, rugby cloné, rugby honni. Une fracture s'est creusée entre l'élite professionnelle et sa base. Premier accusé : l'argent. « *Ce qui nous éloigne le plus des clubs professionnels, c'est les budgets*, avance Philippe Garicoïx. *Ils ont des sommes astronomiques et le rugby perd de sa convivialité. Ça devient comme au foot. Les joueurs sont des pions.* » « *On ne comprend plus beaucoup l'évolution du rugby. On ne se sent pas concernés, on est désorientés : l'argent, la dope, tout cela nous dépasse complètement* », ajoute Paul Mousques, coprésident de Baïgorri.

Les jeunes joueurs eux-mêmes ne trouvent pas toujours grâce aux yeux des anciens : « *Plus individualistes, moins solidaires.* » Tous regrettent que, « *quand ça commence à être trop dur sur le terrain, il manque un peu de cette envie collective, de cette fierté* ». Récemment, un joueur de Garazi s'est fait excuser avant un match : il devait aller skier dans les Pyrénées. « *Inimaginable !* », assurent ses dirigeants. « *Au départ, le rugby, ici, c'était plutôt de la rigolade, de l'amitié*, dit le médecin de Baïgorri, Pierre Salze. *Les résultats venant, il a fallu faire quelques sacrifices, se préparer mieux. Nous assistons en ce moment à un virage, peut-être à la fin d'une histoire.* »

Pour faire face aux enjeux sportifs, mais aussi à la faible démographie et au léger désamour du rugby dans les villages, une fusion des deux clubs basques est à l'étude. Dans les deux vallées, ce projet contrarie beaucoup de monde. « *Nous sommes un peu comme le village d'Astérix*, avoue Paul Mousques. *Nous essayons de faire durer quelque chose, mais nous savons que nous luttons contre quelque chose d'inexorable* ».

Eric Collier

Sébastien Darbon, ethnologue

« La culture traditionnelle du rugby est aussi menacée à la base »

SÉBASTIEN DARBON, ethnologue du CNRS à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le rugby. Son dernier livre, *Rugby d'ici, une manière d'être au monde* (éditions Autrement), se penche sur la culture traditionnelle du rugby.

« Votre ouvrage est sous-titré *Une manière d'être au monde*. Comment définissez-vous ce mode de vie ?

– *Il s'agit bien d'une manière* d'être au monde et d'un mode de vie spécifique. La notion de culture sportive au singulier n'a pas grand sens, mais on peut identifier des cultures sportives. Chacune est caractérisée par une combinaison de pratiques, de comportements, de représentations du monde spécifiques, qui contribuent à une certaine homogénéité du groupe des pratiquants. Dans le cas du rugby à XV, on peut identifier un certain nombre d'invariants culturels, c'est-à-dire des traits que l'on retrouvera à l'œuvre aussi bien à Tyrosse qu'à Auckland ou dans la banlieue de Tokyo, précisément parce que ce sont les règles du jeu qui les imposent.

– En quoi les règles du jeu du rugby influent-elles sur le comportement social des joueurs ?

– Des trois sports collectifs de combat que sont les deux rugbys et le football américain, le rugby à XV est le seul qui prévoit une véritable mêlée. Ce dispositif très particulier est au départ de l'existence d'une certaine conception du groupe chez les pratiquants : fortes pratiques de solidarité, sur le terrain comme en dehors, goût prononcé pour la proximité entre supporteurs et joueurs, refus de la starisation et des comportements trop individualistes... Deuxième type d'invariant culturel : ce que j'ai appelé le plaisir de la transgression et de l'excès. Le corps du joueur de rugby est un « corps de l'excès », forgé dans le combat collectif, un corps qui déborde de lui-même, qui constamment affirme sa virilité – la « troisième mi-temps » étant une des manifestations les plus tangibles de ce débordement.

» Je crois qu'il n'existe pas de sport dont les pratiquants soient à ce point persuadés d'être les dépositaires d'une culture spécifique, dont ils se doivent de défendre les valeurs fondamentales.

– Cette manière d'être a-t-elle souffert du passage au professionnalisme ?

– L'argent a toujours circulé dans le rugby ; il le fait simplement de façon plus voyante et plus accentuée. Ce qui me paraît beaucoup plus menaçant pour la culture traditionnelle du rugby, c'est l'éventualité d'une modification radicale des règles du jeu sous la pression des chaînes de télévision. Le rugby est un sport aux règles complexes, caractérisé par de nombreuses phases de jeu peu lisibles par le profane. Que se passera-t-il, par exemple, si l'on supprime l'affrontement en mêlée ordonnée sous prétexte que ce n'est pas assez spectaculaire ? En France, pour de tout autres raisons, on a déjà commencé à interdire la poussée en mêlée dans les séries inférieures. C'est passé assez inaperçu. J'y vois au contraire un facteur d'évolution radicale de la culture du rugby.

– Vous évoquez la « société fermée » du rugby. Cette société survit-elle en 1999 ?

– Avec l'expression « société fermée », qui n'a aucune connotation péjorative, je fais référence à la notion de microsociétés de type communautaire. Il s'agit de groupes caractérisés par une organisation non pyramidale, à forte démocratie interne, mais difficiles d'accès et relativement peu ouverts sur l'extérieur. Le rugby, dont la pratique est très exigeante, est un sport qui se mérite. Mais, une fois que l'on fait partie de la grande famille, on y est bien protégé, et la solidarité s'y déploie avec force. A l'amour du clocher et du maillot se substitue, pour les joueurs, un rapport plus « mercenarisé », plus centré sur les opportunités matérielles que sur la symbolique identitaire.

– Le fossé entre rugby d'élite et rugby de masse est-il en train de se creuser ?

– *J'étais* récemment dans la région de Bagnères-de-Bigorre, où j'ai assisté à un match de quatrième série régionale. *L'équipe réserve des* locaux a dû déclarer forfait car elle n'avait pu réunir que dix joueurs. Aucun des joueurs absents n'a pris la peine de téléphoner pour dire qu'il ne viendrait pas jouer... On pourrait multiplier ce genre d'anecdotes, qui mettent en scène ce que les dirigeants de club identifient comme un « *changement de mentalité* » chez les joueurs : ils y mettent pêle-mêle la multiplication des possibilités de loisirs, l'incapacité à se centrer sur une activité privilégiée, la mobilité accrue, la perte du sens des responsabilités... Ces discours doivent être pris au sérieux car ils révèlent un malaise grandissant. Les dirigeants bénévoles, qui sont au fondement de l'existence du rugby, sont de plus en plus nombreux à être découragés. La culture traditionnelle du rugby n'est pas seulement menacée d'en haut, elle l'est aussi par en bas. »

Propos recueillis par Eric Collier

En Afrique du Sud, le Super 12 sert de répétition générale avant la Coupe du monde

JOHANNESBURG (Afrique du Sud)
de notre correspondant

Objectif Coupe du monde. Le rugby de l'hémisphère Sud a entamé la nouvelle saison de Super 12, vendredi 26 février, avec une seule idée en tête : se préparer au mieux pour maintenir sa suprématie sur les équipes européennes. Ces dernières bénéficieront de l'avantage du terrain lors du tournoi mondial (1er octobre-6 novembre). Mais elles n'ont jamais gagné la compétition et tout a été fait cette année pour transformer le Super 12 (qui oppose des équipes régionales d'Australie, d'Afrique du Sud et de Nouvelle-Zélande) en un véritable banc d'essai pour les sélections nationales de l'hémisphère Sud.

C'est particulièrement vrai chez le tenant du titre mondial, l'Afrique du Sud. Les Springboks *ont besoin de se rassurer* après une tournée laborieuse en Europe conclue par une défaite contre l'Angleterre. *Le rugby sud-africain* veut aussi prendre un ascendant sur ses voisins en mettant fin à la *domination néo-zélandaise et australienne* sur le Super 12. En 1998, les Sharks de la province du Natal ont encore une fois été stoppés en demi-finale et les trois autres équipes sud-africaines pour finir dans les quatre dernières au classement.

Cette année, Nick Mallett, l'entraîneur des « Boks », a eu carte blanche pour faire du Super 12 un laboratoire destiné à enrichir le vivier des joueurs et à harmoniser le style de jeu avec celui de l'équipe nationale. Le technicien ne veut pas vraiment mettre en cause le dynamisme et la mobilité qui caractérisent désormais le rugby sud-africain. Inquiet néanmoins de la domination du pack anglais lors du dernier test joué par son équipe à Twickenham, il souhaite disposer d'une première ligne mieux adaptée au jeu et au climat européens. Une étroite concertation s'est instaurée avec les entraîneurs régionaux pour détecter des avants plus lourds et plus solides. « *Dans l'hémisphère Nord, le jeu est plus lent et plus resserré. Les conditions climatiques et l'état du terrain militent contre un jeu expansif. Nous devons identifier les avants capables de s'adapter à ces contraintes* », a souligné Eugene van Wyk, l'entraîneur des Northern Bulls.

JOUEURS DE COULEUR

L'approche de la Coupe du monde a fait passer les susceptibilités régionales au second plan, au point que la composition même des équipes du Super 12 s'est opérée en collaboration avec Nick Mallett, en fonction des intérêts de l'équipe nationale. L'objectif a consisté à répartir les meilleurs titulaires d'un même poste entre les différentes sélections régionales. Le procédé évite à ces joueurs de rester sur le banc des remplaçants et leur permet de faire leurs preuves. De son côté, l'entraîneur national peut davantage juger de leur forme et mieux orienter ses choix de sélection. « *Nous ne ferons plus l'erreur de mettre les deux meilleurs titulaires d'une position donnée dans la même équipe. Nous voulons diffuser le talent et faire en sorte que tous les meilleurs joueurs se frottent au Super 12* », avait affirmé Nick Mallett avant le début de la saison.

L'entraîneur des Springboks a indiqué qu'aucune place n'était garantie dans la sélection nationale et que les joueurs seraient jugés avant tout sur leur prestation dans le tournoi entre provinces de l'hémisphère Sud. « *Le Super 12 va servir de test pour voir si les jeunes joueurs peuvent confirmer leur talent et si les joueurs plus établis sont capables de maintenir leur niveau* », a-t-il prévenu.

Pression du pouvoir politique oblige, la saison de Super 12 qui débute devrait permettre d'intégrer davantage de joueurs de couleur dans les Springboks. Elle constitue aussi la dernière occasion de sélection pour des grands joueurs en quête de rachat, comme André Joubert ou Chester Williams.

Pour évaluer les performances, le sélectionneur et ses homologues régionaux vont disposer d'un outil « high tech », mis au point par un groupe de chercheurs dévoués à la cause du ballon ovale. Au fil de la saison, un programme informatique devrait constituer une base de données permettant de disséquer et de comparer les prestations des rugbymen sud-africains et de leurs adversaires, poste par poste, joueur par joueur. « *Nous mettons en commun notre intelligence pour le plus grand bien du rugby sud-africain* », s'est réjoui Jake White, le conseiller technique des Springboks, chargé de superviser le programme.

Tous ces efforts s'inspirent d'une intention sportive louable qui est de permettre à l'équipe sud-africaine de conserver la couronne mondiale. Mais ils transforment le Super 12 en une épreuve de sélection et de préparation où l'enjeu d'une place dans l'équipe nationale pour la Coupe du monde s'ajoute à la pression de la compétition elle-même. Le nouveau dispositif incite à une course à la performance déjà entretenue par le rythme effréné du rugby professionnel dans l'hémisphère Sud. Une dizaine de Springboks débutent d'ailleurs la saison à l'infirmerie ou handicapés par une blessure.

Frédéric Chambon

Amélie Mauresmo est fidèle au rendez-vous fixé à Paris

La joueuse française a battu la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis, devant un public enthousiaste. Elle devait rencontrer en demi-finale, samedi 27 février, la Belge Dominique Van Roost

Finaliste des derniers Internationaux d'Australie, le 30 janvier, où elle avait été battue par Martina Hingis, Amélie Mauresmo a pris sa revanche, vendredi 26 février, à l'occasion des quarts de finale de l'Open Gaz de France, au stade Coubertin, à Paris. Dominée dans le premier set, la Française a réglé son jeu, et dominé la Suissesse devant un public chaleureux. Ainsi, en quelques mois, Amélie Mauresmo s'est hissée parmi les meilleures joueuses mondiales. Elle a aussi montré qu'elle savait supporter la frénésie médiatique qui l'entoure depuis ses victoires australiennes et l'affirmation de son homosexualité. Elle devait rencontrer en demi-finale, samedi 27 février, la Belge Dominique Van Roost. Une autre Française, Nathalie Dechy, s'est également qualifiée pour les demi-finales, confirmant la bonne santé du tennis féminin français.

LES DEUX fronces qui barrent son front, quand elle est résolue, sont visibles de loin. Amélie Mauresmo est enfin elle-même. Après avoir largué ses nerfs et l'impatience qui l'a paralysée dans la première manche, elle forge sa victoire à grands coups de revers, de volées et de constance têtue. En face, Martina Hingis, la numéro un mondiale, ploie sous ses coups. Un mois après son exploit aux Internationaux d'Australie, Amélie prouve qu'elle peut encore faire mieux. Et vite.

TENNIS

Vendredi 26 février, au stade Coubertin à Paris, dans une atmosphère de finale de Coupe du monde de football, la Française a pris sa revanche sur la Suissesse qui l'avait battue dans la finale australienne, le 30 janvier. Cette fois, elle l'a éliminée en quart de finale de l'Open Gaz de France (2-6, 6-1, 6-3). Elle a aussi mis fin à une série de trois défaites encaissées contre la Suissesse entre juillet 1998 et janvier 1999.

Entrée blême et crispée sur le court, Amélie a accumulé bourdes et fautes directes dans la première manche avant de relever le front et de dépasser la numéro un mondiale de sa forte frappe et de son intelligence, en variant son revers et son coup droit devenu obstiné. Ce fut un match magnifique, le troisième set, surtout, façonné d'âpres échanges ou de blitz vers le filet. Et pétri de cette émotion sourde, celle provoquée par une joueuse absolument attachée à son destin de championne. Sollicitée comme jamais depuis le début du tournoi, devenue coqueluche du tennis féminin français, Amélie Mauresmo a prouvé aussi qu'elle était capable d'assumer son nouveau statut de femme-joueuse publique. Elle dit : *« Oui, c'est le plus beau match de ma carrière, car il y avait la manière et l'ambiance. »* En un mois, elle a battu deux numéro un mondiales, Lindsay Davenport en demi-finale des Internationaux d'Australie et Martina Hingis à Paris : *« Cela prouve que mon parcours à Melbourne n'était pas un hasard. »* Martina, elle, lâche : *« C'est une joueuse dangereuse. »*

MONTÉE EN PUISSANCE

Depuis son premier match, mercredi, à Paris, Amélie Mauresmo est donc montée en puissance. Elle a consciencieusement décortiqué sa première partie poussive contre sa compatriote Laurence Andretto (6-2, 7-5) et elle s'est reprise dès le lendemain en atomisant la Slovaque Karina Habsudova en moins d'une heure (6-2, 6-1) : *« Ce qui est incroyable c'est qu'elle apprend énormément de chaque match*, souligne Isabelle Demongeot, qui coordonne la structure au sein de laquelle évolue la joueuse. *Avec Christophe Fournerie, son entraîneur, nous discutons de tactiques et quand elle les met en place, elle est partie pour gagner. Contre Martina Hingis, nous avons senti dans le premier jeu du deuxième set qu'elle mettait enfin la stratégie en place. Dans la troisième manche, je ne me faisais plus de souci. »*

A Paris, dans la tourmente médiatique, Amélie Mauresmo est donc *restée sereine. Elle n'a pas de secret* pour évacuer la tension, si ce n'est l'attention de ses proches, une décompression totale après chaque match et un emploi du temps parfaitement cloisonné entre obligations officielles, entraînement et vie privée. Demi-finaliste à l'Open Gaz de France, elle n'a pas raté le rendez-vous qu'elle s'était fixé avec le public français venu la découvrir. Vendredi, on jouait à guichets fermés avec 4 500 personnes heureuses dans les tribunes. Françoise Durr, chargée du haut niveau féminin à la fédération, sortie tout émue du match, a grommelé sur un ton bouleversé : *« Si après ça, ils n'aiment pas le tennis féminin, ils n'ont qu'à rester chez eux. »*

Amélie Mauresmo ? *« C'est un Yannick Noah féminin, elle a une personnalité, un charisme et cette façon d'être transcendée par le public »*, s'extasie Isabelle Demongeot. Jusqu'où peut-elle aller ? Numéro un mondiale ? Amélie réfléchit un temps à la question et acquiesce. *« Pour moi, cela passe par une victoire en grand chelem. »* Samedi, la joueuse française devait rencontrer en demi-finale la Belge Dominique Van Roost, qui a écarté la Russe Likhovtseva (7-5, 6-0). Il y a un an seulement, Amélie Mauresmo ne faisait que passer au stade Pierre-de-Coubertin : elle avait été éliminée au premier tour des qualifications. Un an et une vie. Pour elle, le temps ne cesse de s'accélérer. Elle dit : *« Je me suis prouvé beaucoup de choses. »* Elle pourra désormais perdre comme elle sait gagner, il faudra revoir ce service défaillant parce qu'il ne veut pas aller de l'avant, revoir ce retard à l'allumage qui lui a coûté un set. Pour l'heure, à Paris, il y a du bonheur, de la gourmandise et des promesses, toutes tenues.

L'autre demi-finale devait opposer la Française Nathalie Dechy, qui a battu sa compatriote Amélie Cocheteux (6-1, 4-6, 6-1) à l'Américaine Serena Williams, victorieuse de la Française Julie Halard-Decugis (6-2, 6-3).

Bénédicte Mathieu

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : à quatre mois du début du championnat d'Europe qu'elle organise, l'équipe de** *France a réalisé une performance* de choix en s'imposant (57-50), vendredi 26 février à Lyon, face à la Yougoslavie, championne du monde en titre. La veille, à Clermont-Ferrand, les Français avaient perdu (69-80) le premier des deux matches amicaux face aux Yougoslaves.

■ **FOOTBALL : l'attaquant sud-coréen Jung Won-seo**, 28 ans et 76 sélections nationales, quitte le RC Strasbourg pour retourner *dans son pays où il jouera avec le* club de Suwon Samsung. En un an de présence à Strasbourg, il n'aura participé qu'à douze rencontres et marqué quatre buts. La direction de l'équipe alsacienne cherchait depuis des mois à se séparer du Sud-Coréen qui avait été recruté pour environ neuf millions de francs.

■ **Nicolas Anelka, l'attaquant du club londonien d'Arsenal** et de l'équipe de France, ne sera pas *transféré durant l'été, a annoncé* l'entraîneur de l'équipe anglaise, Arsène Wenger. L'Olympique de Marseille, le FC Barcelone et la Juventus Turin ont manifesté leur intérêt pour le jeune buteur qui ne se plaît pas en Angleterre. *« Nicolas Anelka n'est pas à vendre »*, a pourtant affirmé Arsène Wenger.

■ **SKI NORDIQUE : le Japonais Kazuyoshi Funaki** est devenu, vendredi 26 février à Ramsau (Autriche), champion du monde du saut (K 90) devant ses compatriotes Hideharu Miyahira et Masahiko Harada. Le Français Nicolas Dessum a pris la 19e place. *L'Autriche s'est adjugé le titre du* relais 4 × 10 kilomètres messieurs devant la Norvège et l'Italie. La France n'a pu faire mieux que quinzième.

■ **VOILE : Raphael Dinelli et la société Sodebo**, qui avait parrainé le monocoque 60 pieds du skipper lors de la dernière Route du Rhum, ont officialisé, vendredi 27 février, leur séparation. Raphael Dinelli est à la recherche d'un nouveau sponsor pour essayer de participer au Vendée Globe 2000.

Le championnat de France de football de D1

Montpellier-Monaco	2-3
Marseille-Strasbourg	1-0
Nantes-Bordeaux	0-0
Paris SG-Lyon	0-1
Bastia-Toulouse	1-1
Auxerre-Lens	1-2
Metz-Sochaux	1-1
Le Havre-Lorient	0-1
Rennes-Nancy	2-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Diff.	Cheval
1 Marseille	54	25	16	6	+23	▲ NPGPG
2 Bordeaux	53	25	16	5	+31	▼ NGNGN
3 Lyon	44	24	12	8	+13	= GGGGG
4 Monaco	41	24	12	5	+13	= NGGGG
5 Nantes	40	25	11	7	+1	▲ NGNPG
6 Lens	39	25	10	9	+8	▼ GNGPN
7 Lorient	35	25	10	5	0	▲ NPPGG
8 Auxerre	33	25	9	6	+3	▼ NGNNP
9 Rennes	31	24	8	7	+2	= PGNPP
10 Paris SG	31	25	9	4	−3	= NPPPN
11 Metz	29	24	7	8	−7	▲ PGPGN
12 Sochaux	28	25	7	7	−2	▼ PPGPP
13 Marseille	25	24	5	10	−7	= NPPNP
14 Toulouse	25	25	5	10	−18	▲ PGGGN
15 Nancy	24	24	6	6	−10	▼ PGPPP
16 Lorient	24	25	5	9	−17	▲ PNPNG
17 Le Havre	22	24	5	7	−13	▼ PGNPP
18 Bastia	18	22	3	9	−19	= NNNPN

	Rouges	Jaunes
1 Auxerre	0	41
2 Nantes	1	83
3 Lorient	1	87
16 Bordeaux	5	57
17 Lens	6	45
18 Bastia	11	72

1 Bordeaux 51 buts • 2 Marseille, Montpellier 43 buts.

1 Bordeaux, Marseille 20 buts • 3 Lyon 21 buts.

1 Wiltord (Bordeaux) 17 buts • 2 Lasiandes (Bordeaux) 14 buts • 3 Maurice (Marseille) 11 buts.

29e JOURNÉE : Mardi 9 mars : Sochaux-Marseille, Nancy-Bordeaux. Mercredi 10 mars : Monaco-Metz, Paris SG-Nantes, Strasbourg-Bastia, Toulouse-Le Havre, Lyon-Auxerre, Lorient-Rennes, Lens-Montpellier.

Rennes entretient ses rêves de Coupe d'Europe

LA FIN de la 25e journée du championnat de France de football a été marquée par la bonne opération du Stade de Rennes qui s'est imposé (2-1), vendredi 26 février, devant l'AS Nancy-Lorraine. Les Bretons, qui restaient sur une surprenante élimination (0-2) en 16e de finale de la Coupe de France au Mans (deuxième division), se sont pleinement rachetés. Avec 40 points, Rennes reste un candidat sérieux à *une qualification pour une Coupe* d'Europe puisque l'AS Monaco, qui occupe la quatrième place qualificative à la Coupe de l'UEFA, ne compte qu'un point de plus.

FOOTBALL

Le RC Lens, champion de France en titre, s'est relancé en l'emportant (2-1) à Auxerre, qui concède ainsi sa deuxième défaite consécutive à domicile après l'exploit réalisé par Toulouse également vainqueur sur le score de 2-1. *« Nous n'avons pas eu un arbitrage normal »*, s'est plaint l'entraîneur auxerrois Guy Roux avant de rappeler l'origine alsacienne de l'arbitre, Philippe Kalt. A plusieurs reprises, Guy Roux, né à Colmar (Haut-Rhin), aurait fait pression auprès de la commission centrale d'arbitrage pour qu'elle n'envoie pas à Auxerre d'arbitres alsaciens. Si Lens peut encore ambitionner une qualification européenne, l'AJ Auxerre s'est résignée à une morne saison. *« Et encore, notre maintien n'est pas assuré »*, estime Guy Roux avec le sens de la mesure *qui le caractérise.*

Le Toulouse FC a confirmé son renouveau à Bastia. Après trois succès de rang, l'équipe d'Alain Giresse a obtenu un match nul (1-1) mérité sur le terrain de l'équipe corse, qui n'en finit pas de décevoir ses supporteurs. Dans la lutte contre la relégation, Lorient a renoué avec l'espoir en gagnant (1-0) au Havre grâce à un but de l'ancien attaquant du Paris Saint-Germain, Patrice Loko. *« Nous avons gagné à la régulière »*, s'est réjoui l'entraîneur lorientais, Christian Gourcuff. Son collègue havrais, Joël Beaujouan, a présenté dès la fin de la rencontre sa démission au président du club, Jean-Pierre Hureau. Il avait succédé le 9 octobre à Denis Troch, parti rejoindre le Paris SG et Artur Jorge.

Cyclisme : une déposition met en cause Roger Legeay

ALORS que la saison vient tout juste de reprendre, une nouvelle affaire met en évidence les pratiques douteuses en vigueur dans le milieu du cyclisme. Le juge Patrick Keil, qui a multiplié les auditions cet automne au palais de justice de Lille, est en possession de nombreuses pièces, dont quelques-unes seulement ont été dévoilées à ce jour. Le magistrat détient, en particulier, un document accablant pour Roger Legeay, le directeur sportif de l'équipe Crédit agricole, qui est également le vice-président de la Fédération française de cyclisme (FFC), le président de la ligue professionnelle, et qui siège encore en commission à l'Union cycliste internationale (UCI).

Il s'agit du procès-verbal d'audition du docteur Patrick Nedelec, licencié de l'équipe Gan par Roger Legeay, en 1996, et suspendu trois ans par la fédération, suite aux contrôles positifs de Laurent Desbiens et de Philippe Gaumont, ce qui n'empêche pas le praticien de continuer à s'occuper de cyclistes. L'AC Boulogne-Billancourt, club parisien historique, vient ainsi de se voir refuser son affiliation à la Nationale 3, pour avoir déclaré comme médecin... le docteur Patrick Nedelec !

NOUVEL ÉCLAIRAGE

Une partie de la déposition du médecin, qui date du 18 septembre 1998, a été publiée par le quotidien espagnol *El Pais*, le 8 février 1999. Le docteur Nedelec y reconnaît avoir traité Laurent Desbiens et Philippe Gaumont avec des anabolisants et des corticoïdes. La suite de ses déclarations porte un nouvel éclairage sur l'affaire : *« J'ai su, après, que Legeay avait promis à Gaumont de le garder dans l'équipe et de doubler son salaire s'il acceptait de me désigner comme coupable et s'il ne reconnaissait pas l'existence du dossier médical. Gaumont me l'a confessé par écrit, et je tiens une photocopie à votre disposition. »*

A l'époque des faits, Patrick Nedelec était membre du bureau directeur de la FFC après avoir été chargé du contrôle antidopage, lors du Tour de France notamment. Il avait rejoint l'équipe Gan suite à la disparition de la formation Castorama, où il avait remplacé le docteur Armand Mégret, jugé trop peu « performant ». Depuis, le docteur Mégret a pris les commandes du suivi médical longitudinal contrôlé, institué, cette saison, par la FFC.

Dans sa déposition, Patrick Nedelec explique encore que *« chez Gan, il y avait deux masseurs qui dopaient : Francis... je ne sais plus comment, et Le Coq ou de Cock, que Legeay avait placé président de l'association des masseurs* [et qui] *se déplaçait toujours avec une valise fermée à clé. »* Michel de Cock avait été interpellé, avec ladite valise, à l'occasion des Six Jours de Grenoble, en octobre 1997.

« Dans le camion, poursuit le docteur Nedelec, *il y avait deux réfrigérateurs, mais je n'avais accès qu'à un. L'autre était cadenassé, et seul le masseur avait la clé. (...) Legeay avait cette politique : "Je ne veux rien savoir." J'ai l'impression qu'il savait tout et qu'il pratiquait la politique de l'autruche. »*

Et le médecin d'ajouter : *« Je ne crois pas que le président de la ligue puisse être en même temps directeur d'une équipe et vice-président de la fédération. Cela explique son ascendant sur les autres directeurs. (...) Mais j'ai peur, je crains Legeay. »*

Nicolas Guillon

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.

CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS
RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL : 01 53 83 79 79 - 3615 INFO CHAUVE - www.clinique-matignon.com

UNE JOURNÉE À TOULOUSE
Le Monde LA POSTE
Vendredi 12 mars 1999
LE MONDE ET LA POSTE vous invitent à
Cahier Spécial « Vivre à Toulouse » dans Le Monde daté du 10 mars
■ Rencontrer
Acteurs des métiers de la communication et responsables de la rédaction du Monde
■ Découvrir
Le Monde, La Poste, le multimédia et l'espace philatélie
■ Débattre
« Vivre à Toulouse »
un débat public dont vous êtes les acteurs : les questions des Toulousains sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels...
au THÉÂTRE DE LA CITÉ
à partir de 13 h 30
1, rue Pierre-Baudis, Toulouse
Entrée libre et gratuite
Coordination : J.F.D. System/Information et Entreprise
Posez vos questions sur l'avenir de Toulouse
Question : _____
A retourner par courrier à : LE MONDE, Jean-Paul BESSET 10, rue des Arts, 31000 Toulouse

هكذا من الأصل

L'énigme du premier dinosaure connu pourrait être résolue

Un nouveau fossile a été trouvé en Normandie

L'ÉNIGME avait plus de cent cinquante ans. En 1824, un chanoine anglais, William Buckland, trouve, près d'Oxford, une mâchoire extraordinaire et quelques ossements de grande taille. Croyant avoir affaire à un saurien géant de dix mètres de long, il baptise l'animal du nom de *Megalosaurus*. Il s'agissait en fait du premier dinosaure – le mot n'apparaît qu'en 1842 – de l'histoire de la paléontologie.

Il faut traverser la Manche, en 1835, pour suivre le deuxième acte de cette enquête scientifique. En juillet de cette année-là, raconte Philippe Taquet, directeur du Laboratoire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), « *Jacques Amand Eudes-Deslongchamps, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Caen, est informé que des ossements ont été trouvés dans un bloc de pierre issu d'une carrière. En les récupérant, il apprend qu'un autre bloc a été transporté en ville. Il finit par le retrouver, l'achète et y découvre sept vertèbres.* »

Aucun des os retrouvés n'est commun avec ceux de Buckland, mais Eudes-Deslongchamps n'en estime pas moins que le dinosaure carnivore et bipède qu'il a partiellement reconstitué – et appelé *Poekilopleuron bucklandii*, en hommage à l'Anglais – diffère du *Megalosaurus*. Dans une lettre adressée en 1837 au célèbre naturaliste Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, le professeur caennais admet cependant qu'il pourrait s'agir du même type d'animal.

Le dinosaure français est-il ou non le « frère » de l'anglais ? La question aurait pu rester sans réponse, puisque la collection d'Eudes-Deslongchamps fut entièrement détruite sous les bombes qui s'abattirent sur Caen en 1944. Mais le MNHN s'en était procuré quelques moulages ; tous les indices n'avaient donc pas disparu. Restait à trouver la preuve, le lien entre les deux rives du Channel.

AU PEIGNE FIN

Le troisième et dernier acte vient de se dénouer. Il y a quelques années, André Dubreuil, maire de la commune de Conteville (Calvados), décide d'aménager une petite parcelle de terrain qu'il possède. Il y cherchait des coquillages fossiles quand, raconte-t-il, « *mon œil a été attiré par une pierre orangée montrant des formes de crocs.* » Voulant en savoir plus, il s'adresse à un professeur de l'université de Caen puis à Philippe Taquet. Il s'agit d'un dinosaure vieux de 165 millions d'années.

En septembre 1998, une escouade du Muséum débarque en Normandie et passe le terrain au peigne fin. La récolte est exceptionnelle, « *tant par la qualité de conservation que par la nature des pièces, essentiellement des éléments crâniens que l'on ne trouve que très rarement sur les dinosaures européens* », explique Ronan Allain, membre de l'équipe de M. Taquet. Les premiers indices semblent prouver que le « dinosaure manquant », dont la découverte a été tenue secrète jusqu'au 25 février, a enfin été mis au jour. Dans ce cas, l'addition de tous les os donnerait un squelette presque complet et devrait permettre de replacer les mégalosaures, mal connus, dans la généalogie globale des dinosaures.

Pierre Barthélémy

Des prévisions climatiques saisonnières pourraient être commercialisées dès 2000

Des recherches sont en cours pour améliorer la fiabilité des modèles numériques

Agriculteurs, industriels et décideurs sont intéressés par des prévisions météo à moyen terme, qui leur permettraient de planifier leurs activités en évitant pertes ou catastrophes. Les bulletins météo perdent actuellement toute fiabilité au-delà de cinq jours. Mais les chercheurs élaborent des modèles plus globaux capables de pronostiquer plusieurs mois à l'avance l'évolution des températures ou des précipitations.

QUAND et où redouter une série d'avalanches ou une crue torrentielle ? Moins dramatiquement, à quel moment démarrer un chantier de travaux publics en échappant aux chutes de neige ? Quand effectuer ses semis pour éviter que les cultures ne souffrent d'un épisode de sécheresse ? Comment établir un plan de charge annuel du parc électro-nucléaire en fonction des températures ? A ces questions, les météorologistes sont encore incapables de répondre. Mais, « *dans dix ans, nous saurons faire* », assure avec confiance Philippe Courtier, directeur général adjoint de Météo-France.

Son optimisme peut surprendre. Les prévisions du temps classiques ne vont pas au-delà de cinq jours, et même le Centre européen de prévision à moyen terme de Reading (Grande-Bretagne) ne se hasarde pas à établir des projections, au demeurant extrêmement aléatoires, sur plus de dix jours. C'est que, pour réaliser des pronostics à plus longue échéance, d'un ou deux trimestres, les chercheurs utilisent une autre approche et d'autres modèles.

Il ne s'agit plus, comme pour l'élaboration des *bulletins météo*, de partir du temps qu'il fait aujourd'hui pour déterminer celui qu'il fera demain, puis, de proche en proche, les jours suivants, avec une marge d'erreur qui va croissant. Les prévisions dites saisonnières ont un autre objectif. Elles visent à déterminer, sur une période prolongée, un climat moyen, qui n'a de chance d'être conforme à la réalité que parce qu'il décrit justement un état médian. « *La prévision du temps est limitée à quelques jours en raison de la nature chaotique de l'atmosphère. Mais la circulation atmosphérique moyenne est plus prévisible que ses états instantanés successifs* », rappelle Pierre Bessemoulin, directeur de la climatologie à Météo-France.

Le modèle numérique utilisé, Arpège-Climat, est développé depuis 1992 par le Centre national de recherches météorologiques de Toulouse. Il possède des mailles plus larges (300 kilomètres) que le modèle de prévision à quelques jours Arpège (25 kilomètres actuellement et, d'ici à la fin de l'année, 14 kilomètres). L'un des principaux paramètres pris en compte est la température de surface des océans, qui joue un rôle déterminant – un effet de « forçage » – sur les conditions climatiques.

La France n'est pas seule à s'être engagée dans cette voie, explorée par les Américains, les Anglais et, de façon collective, les Européens. De beaux succès ont déjà été obtenus. Ainsi, l'apparition du dernier phénomène climatique El Niño a pu être prédite (à partir des prévisions d'anomalie de températures de surface dans l'océan Pacifique tropical) dès l'automne 1996, plusieurs mois avant que l'oscillation australe ne soit détectable. Sa progression et sa décroissance ont ensuite été anticipées correctement.

Pourtant, la fiabilité des prévisions saisonnières laisse encore à désirer. Les chercheurs ont pu le vérifier avec le programme européen Provost, qui, lancé en 1996, consiste à faire tourner des modèles prédictifs à quatre mois, sur la période 1979-1993, et à comparer leurs résultats avec les conditions climatiques réellement observées. Pour mettre toutes les chances de leur côté, ils ont pourtant eu recours à quatre modèles distincts, dont ils ont combiné les prévisions. Le bilan est pour le moins mitigé. Pour la France, par exemple, la tendance des températures hivernales (en écart positif ou négatif par rapport à la moyenne) a été bien prévue neuf fois sur quatorze.

« *Le score est meilleur que celui d'un tirage à pile ou face* », plaisante Michel Dequé, l'un des animateurs de ce programme. Plus sérieusement, il estime que « *la stratégie qui consiste à faire confiance au modèle est significativement plus efficace, sur quinze ans, que toute stratégie purement aléatoire* ». Mais, en ce qui concerne les températures estivales ainsi que les précipitations – été comme hiver –, les modèles se sont le plus souvent fourvoyés.

Pour progresser, les météorologistes misent sur le développement de modèles couplés océan-atmosphère, seuls capables de simuler les rouages de la complexe machinerie thermique. Ils comptent aussi introduire dans leurs logiciels des paramètres supplémentaires, notamment l'humidité des sols, la couverture neigeuse et l'étendue des glaces de mer. Autant dire qu'ils ne sont pas au bout de leurs peines. Dès cette année, annonce pourtant Pierre Bessemoulin, Météo-France a l'intention de transformer son modèle de recherche en système opérationnel, avec comme objectif de fournir, en l'an 2000, des premiers services commerciaux.

La demande de prévisions climatiques saisonnières est aussi forte que diversifiée. Non pas du public, pour lequel des tendances générales lointaines sont de peu d'intérêt, mais de la part des milieux socio-économiques. Paul Caseau, inspecteur général d'EDF, chiffre à 1 milliard de francs (150 millions d'euros) le gain annuel que pourrait réaliser l'entreprise publique en optimisant la gestion de ses centrales nucléaires et de ses barrages hydrauliques en fonction de températures annoncées plusieurs mois à l'avance.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, extrêmement sensible aux aléas climatiques, celui des assurances, désireux de mieux estimer les risques de catastrophes naturelles, les industries agroalimentaires sont autant de clients potentiels. Les agriculteurs sont sans doute parmi les plus directement intéressés, explique Philippe Debaecke, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) : « *Les décisions stratégiques, comme le choix des variétés de semences ou le dispositif d'irrigation des différentes cultures, pourraient être adaptées à des risques de sécheresse ou de précipitations connus de façon précoce.* »

Beaucoup de progrès restent à accomplir avant que ces espoirs ne soient exaucés. Et l'impact des outils prédictifs à long terme reste difficile à imaginer. Certains agronomes se demandent même si cette science nouvelle, conduisant les paysans à privilégier les mêmes cultures, ne risquerait pas de déséquilibrer les productions et les marchés, avec des conséquences commerciales désastreuses. Cela, aucun modèle n'est capable de le prévoir.

Pierre Le Hir

« Vitales » pour l'Afrique

***« Pour les populations africaines, les prévisions saisonnières sont vitales »*, estime Sadek Boulahia, directeur général du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD). Elles permettraient de faire des choix différenciés de cultures en fonction de la durée de la saison des pluies, ainsi que de leur répartition géographique. « *Avec 120 jours de pluie, une seule récolte de mil est possible ; avec 180 jours, on peut lui associer une culture fourragère* », souligne-t-il.**

Peut-être, selon Sadek Boulahia, sera-t-il possible un jour de prévoir les invasions dévastatrices des criquets pèlerins – qui recherchent l'eau – et de protéger à temps les cultures par des traitements insecticides. Peut-être la prévention du paludisme – l'activité des moustiques, qui en sont les vecteurs, dépend, elle aussi, de l'humidité – pourra-t-elle également être améliorée.

Réparation envisagée pour le télescope Hubble

LA NASA envisage de lancer, en octobre, une opération de réparation d'urgence du télescope spatial Hubble, menacé par une récente série de défaillances techniques, a annoncé Daniel Goldin, l'administrateur de l'agence américaine. Deux des six gyroscopes qui équipent l'engin sont tombés en panne et un troisième donne de sérieux signes de faiblesse. Or, pour fonctionner correctement, Hubble a besoin de trois de ces instruments chargés d'assurer sa stabilisation et un pointage précis vers ses cibles. La décision de lancer une navette spatiale et son équipage pour y effectuer une réparation d'urgence devrait être prise prochainement, a indiqué le patron de la NASA, qui s'exprimait devant la sous-commission des affaires spatiales de la Chambre des représentants.

Tournant à 612 km au-dessus de la Terre depuis avril 1990, Hubble a déjà bénéficié de deux révisions en orbite, en 1993 (pour corriger une « myopie » qui limitait ses capacités) et 1997. La prochaine révision « de routine » reste programmée pour l'année 2000. A cette occasion, les astronautes de la navette Columbia, dont le Suisse de l'agence spatiale européenne (ESA) Claude Nicollier, doivent notamment équiper l'engin de nouvelles caméras électroniques. – (*AFP.*)

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

FRANÇOIS HOLLANDE
Premier Secrétaire du PS

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1086 F au lieu de 1170 F* ☐ 1 AN - 1980 F au lieu de 2340 F*

Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ F 901 MO 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2190 F	2960 F	*Le Monde* (USPS-0009728) is published daily for $ 892 per year. Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 16-18, Champlain N.Y. 129 69 1518
3 mois	598 F	790 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICES, Inc. 3050 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2663 USA - Tél. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/99

* Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

* Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex.

L'agriculture ou des agricultures ?

Quoi de commun entre les plaines de Picardie et les exploitations fruitières de la Garonne, quelques ares de vignobles prestigieux grignotés par la ville et les élevages industriels de porcs ?

Un panorama de la France agricole à travers ses régions : enjeux, évolutions techniques, environnement, emploi ...

LES REGIONS ET LEUR AGRICULTURE - Une série à lire du lundi 1er au samedi 6 mars dans Le Monde

Journée de répit

DIMANCHE les pressions augmentent temporairement sur l'ensemble du pays qui bénéficiera d'un temps calme, souvent ensoleillé. Liées à un front qui perd de son activité et s'évacue, de faibles précipitations son possibles des Pyrénées au Massif central et aux Alpes le matin. Une nouvelle perturbation aborde le nord-ouest en soirée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le début de journée est agréable. Des bancs de nuages élevés s'épaississent par le nord-ouest. La température atteint 10 à 12 degrés. Le temps se dégrade en soirée, avec l'arrivée de petites pluies de la Bretagne à la Normandie et le renforcement du vent de nord-ouest.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De petites pluies et un renforcement du vent concernera l'ouest de Nord-Picardie en soirée. A cette exception, la journée sera généralement calme. On atteindra 9 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la dissipation des brouillards matinaux, la journée sera ensoleillée, excepté sous les rares plaques de grisaille qui pourront traîner çà et là. Le Jura conserve un ciel nuageux, avec la possibilité de petites pluies le matin.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Midi-Pyrénées, la grisaille tardera à se déchirer. Elle pourra donner quelques gouttes sur les reliefs le matin. Ailleurs, c'est le soleil qui domine.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages resteront nombreux avec de rares pluies sur le relief le matin, quelques flocons sur les Alpes du Nord au-dessus de 1 300 mètres, et des trouées éparses l'après-midi. Sur le Limousin et le sud de Rhône-Alpes, le soleil sera plus présent malgré quelques passages nuageux.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera parfois voilé par les passages de quelques nuages élevés. Il fera de 12 à 14 degrés.

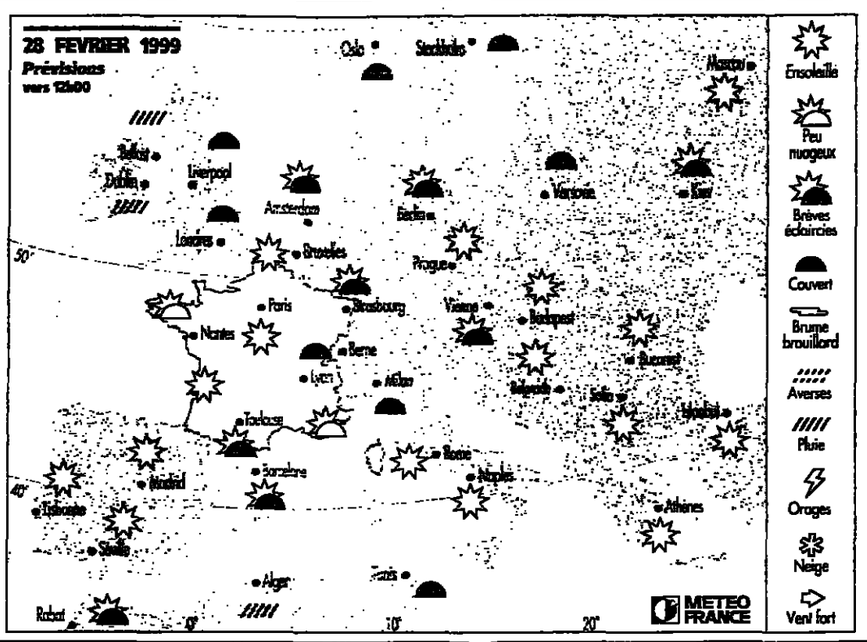

PRÉVISIONS POUR LE 28 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	25/29	N	KIEV	-3/4	N	VENISE	4/10	C	LE CAIRE	10/19	S
AJACCIO	7/14	S	NANCY	1/10	S	POINTE-A-PIT.	21/28	S	LISBONNE	8/15	S	VIENNE	1/10	N	MARRAKECH	9/16	C
BIARRITZ	7/10	S	NANTES	2/11	N	ST-DENIS-RÉ.	24/28	C	LIVERPOOL	6/11	C	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	18/28	S
BORDEAUX	4/10	S	NICE	5/15	S	**EUROPE**			LONDRES	5/12	C	BRASILIA	19/26	P	PRETORIA	18/34	S
BOURGES	0/9	S	PARIS	2/9	S	AMSTERDAM	4/10	N	LUXEMBOURG	1/7	N	BUENOS AIR.	22/28	C	RABAT	10/16	N
BREST	4/10	N	PAU	4/8	N	ATHENES	8/16	S	MADRID	2/14	S	CARACAS	21/27	S	TUNIS	11/19	C
CAEN	5/9	N	PERPIGNAN	7/12	N	BARCELONE	9/14	N	MILAN	1/13	C	CHICAGO	1/5	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	4/11	N	RENNES	1/11	N	BELFAST	4/7	P	MOSCOU	-7/-3	S	LIMA	22/26	P	BANGKOK	25/33	N
CLERMONT-F.	6/9	N	ST-ETIENNE	5/8	N	BELGRADE	1/12	S	MUNICH	0/5	C	LOS ANGELES	13/21	N	BOMBAY	25/34	S
DIJON	3/11	S	STRASBOURG	3/13	S	BERLIN	5/9	N	NAPLES	7/17	S	MEXICO	12/20	P	DJAKARTA	26/28	P
GRENOBLE	2/8	C	TOULOUSE	7/9	N	BERNE	3/5	C	OSLO	-3/1	C	MONTREAL	-10/2	P	DUBAI	23/32	S
LILLE	3/9	N	TOURS	1/8	S	BRUXELLES	4/10	S	PALMA DE M.	9/15	C	NEW YORK	2/10	P	HANOI	19/21	C
LIMOGES	3/8	S	**FRANCE outre-mer**			BUCAREST	-5/16	S	PRAGUE	1/6	S	SAN FRANCIS.	10/13	P	HONGKONG	17/22	S
LYON	5/9	N	CAYENNE	24/28	P	BUDAPEST	-1/9	S	ROME	7/16	S	SANTIAGO/CHI	14/27	S	JERUSALEM	11/19	S
MARSEILLE	4/15	N	FORT-DE-FR.	22/28	S	COPENHAGUE	2/6	C	SEVILLE	8/20	S	TORONTO	-1/4	P	NEW DEHLI	8/24	S
NOUMEA	25/29	S	DUBLIN	5/9	P	SOFIA	-1/11	S	WASHINGTON	5/14	P	PEKIN	-4/12	S
			FRANCFORT	4/8	S	ST-PETERSB.	-10/-3	C	**AFRIQUE**			SEOUL	-4/5	S
			GENEVE	2/7	C	STOCKHOLM	0/3	C	ALGER	10/16	P	SINGAPOUR	25/30	C
			HELSINKI	-7/-3		TENERIFE	11/14	N	DAKAR	17/23	S	SYDNEY	20/24	P
			ISTANBUL	8/14	S	VARSOVIE	1/5	C	KINSHASA	22/28	P	TOKYO	1/8	S

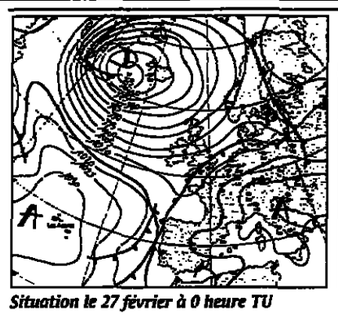
Situation le 27 février à 0 heure TU

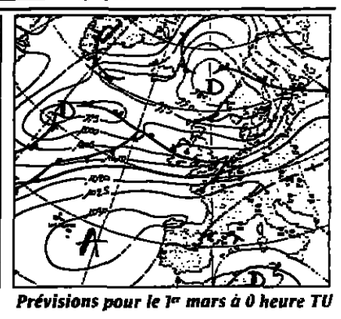
Prévisions pour le 1er mars à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Reuters, groupe mondial de presse et d'information, et l'éditeur néerlandais AND ont signé un accord de coopération pour diffuser sur internet (http : // www.racs.com) des informations sur quelque 800 000 vols de plus de 650 compagnies aériennes.

■ **ITALIE.** A l'occasion des premiers départs de la saison 1999 du Venice Simplon-Orient-Express, à partir du 18 mars, trois voyagistes proposent des tarifs intéressants pour toute réservation effectuée avant le premier départ du train. Cit et Donatello offrent jusqu'à 1 400 F (213 €) de réduction par personne sur le Paris-Venise, quelle que soit la date de départ ; Kuoni permet à un couple d'économiser jusqu'à 2 800 F pour tout voyage effectué entre le 18 et le 31 mars. Coût du trajet aller ou retour : 9 350 F (1 425 €). Renseignements dans les agences de voyages.

PRATIQUE

Des logiciels aident les collégiens à découvrir les métiers

HORMIS le métier d'enseignant qu'ils voient exercer tous les jours, les collégiens connaissent rarement plus de quinze professions : celle de leurs parents, celles des commerçants et artisans qu'ils fréquentent, ou du médecin de famille. Pourtant, beaucoup d'établissements scolaires proposent dès la classe de quatrième des stages en entreprise. Mais la difficulté de trouver des sociétés acceptant d'accueillir ces jeunes stagiaires limite la portée de cette initiative. Souvent les élèves doivent se débrouiller seuls et choisissent sur une entreprise connue de leurs parents ou de leurs amis.

Pour aider les collégiens à découvrir le monde du travail dans toute son étendue, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) a conçu le *Ludo des métiers*. Il s'agit d'un jeu qui convie les jeunes à réaliser une mission concrète : par exemple, dresser la liste de tous les métiers nécessaires pour réaliser un spectacle, ou pour créer de nouvelles espèces de plantes.

Un autre outil permet aux adolescents d'affiner leurs choix d'orientation : *« Itinéraire pour un métier »*, une collection de vingt-deux CD-ROM pour découvrir les différents secteurs professionnels. *« Nous sommes partis de l'idée que les jeunes se font des métiers. L'objectif était de démystifier les clichés, et de leur faire prendre conscience des réalités*, explique Catherine Montagnon, directrice des éditions de l'Onisep. *Par exemple, en troisième, les garçons rêvent de devenir pilotes d'avion, alors que les débouchés sont limités. En consultant le CD-ROM consacré au secteur aéronautique-aérospatial, ils découvriront les activités connexes, comme la maintenance. »*

UN PRODUIT INTERACTIF

Un troisième logiciel, *Planète métiers*, répertorie pour les lycéens 300 professions, avec trois accès possibles : par secteur, par ordre alphabétique et par centre d'intérêt. L'accent est mis sur la réalité quotidienne ; c'est un produit interactif. Saisie sur le vif dans un clip vidéo d'une minute trente, une aide-soignante résume les grandes lignes de son travail : *« L'essentiel, c'est la bonne humeur ! Si le malade arrive dans un service où les gens ne sont pas gracieux, on peut être sûr qu'il ne sera pas rassuré. »* Elle montre les gestes quotidiens et leur signification. *« Dans la toilette du malade, ce qui compte, c'est la relation qui s'établit entre lui et nous. »* Elle fait aussi le ménage dans la chambre des patients et doit sacrifier plusieurs week-ends et jours fériés. Elle peut être amenée, à l'occasion, à aider un malade à surmonter son angoisse ou à assister un mourant dans ses derniers instants.

Les curieux pourront pénétrer plus avant dans l'hôpital. Ils verront l'organigramme s'afficher, avec la mention de l'aide-soignante et de son service. Puis on arrive dans une salle d'attente sur laquelle s'ouvrent quatre portes : celle du chef (en l'occurrence, l'infirmière), du collègue, du stagiaire débutant et du client. Il suffit de cliquer sur chacune d'elles pour découvrir différents éclairages sur le métier d'aide-soignante.

On apprendra, par exemple, que l'infirmière exige d'elle disponibilité et sens de l'observation pour transmettre le plus d'informations possibles sur le malade avec lequel elle est en contact. La stagiaire observe que l'aide-soignante doit s'adapter à chaque service où les techniques et les soins sont différents. Quant au malade, il attend de l'aide-soignante qu'elle le traite *« avec douceur et gentillesse »*.

Enfin, en suivant la flèche *« responsable du personnel »*, on peut passer un véritable entretien d'embauche avec le directeur des ressources humaines. *« Vous venez de terminer vos études dans l'école de notre hôpital. Avez-vous posé votre candidature dans d'autres établissements ? »*, demande-t-il. Des questions testent la disponibilité du postulant (est-il disposé à changer de région ? A aller dans une clinique privée ?) et évaluent sa connaissance du métier et sa motivation. Il est impossible de revenir en arrière, mais après avoir terminé, on peut recommencer le parcours à volonté, en donnant des réponses différentes. Si elles sont satisfaisantes, le candidat recevra des encouragements. Sinon, on lui conseillera de compléter son information. Le CD-ROM le renseignera sur les perspectives de promotion : avec trois ans d'ancienneté, l'aide-soignante peut postuler à un poste d'infirmière ou d'éducatrice de jeunes enfants. Quinze *« modules-entreprise »* permettent de découvrir de manière plus approfondie des métiers représentatifs d'un secteur, du greffier au dessinateur-graphiste en passant par le grossiste en fruits et légumes, la secrétaire, le professeur, le mécanicien réparateur, ou l'agent de réservation en agence de voyages.

Cent cinquante professions sont présentées sous forme de clips vidéo. Certains sont très vivants, comme celui du meunier : *« Mais oui, ça existe encore ! C'est même un technicien qualifié de l'industrie céréalière. »* Cent cinquante autres métiers font l'objet d'un montage-photo, assorti d'un commentaire dont la qualité est inégale. Par exemple, parmi les métiers du droit qui ont été revus par les organismes professionnels, le travail de l'huissier est présenté sous un jour trop idyllique.

Malgré ces quelques défauts, *Planète métiers* est un produit bien développé, d'autant que certaines pages-écrans seront actualisées dans les académies, pour s'adapter aux formations régionales.

Michaëla Bobasch

Sur écran et sur papier

● **Logiciels.** Le Ludo des métiers (225 F, 34,3 €). Itinéraire pour un métier (22 CD-Rom, 299 F l'unité, 45,58 €). Planète métiers (3,5 giga-octets, 1 948 F, 296,97 €).

● **Brochures.** Trois collections de l'Onisep sont consacrées aux métiers : les *Cahiers*, destinés aux collégiens, les *Dossiers*, centrés sur un thème précis (études scientifiques, écoles de commerce, métiers d'art), et la revue *Avenirs* pour les lycéens et les étudiants. A signaler également, un concurrent, le *Guide des métiers* de Bayard presse-Phosphore (55 F, 8,38 €).

● **Lieux.** CD-Rom et brochures de l'Onisep peuvent être consultés dans les centres d'information et d'orientation (CIO), les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) des missions locales pour l'emploi, et dans les centres de documentation et d'information (CDI) de certains établissements scolaires.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99051

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

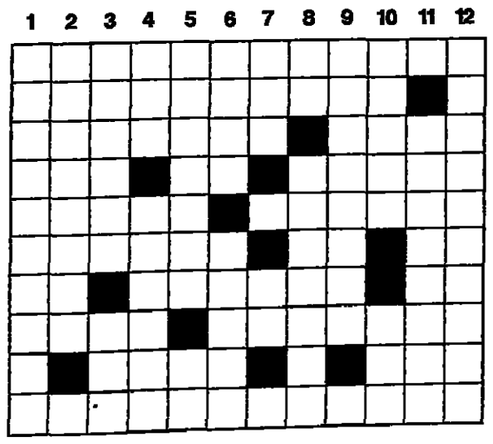

HORIZONTALEMENT

I. Finissent par faire des sommes stupéfiantes. – II. Prend, mais n'est pas prêt à rendre. – III. Un bon endroit pour stocker, mais il faut l'entretenir. Scorpion d'eau douce. – IV. Bois de charpente. Négation. Des feuilles pleines de tonus. – V. Monument funéraire. Pieuse petite assiette. – VI. Regardait de près. Petit patron de chaque jour. En droit et en devoir. – VII. Tient la tête. Couche. Cours du Nord. – VIII. Protège les crustacés. Réfléchissent avant d'agir. – IX. Petit génie arabo-persan. Annonce la fin. – X. Militantes et partisanes heureusement en voie de disparition.

VERTICALEMENT

1. N'ont rien à faire du I horizontal. – 2. Qui a perdu toute originalité. – 3. Information qu'il faut vérifier si on veut la publier. Protège les plus faibles. – 4. Partie d'un micron. Fleur jaune qui donne à voir du bleu. – 5. Apportait son appui. Prises de risque. – 6. Parlé chez les Afghans. On y accroche tout, les mesures et la vie. – 7. Sorti du lot. Un début d'aventure. – 8. Article. Belle maison provençale. – 9. Indispensables pour les travaux d'approche. – 10. Pilier de bar. Point de départ chez nos cousins Germains. – 11. Comme une affaire en attente. – 12. Perfides dans leurs intentions.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99050

HORIZONTALEMENT

I. Rétroviseurs. – II. Eprise. Apnée. – III. Pain. Parleur. – IV. Ut. Caruso. Nim. – V. Télexer. Io. – VI. Arasé. Eden. – VII. Topai. Orée. – VIII. Ici. Tôle. Gré. – IX. Orne. Retordu. – X. Nessos. Sœur.

VERTICALEMENT

1. Réputation. – 2. Epate. Ocre. – 3. Tti. Lapins. – 4. Rincera. Es. – 5. Os. Axait. – 6. Vêpres. Ors. – 7. Auréole. – 8. Sars. Rets. – 9. Eplorée. Oô. – 10. Une. Degré. – 11. Réunie. Rdu. – 12. Sermonneur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1833

TOURNOI OPEN DE GENÈVE (1999)

Blancs : I. Ibragimov (Russie).
Noirs : E. Arlandi (Italie).
Gambit-D.

1. d4	d5	11. 0-0	Td8
2. c4	é6	12. Ta-d1	Fd7
3. Cc3	Fé7	13. é5	Cé8
4. Cf3	Cf6	14. Cé4	Da5 (c)
5. Dc2	0-0	15. Fxé7	Cxé7
6. Fg5	ç5	16. Cf-g5!! (d)	Dxé5 (e)
7. dxç5	dxç4 (a)	17. Cxf7!! (f)	Rxf7
8. é4	Da5	18. Txd7!! (g)	Rf8 (h)
9. Fxç4 (b)	Dxç5	19. f4	Da5
10. Dé2	Cç6	20. Txd8	abandon (i)

NOTES

a) On poursuivait dans les années 50 par 7..., Da5 ; 8. çxd5, éxd5 ; 9. é3, h6 ; 10. Fh4, Dxç5 ; 11. Fé2, Cç6 ; 12. 0-0, d4 ; 13. éxd4, Cxd4 ; 14. Cxd4, Dxd4 ; 15. Fg3, et les Blancs n'ont qu'un avantage infime (Borissenko-Boleslavsky, championnat d'URSS, 1950).

b) Ou 9. é5, Cd5 ; 10. Fxé7, Cxé7 ; 11. Fxç4, Dxç5 ; 12. Fd3, Cg6 ; 13. Fxg6, hxg6 avec égalité. A Séville, en 1987, Kasparov surprit Karpov après 9. é5, Cd5 ; 10. Fxç4, Cxç3 ; 11. 0-0!

c) Une faute peu visible, lourde de conséquences. Les commentateurs qui connaissent la suite de la partie conseillent ici 14..., Db6 afin de surveiller la case é6.

d) Après cette irruption du C-R, la position des Noirs entre dans des turbulences incontrôlables ; le R, privé de défenseurs naturels comme un C en f6 ou en f8, est aspiré dans des réseaux de mat.

e) La prise du pion é5 ne sauve rien, mais un sauvetage est-il encore possible ? Par exemple, **si 16..., h6 ;** 17. Cxf7!, Rxf7 ; 18. Dh5+, Cg6 (ou 18..., Cf5? ; 19. Dxf5+ ; ou 18..., g6 ; 19. Dxh6, Cg7 ; 20. Cg5+, Rf8 ; 21. Txd7! ; *ou 18..., Rf8* ; 19. Txd7!, Txd7 ; 20. Fxé6) ; 19. Df5+, Ré7 (ou 19..., Rg8 ; 20. Dxg6, Dxé5 ; 21. Tf-é1 avec une attaque irrésistible dans toutes les variantes). **Si 16..., Cg6 ;** 17. Dh5, Dxé5 ; 18. Dxh7+, Rf8 ; 19. f4 et 20. f5! Enfin, **si 16...,** Cf5 ; 17. Cg3!, les Noirs ne savent plus où donner de la tête.

f) Un joli sacrifice de C dont l'acceptation est forcée, sinon les Noirs perdent la qualité.

g) Complément logique du précédent sacrifice, que les Noirs doivent refuser.

h) Et non 18..., Txd7? ; 19. Cg5+, Rf6 (si 19..., Dxg5 ; 20. Dxé6+, suivi du mat) ; 20. Cxh7+, Rf5 ; 21. Dh5+.

i) Après 20..., Txd8 ; 21. Cg5, Cç7 ; 22. Fxé6, les Noirs n'ont plus aucune défense.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1832
A. KUZNETSOV et B. SAKAROV (1954)

(Blancs : Ra4, Tb1, Pa2, g6 et h5. Noirs : Rg5, Fg8 et h8, Pa3 et h7.)

1. Tb5+, Rh6! ; 2. Tb8, Fxa2 ; 3. Txh8, Fg8 ; 4. Rxa3!, Rg7 ; 5. h6+, Rh8 ; 6. g7 mat.

Si 1. Tb8?, Fxa2 ; 2. Txh8, hxg6 ; 3. h6, Fb1! ; 4. Rxa3, Ff5! ; 5. Rb4, Rh5 ; 6. Rç5, g5 ; 7. Rd6, Rg6 nulle.

Si 1..., Rf6 ; 2. Tb8, Fxa2 ; 3. Txh8, hxg6 ; 4. h6, Fb1 ; 5. Rxa3, g5 ; 6. Tg8! Et si 1..., Rh4 ; 2. Tb8, Fxa2 ; 3. Txh8, Fb1 ; 4. Rxa3, hxg6 ; 5. hxg6.

Si 2..., Rg7 ; 3. h6+, Rxh6 ; 4. Txg8, Fb2 ; 5. gxh7, Rxh7 ; 6. Tg2, Rh6 ; 7. Rb3 et 8. Txb2.

Si 4. Tg8?, a2. Si 4. gxh7, Fxh7 ; 5. Rxa3, Rg7 ; 6. Tb8, Rh6 ; 7. Tb5, Fé4 et 8..., Ff3 nulle.

ÉTUDE N° 1833
P. NOVITZKY (1993)

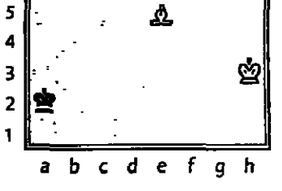

Blancs (4) : Rh3, Fé5, Pa7 et ç7.
Noirs (2) : Ra2, Tf8.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Chaque lundi
LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde
DATE MARDI

DISPARITION

Glenn Seaborg

Le découvreur du plutonium

PRIX NOBEL de chimie 1951 et *directeur de l'équipe scientifique* américaine qui synthétisa le plutonium en 1941, Glenn Theodore Seaborg est mort, dans la soirée du jeudi 25 février, à son domicile de Lafayette (Californie) des suites d'une attaque cérébrale dont il avait été victime en août 1998.

Né dans le Michigan le 12 avril 1912, ce fils d'immigrés suédois rencontre à quinze ans un professeur qui *« n'enseignait pas, mais prêchait »* la chimie et la physique. La science l'appelle et il intègre l'université de Berkeley à Los Angeles, dont la prestigieuse équipe de professeurs-chercheurs en chimie disposait du plus grand accélérateur de particules de l'époque. En 1940, il reprend les recherches d'Edwin McMillan, qui vient de découvrir le premier élément transuranien, le neptunium, et le 14 décembre 1940 Glenn Seaborg et son équipe obtiennent une drôle de mixture en bombardant une cible d'oxyde d'uranium. Une substance nouvelle ? L'élément 94, baptisé plus tard plutonium, est à portée de main.

Dans la nuit du 23 février 1941, alors qu'une tempête fait rage sur le campus de Berkeley, Glenn Seaborg, Edwin McMillan, Joseph Kennedy et Arthur Wahl identifient définitivement ce nouvel élément comme étant du plutonium 238. Un mois plus tard, l'équipe, à laquelle s'est joint Emilio Segrè, synthétise l'isotope 239 et prouve que cet atome est fissile. Un combustible hautement énergétique pour d'éventuelles centrales nucléaires mais dont l'intérêt est, avant tout, militaire à l'heure où l'Allemagne nazie domine l'Europe.

L'ARME ATOMIQUE

A la fin de 1941, le gouvernement américain s'engage dans la réalisation de l'arme atomique et le physicien Arthur Compton réunit à l'université de Chicago, sous le nom de code de *« Metallurgical Laboratory »*, une équipe de chercheurs destinée à mettre au point une technique de production industrielle du plutonium 239. Glenn Seaborg arrive à Chicago au printemps 1942 et commence alors la *« période la plus passionnante de [sa] vie. Trois ans de course contre Hitler... »* Le 20 août, les chimistes peuvent enfin voir les premiers millièmes de milligrammes du nouvel élément, un sel rosé complètement artificiel. Encore fallait-il en produire plusieurs kilos pour satisfaire les besoins des militaires...

Le 16 juillet 1945, explose à Alamogordo (Nouveau-Mexique) la première bombe atomique au plutonium. Les événements s'accélèrent : le 6 août, une bombe atomique à uranium 235 explose au-dessus de la ville japonaise d'Hiroshima et, trois jours après, le 9 août, une bombe au plutonium 239 ravage Nagasaki. *« J'aurais préféré qu'une démonstration soit faite sur un site inhabité, afin de laisser au Japon la possibilité de se rendre avant un éventuel bombardement*, reconnaîtra plus tard Seaborg. *Mais le gouvernement a estimé que cela risquait de ne pas marcher : le Japon aurait pu refuser de capituler et nous n'avions à l'époque qu'une seule bombe... »* Lorsque, en 1961, le président Kennedy le nomme président de l'Atomic Energy Commission, poste qu'il conservera dix ans, *Seaborg milite pour un réel* contrôle des armements nucléaires. Il participe à la préparation des traités de non-prolifération signés en 1963 et 1970.

Mais ces occupations plus « politiques » n'obèrent pas sa carrière scientifique. *En 1944, Glenn Seaborg* énonce une théorie des éléments dits « superlourds », obtenus par bombardement de neutrons ou de noyaux d'hélium. Cela lui vaut le Nobel de chimie 1951, qu'il partage avec Edwin McMillan. Il participe à la création d'une dizaine de ces éléments transuraniens et, en 1997, l'Union internationale de chimie pure et appliquée donne à l'élément 106 le nom de seaborgium. Ultime hommage de la science à ce père de l'alchimie moderne.

Pierre Barthélémy

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Claire, Louis, Denis **HYENNE,**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

A Dole, le 26 février 1999.

Centre hospitalier Louis-Pasteur,
39108 Dole Cedex.

Anniversaires de naissance

– De Marseille (Bouches-du-Rhône), et Baltimore (USA).

Nous te souhaitons un joyeux anniversaire.

Maman chérie.

Bonnes vacances au bout du monde.

Bisous.
Véro, Raymond, Franck et Fred.

– 28 février 1959 - 28 février 1999,

Miguel,

ton épouse qui t'aime tendrement te souhaite un joyeux anniversaire.

– Bon anniversaire,

Patou,

de la part de

Papa, maman, Philippe et Gin.

– La famille et les amis de

Michel Roux-Levrat,

lui souhaitent un joyeux C. anniversaire et le fêteront dignement le samedi 27 février 1999.

Décès

– Mme Annette Bernardin,
sa mère,
Mme Jean-Luc Bernardin,
née Sylvie Pober,
son épouse,
Alice, Pierre et David,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès brutal de

Jean-Luc BERNARDIN,

survenu le 25 février 1999, dans sa cinquantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 2 mars, à 11 heures, au temple de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard Inkermann.

Aux fleurs seront préférés des dons au mécénat chirurgie cardiaque Enfants du Monde, 27, rue de Marignan, 75008 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, boulevard du Général-Leclerc,
92200 Neuilly.

– Jean-Luc et Edith Poumarède-Briot,
Danielle Briot,
Alain et Setsuko Briot,
ses enfants,
Antoine et Emilie Briot,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Odile BRIOT,
née GUERNER,
officier du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique à Paris-7e).

124, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Les cadres militaires,
Le personnel civil,
Les élèves de l'Ecole Polytechnique,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel du

capitaine de gendarmerie
Sylvain BURLION,
promotion « chef de bataillon de Colintet » – ESM de Saint-Cyr.

survenu le 23 février 1999.

Une cérémonie aura lieu le lundi 1er mars, à 15 heures, à l'Ecole Polytechnique, Palaiseau (Essonne).

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 mars, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Thionville (Moselle).

– Jean, Estelle, Anne et Lionel,
Mathilde et Clémentine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michèle CARLIER,
née RIDART,

survenu le 24 février 1999.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 mars courant au crématorium de Montfermeil, à 10 h 30.

– Janine Chavaneau,
son épouse,
Ses enfants, sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre CHAVANEAU,

survenu à Chancelade (Dordogne), le 8 février 1999, à l'âge de soixante-cinq ans.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le 11 février à l'abbaye de Chancelade.

Chemin de Puyferrat,
24650 Chancelade.

ACTIONNAIRES DE PARIBAS

12 %
de rentabilité nette sur fonds propres
en rythme annuel

Fonds propres part mère
8,6
milliards d'euros

Ratio Cooke Tier One
9,2 %

Résultat par action
6,5 euros

Un dividende net de
2,5 euros
par action
en croissance de 17,1 %
sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra le 1er avril 1999

Pour toute information concernant l'Offre Publique d'Echange de Société Générale, appelez-le :
0 800 05 17 88

1 002 millions d'euros de résultat net, part du Groupe
Progression de 26 % du résultat hors activités cédées

En 1998, Paribas enregistre une progression de ses revenus de 19 %. Le résultat net, part du Groupe, s'élève à 1 002 millions d'euros en dépit d'une année marquée par la crise financière. Le coût du risque sur les pays émergents se traduit par une charge de 387 millions d'euros. Le stock de provisions s'établit à 706 millions d'euros, ce qui représente un taux de couverture global de 27 % des encours sur 5 pays sensibles d'Asie, de 100 % de l'encours russe et un stock prudentiel de 195 millions d'euros sur les autres pays.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la provision pour restructuration prévue en cas de rapprochement avec Société Générale (400 millions d'euros après prise en compte de l'effet fiscal). Le résultat net, part du Groupe, de 1 002 millions d'euros sera automatiquement corrigé à 602 millions d'euros en cas de succès de l'OPE de Société Générale sur Paribas.

Revenus, résultat et rentabilité avant impôt par pôles

En millions d'euros	Services financiers spécialisés	Gestion d'actifs et Services bancaires	Banque de financement et d'investissement	Participations	Immobilier	Autres	Total
Revenus (1)	1 504	1 013	1 982	687	109	372	5 666
Evolution 97/98	+ 7 %	+ 25 %	+ 11 %	+ 24 %	+ 59 %	+151 %	+19 %
Résultat avant impôt et survaleurs	421	181	42	659	63	165	1 531
Evolution 97/98	+ 8 %	+ 50 %	- 75 %	+ 25 %	+ 153 %	ns	+31 %
Rentabilité avant impôt	26 %	27 %	1 %	35 %	9 %	12 %	16 %

(1) Y compris le placement des fonds propres alloués.

Progression de 19 % des revenus et de 31 % des résultats avant impôt des 6 pôles d'activité

Services financiers spécialisés. Ce pôle dégage, avec un résultat avant impôt de 421 millions d'euros (+ 8 %), une rentabilité avant impôt de 26 %. Les sociétés ont poursuivi leur développement international, et de nombreux partenariats ont été signés. La part distribuée à l'international représente 27 % du total des crédits.

Gestion d'actifs et Services bancaires. Le résultat avant impôt progresse fortement à 181 millions d'euros (+ 50 %), soit une rentabilité avant impôt de 27 %. Les actifs gérés ont fortement progressé (+ 19 %) sous l'effet conjugué d'une collecte d'épargne soutenue (+ 12 %) et de la performance des marchés (+ 7 %). Cardif, Cortal et la Gestion institutionnelle et privée ont tous réalisé une excellente année. L'activité Titres a également connu un très fort développement.

Banque de financement et d'investissement. Les revenus, hors coût sur les pays émergents, progressent de 11 % malgré les effets de la crise sur les marchés et s'établissent à 1 982 millions d'euros grâce, notamment, à une forte progression des revenus clientèle (+ 28 %). La progression des charges (+ 21 %) résulte de la poursuite de la croissance interne (+ 430 personnes) et des investissements nécessaires à l'adaptation des systèmes informatiques à l'euro et à l'an 2000.

Les revenus des activités sur les marchés de capitaux progressent de 14 %. L'impact négatif de 387 millions d'euros, dû à la crise financière des pays émergents, est intégralement supporté par ce pôle.

Participations. Le résultat avant impôt progresse de 25 % grâce, principalement, à l'augmentation des plus-values réalisées (597 millions d'euros, en hausse de 40 %). Les plus-values latentes se sont accrues de 34 % pour atteindre 3,1 milliards d'euros pour une valeur estimative totale du portefeuille de 6,5 milliards d'euros (en hausse de 8 %). Paribas Affaires Industrielles confirme la récurrence de ses résultats.

Immobilier. Le résultat avant impôt s'établit à 63 millions d'euros (+ 153 %), soit une rentabilité avant impôt de 9 %.

Autres activités. Le résultat avant impôt s'élève à 165 millions d'euros et provient notamment de plus-values dégagées sur le portefeuille financier.

Projet de rapprochement avec Société Générale

Société Générale et Paribas ont décidé d'unir leurs forces, leur culture, leur dynamisme et leur savoir-faire pour créer une banque d'envergure mondiale, leader sur ses marchés.

Cette alliance devrait permettre la poursuite du développement de chacun des métiers de Paribas, l'accroissement de leur rentabilité et créer ainsi un environnement favorable pour ses clients, ses actionnaires et ses collaborateurs.

PARIBAS

PARIBAS ACTIONNAIRES
3, rue d'Antin, 75002 Paris. N° vert : 0 800 05 17 88. Internet : http://www.paribas.com

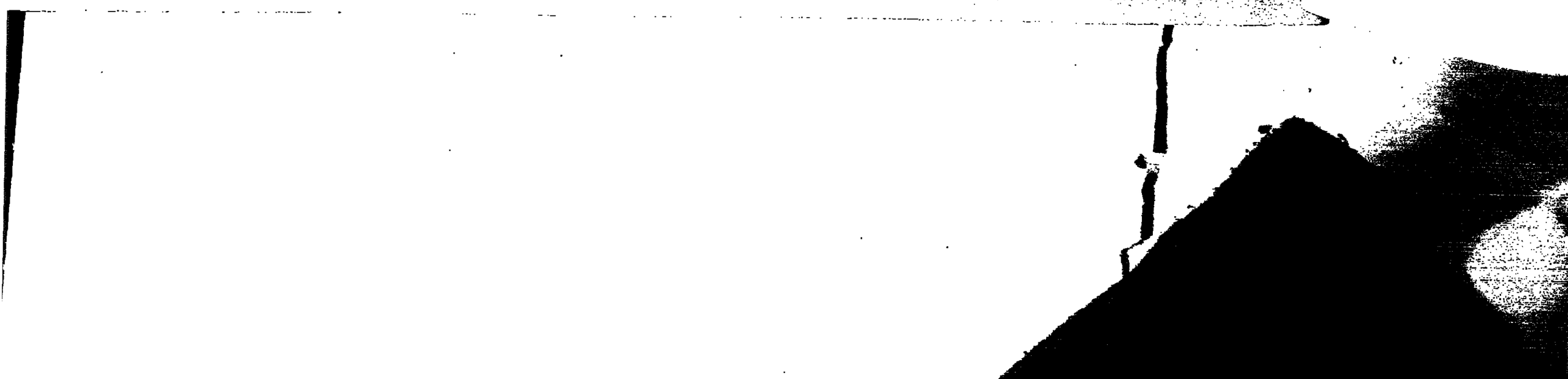

– Claudie Lamour-Isnard,
Jean-Pierre Lamour,
Claire Lamour-Beckmann,
Véronique Lamour,
ses enfants,
Et les familles Lamour, Robert, Isnard, Beckmann, O'Sullivan, Milliez, Lavallou et Audit,
ont la tristesse de faire part du décès de

Denise LAMOUR,
née **ROBERT,**

survenu le 22 février 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

9, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

– Andrée Marck,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre MARCK,
ancien président
de l'Union des physiciens,
ancien professeur de Spéciales
au lycée Janson-de-Sailly,

survenu le 20 février 1999, dans sa quatre-vingtième année.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré au crématorium du Père-Lachaise dans l'intimité de la famille et des amis les plus proches.

4, rue de Civry,
75016 Paris

– Mme Ginette Rieg,
son épouse,
Ses fils,
Sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 6 février 1999, à Hangenbieten de

M. Alfred RIEG,
professeur émérite de la faculté de Droit,
de l'université Robert-Schumann
de Strasbourg.

– Mme Jeannine Mortier,
son épouse,
Anne-Claire et Bruno,
Pierre (†),
Jean,
Emmanuel et Christine,
ses enfants,

Hélène, Antoine, Coline et Alice,
ses petits-enfants,

Mme Pierre Brisset,
M. et Mme Pierre Brisset
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Rebuffat,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Antoine Mancini,
ses enfants et petit-enfants,
M. et Mme Claude Targe,
leurs enfants et petits-enfants,

ont l'immense peine de faire part du décès de

Auguste Jacques MORTIER,

survenu subitement le 23 février 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1er mars, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

26, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Mireille Tichadou,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès le 3 février 1999, du

docteur Robert WEISS,
ancien chirurgien à la polyclinique
La Feuilleraie à Marseille.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Jacques et Marie-Ange Schumacher,
Bernard et Jeannette Schumacher,
Monique et Pierre Cangardel,
Françoise et Pierre Rouille,
Poppy et Claude Marguerat,
Jean-Pierre et Fanou Schumacher,
Hélène et Jean Loup,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Marthe Péchou,
sa belle-sœur,
Les familles Péchou, Schumacher et Corby,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone SCHUMACHER,
née **PÉCHOU,**

survenu le 24 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

A l'église un registre tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu à Toulouse, au cimetière Terre-Cabade, le mardi 2 mars, à 10 h 30.

– Andrée Teboul,
son épouse,
Roger Teboul,
Edgard et Sylvie Teboul,
Ilda et Philippe Saal,
ses enfants,
Arthur, Noé, Jules, Téo, Jonas et Sacha,
ses petits-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Samuel TEBOUL,

survenu le 26 février 1999, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 1er mars, à 11 heures, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, avenue Liégeard,
93190 Livry-Gargan.

Remerciements

– M. Gérard Jugie,
directeur de l'Institut polaire,
L'ensemble du personnel,
ont été profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées suite aux décès de leurs collègues et amis.

Pascal Le MAUGUEN,
Bruno FIORESE
et **Dario LATTANZI,**

survenu le 8 février 1998 lors de l'accident d'hélicoptère à Dumont-d'Urville en terre Adélie.

Toutes nos pensées sont tournées vers leurs proches.

– Mme Suzanne Zuili,
son fils,
Et toute sa famille,
ont été profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Henri ZUILI,

et vous en remercient très sincèrement.

Souvenir

– En souvenir de

Magali GAUTIER,

disparue en montagne le 1er mars 1982,

et de son père,

Jacques GAUTIER,

décédé le 22 octobre 1986.

Anniversaires de décès

Nathalie STARKMAN

nous a quittés il y a dix-sept ans.

Elle est présente dans notre mémoire et notre cœur.

– *Mon père a rejoint sa mère au ciel.*

le 27 février 1979.

André SERS

nous a quittés.

Il est vivant en nous pour toujours.

Services religieux

– Le 14 mars 1998 décédait, à l'âge de quatre-vingt-sept ans,

Emmanuel BLANC,
docteur en droit,
avocat à la cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire

C'est dans l'intimité qu'il a été inhumé à Jérusalem.

Un office religieux sera célébré à sa mémoire le dimanche 7 mars 1999, à 18 heures, en l'oratoire Beth-Chalom, 25, villa d'Alésia, Paris-14e, à hauteur du 113, rue d'Alésia, suivi d'un buffet traditionnel.

La famille y recevra jusque vers 21 heures ceux et celles qui l'ont connu ou aimé.

Signature

La librairie **ALPHABETA** a le plaisir de vous inviter à une signature du poète Ahmad MANSOUR à l'occasion de la parution de son recueil **« MIN ZAIR-IL MAJAAMIR »** (Rugissement des braises)
le lundi 1er mars 1999, de 17 h à 19 h, au 62, rue Claude-Bernard, 75005 Paris, tél. : 01-45-35-41-10.

Conférences

L'Association des amis du Mexique en France et l'Institut des hautes études de l'Amérique latine
(Sorbonne nouvelle Paris-III)
ont l'honneur de vous inviter à une rencontre avec :
M. Jaime ABOITES
professeur à l'université autonome métropolitaine-Xochimilco (ville de Mexico),
Réflexion sur l'histoire récente de l'économie mexicaine
MARDI 2 MARS à 18 H 30
Institut des hautes études d'Amérique latine
28, rue Saint-Guillaume Paris-7e
(amphithéâtre 1er étage)
(métro : Saint-Germain-des-Prés)
IHEAL : 01-44-39-86-60
AAMF : 01-45-01-55-88.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 – Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Exercice 1998 : 135e année de bénéfices

« Les résultats de l'exercice 1998, obtenus dans un environnement international difficile, confirment la solidité des fondamentaux du Groupe et la dynamique de croissance de sa rentabilité. Le rapprochement avec Paribas renforcera le développement des différents métiers et leur rentabilité »
Daniel Bouton, Président-Directeur Général

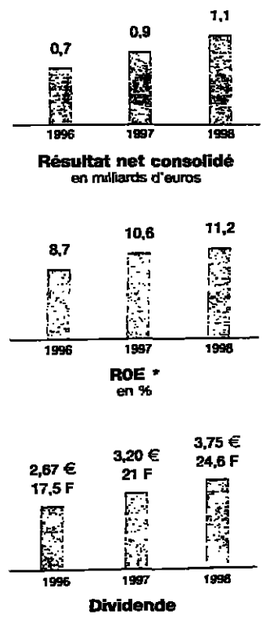

L'Assemblée générale des actionnaires se tiendra au Palais des Congrès à Paris le 1er avril 1999 à 9h30.

Les résultats annuels de 1998 de la Société Générale sont disponibles sur internet :
http://www.socgen.com

Résultat net part du Groupe de 1,1 milliard d'euros soit 7 milliards de francs en progression de 15,2 %.

Croissance de l'activité

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 2,4 milliards d'euros en progression de 12,5 % par rapport à 1997.

Banque de détail : les résultats et la rentabilité (ROE* de 15 %) enregistrent une forte hausse. En France, les réseaux Société Générale et Crédit du Nord poursuivent leur politique active de développement du fonds de commerce : 5 millions de clients privés (+3 % par an). La part de marché globale sur les dépôts est de 8,6 %, en croissance régulière. Hors de France métropolitaine, le Groupe dispose d'une base solide avec 1,3 million de comptes de particuliers répartis en 18 banques, après les acquisitions récentes de Westpac en Nouvelle-Calédonie et de la Banque Roumaine de Développement.

Gestion d'actifs : le résultat progresse de 40 % grâce à un fort développement de l'activité. Les actifs gérés ou contrôlés ont doublé en deux ans (150 milliards d'euros à fin 1998, dont 26 milliards en gestion de fortune) résultant pour partie d'acquisitions ciblées (Yamaïchi, Hambros).

Banque d'investissement et de financement : au sein de la banque d'investissement, les lignes métiers Actions et Conseil ont enregistré une performance remarquable, notamment dans le compartiment des dérivés actions où le Groupe détient une position de leader mondial. Les activités sur taux ont été en revanche affectées par la crise financière et le risque russe. Dans les activités de financements, de bonnes performances ont été enregistrées par les financements structurés (financements de projet et leverage finance). En revanche les activités de banque commerciale traditionnelle ont subi l'incidence du provisionnement sur l'Asie. Le processus d'ajustement du réseau international est en cours et la politique de réduction des engagements s'est poursuivie.

Renforcement de la couverture des risques

Sur les cinq pays sensibles d'Asie (Corée du Sud, Thaïlande, Philippines, Malaisie, Indonésie) les engagements ont été réduits de 36 % et les provisions renforcées. Ainsi avec une dotation de provisions de 549 millions d'euros sur l'exercice 1998 le taux de couverture global sur ces pays passe de 10 % à 27 %.

Les engagements sur les contreparties russes qui s'élèvent à 341 millions de dollars ont été intégralement provisionnés.

Le besoin de provisionnement de l'activité de banque de détail est en baisse (-28 %) du fait d'un environnement économique favorable et d'une maîtrise accrue des risques.

Croissance du résultat net, de la rentabilité et du bénéfice net par action

Le résultat net part du Groupe ressort à 1.079 millions d'euros, en hausse de 15,2 % par rapport à 1997, après prise en compte :

- des plus-values réalisées sur le portefeuille titres (656 millions d'euros, en croissance de 29 % par rapport à 1997),
- des plus-values de cession des filiales (CIB Allium et SG2) dont les activités n'entraient pas dans le cœur de cible des métiers du Groupe (176 millions d'euros), affectées au renforcement des provisions à caractère prudentiel (198 millions d'euros),
- de la constitution des provisions pour coûts de restructuration du réseau international et du passage à l'an 2000 (93 millions d'euros).

Le ROE* s'établit à 11,2 %, en progression par rapport à 1997 (10,6 %). Le bénéfice net par action s'élève à 10,73 euros (70,40 francs) contre 9,67 euros (63,40 francs) pour 1997 en croissance de 11 %.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la provision pour coût de restructuration liée au rapprochement Société Générale Paribas qui serait enregistrée dans les comptes 1998 en cas de succès de l'OPE sur Paribas (398 millions d'euros après effet fiscal). Après prise en compte de cette provision, le résultat net part du Groupe serait ramené à 675 millions d'euros.

Capacité financière renforcée

Les fonds propres totaux sont de 11,8 milliards d'euros et contribuent à un tier one ratio de 6,54 % soit un niveau légèrement supérieur à celui du 31 décembre 1997.

Dividende en hausse de 17 %

Le dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires s'élève à 3,75 euros par action (5,63 euros avoir fiscal inclus soit 36,90 francs), en augmentation de 17 % sur l'année précédente.

Projet de rapprochement avec Paribas

Paribas et Société Générale ont décidé d'unir leurs forces, leur culture, leur dynamisme et leur savoir-faire pour créer une banque d'envergure mondiale, leader sur ses marchés.

Cette alliance devrait permettre la poursuite du développement de chacun des métiers de Société Générale, l'accroissement de leur rentabilité et créer ainsi un environnement favorable pour ses clients, ses actionnaires et ses collaborateurs.

* Rendement des fonds propres (return on equity)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
GROUPE

Pour plus de renseignements, consultez notre Service Relations Actionnaires. Tél. 01 42 14 52 16
Minitel 3616 CLIFF.

هكذا من الاصل

RENCONTRE A l'occasion de la parution d'un nouvel album, *From Q with Love*, recueil de chansons d'amour, le compositeur, arrangeur et producteur américain Quincy Jones a reçu *Le Monde* dans sa résidence de Bel Air, à Los Angeles. Depuis un demi-siècle, « Q » a collaboré avec des célébrités du jazz, de la soul, de la variété et du cinéma, de Lionel Hampton à Michael Jackson, en passant par Frank Sinatra et Steven Spielberg. ● ISSU du ghetto de Chicago, Quincy Jones a vécu une « *success story* » exemplaire. Il est aujourd'hui à la tête d'un empire de communication – production de téléfilms, de séries télévisées, de films, d'albums, presse musicale, multimédia – qui fait de lui un des hommes les plus influents de Hollywood. ● DANS UN ENTRETIEN, il évoque ses multiples projets, parle des règlements de compte entre rappeurs et du problème de la drogue.

Chez Quincy Jones, dernier mandarin de la musique internationale

Compositeur, trompettiste, arrangeur, producteur, chef d'entreprise et chef de famille, Quincy Jones a ouvert au « Monde » les portes de sa résidence de Bel Air, à Los Angeles, à l'occasion de la sortie de son nouvel album, compilation de ses chansons d'amour préférées

LOS ANGELES
de nos envoyés spéciaux

Il fait bon dans les collines de Bel Air, le quartier le plus cossu de Los Angeles. A côté des résidences extravagantes protégées par de hauts murs, une maison de bois et de briques dans le plus pur style californien est d'une rare discrétion. A l'entrée, un homme jeune, un pistolet coincé dans la ceinture, vous accueille. Bienvenue chez Quincy Jones. « Q » – ainsi le surnomme-t-on – reçoit *à domicile*, ce qui n'est pas monnaie courante à Hollywood. Quelques-uns de ses sept enfants vont et viennent : la petite dernière, Kenya, fille de Nastassja Kinski, porte son costume de fée de Mardi-Gras.

DE LIONEL À MICHAEL

L'autre famille de Quincy Jones, plus nombreuse encore, est accrochée aux murs de la maison – portraits, photographies – ou matérialisée par des objets souvenirs. C'est l'immense tribu du show-business mondial, ces artistes du jazz, de la soul, de la variété, du cinéma avec lesquels il a collaboré depuis un demi-siècle : Lionel Hampton, avec qui il fait ses premiers arrangements sérieux ; Count Basie et Duke Ellington, l'un à côté de l'autre comme pour résumer ce qu'il leur doit, le swing et la sophistication ; Dizzy Gillespie... Des grandes voix : Sarah Vaughan, Lena Horne, Aretha Franklin, Frank Sinatra, Ray Charles, Charles Aznavour... Au rayon cinéma, un portrait de Sidney Poitier voisine avec une grande photo d'un pique-nique réunissant Michael Jackson, Steven Spielberg et George Lucas ; des affiches signalent les nombreux films dont « Q » a composé la musique (*The Pawnbroker*, de Sidney Lumet ; *De Sang froid*, de Richard Brooks...), le plus connu étant *La Couleur pourpre*, avec Whoopi Goldberg et Oprah Winfrey.

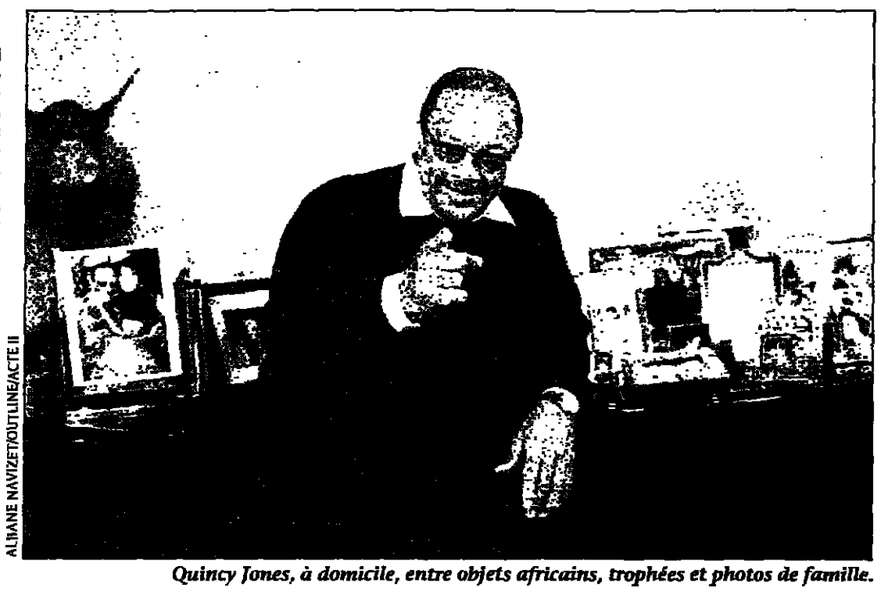

ALBANE NAVIZET/OUTLINE/ACTE II

Quincy Jones, à domicile, entre objets africains, trophées et photos de famille.

Sur le piano, au milieu de souvenirs familiaux, d'objets africains, l'Oscar que l'Académie du cinéma lui a remis en 1995 pour ses activités humanitaires. On remarque aussi le certificat du Polar Prize de l'Académie royale de musique de Suède, dont il reconnaît, avec sa Légion d'honneur française, décernée en 1990, être « *tout particulièrement fier* ». En bonne place, dans le salon qui ouvre sur une piscine entourée de fruitiers, de magnolias et de jasmins, une vitrine réunit vingt-sept Grammy Awards, récompenses suprêmes de l'industrie du disque. Au centre, le trophée de cristal qui a couronné l'ensemble de sa carrière musicale. Et, surtout, l'impressionnante collection d'une bonne quarantaine de disques de platine marquant le triomphe de *Thriller*, qu'il a produit et arrangé pour Michael Jackson. Cet album, sorti en 1983, reste à ce jour le plus vendu au monde. Leur faisant face, tel un *Who's Who* musical, la photographie de la séance d'enregistrement du succès *We Are The World*, première grande mobilisation du show-business américain contre la famine en Afrique.

Tout Quincy Jones est là. Un homme encore puissant dans la profession, respecté, tant pour ses multiples talents que pour sa capacité à rassembler sur son nom la communauté artistique noire et blanche. Avec un sourire, il s'essaie à quelques mots de français. A la fin des années 50, Quincy Jones a vécu à Paris. Il a travaillé pour les studios Barclay et a étudié auprès de Nadia Boulanger, vers qui tous les musiciens américains expatriés se sont tournés un jour. Le regard est toujours aussi frappant, où se mêlent la fierté, le goût de la séduction, un côté crâne. La télévision très grand écran, flanquée de deux haut-parleurs imposants, diffuse l'émission d'Oprah Winfrey – « *sa grande amie* » –, dont il a été l'invité. Il se regarde répondant aux questions de l'animatrice d'un des talk-shows les plus suivis aux Etats-Unis.

Quincy Delight Jones Jr., né le 14 mars 1933 dans le South Side de Chicago, le ghetto, a été le premier compositeur noir américain à s'être imposé, à ce niveau, à l'establishment hollywoodien. En 1961, il devient un des premiers Afro-Américains à accéder à un poste de responsabilité dans une compagnie phonographique, Mercury. Il reçoit son premier Grammy Award en 1963 avec l'arrangement de *I Can't Stop Loving You* pour Basie et Sinatra. Les récompenses et les distinctions viendront ensuite honorer le compositeur, l'arrangeur, l'instrumentiste, le chef d'orchestre, le producteur, le fabricant de hits, l'homme d'entreprise dans la presse comme dans le multimédia, le bienfaiteur. S'il sait fort bien qui il est aujourd'hui, il n'a pas oublié d'où il vient. Dans le documentaire *Listen up ! The Lives of Quincy Jones* (1990), il revient dans son quartier natal, souligne en permanence son attachement à ses racines – l'Afrique noire de ses ancêtres, la diversité de la culture afro-américaine moderne.

DES ÉCRINS POUR CROONERS

Quincy Jones est l'une des incarnations du rêve américain, modèle de réussite tel que le pays les aime. Il a le goût des défis, il aime, dit-il, vérifier qu'il peut faire les choses. La routine l'ennuie. Musicalement, il a longtemps été un novateur, comme avec son imposant orchestre de vingt-cinq solistes, dans les années 70, où se combinent les instruments électriques, les percussions et une écriture recherchée pour les vents. En 1974, deux ruptures d'anévrisme – qu'attestent les deux cicatrices qui creusent son front – vont lui interdire à jamais la pratique de la trompette. « Q » se rattrape en imposant sa griffe sur une partie du son des années 80. Par ses arrangements léchés, il a l'art de façonner des écrins pour les crooners d'une soul funky qui n'inquiète pas les Blancs et dans laquelle une partie des Noirs peuvent se retrouver. Un équilibre délicat qui trouvera son apogée dans la collaboration avec Michael Jackson pour *Off the Wall*, *Thriller* et *Bad*. Depuis, seul, le chanteur n'a retrouvé ni une telle inspiration ni un tel succès.

HIP-HOP POLICÉ

Avec les années 90, le rap s'est imposé comme la musique noire des cités américaines. Quincy Jones, en expérimentateur, s'y est mis aussi en 1989, dans certains morceaux du disque *Back on The Block*, sorte de parcours chronologique de la musique noire américaine du jazz au hip-hop. Mais le hip-hop de « Q » reste sans doute trop sophistiqué. Dans la rue, les gamins préfèrent les caïds ; Quincy Jones, l'ami des stars et de la famille Clinton, doit leur paraître trop lointain, trop policé. C'est en tout cas lui qui, à la demande expresse de Hillary, est chargé, avec Steven Spielberg, de l'organisation des fêtes du millénaire pour la Maison Blanche. Normal. On dit à Hollywood que Quincy Jones est à la musique ce que le réalisateur des *Dents de la mer* est au cinéma.

Cl. M. et S. Si.

Romances sur canapé

Le double CD *From Q With Love* réunit vingt-six chansons d'amour produites et arrangées, parfois écrites, par Quincy Jones. Cette collection de romances grand luxe permet de retrouver notamment Frank Sinatra avec The Count Basie Orchestra, Aretha Franklin, le super-baryton Barry White, George Benson et, bien entendu, Michael Jackson. A ces stars mondiales s'ajoutent des voix surtout connues aux Etats-Unis comme celles de James Ingram, Luther Vandross, Siedah Garrett, Tevin Campbell et Catero, récente découverte de la famille Jones.

Bande-son idéale d'une soirée sur canapé, ce *From Q With Love* est d'abord la concrétisation de la méthode Quincy Jones : un morceau, une idée. Ici, un riff de guitare ; là, une traînée de violons ; ailleurs, une basse lourde et sensuelle. Comme sur les précédents albums *Back on the Block*, *Listen Up* ou *Q's Jook Joint*, la plume de l'arrangeur unifie des artistes assez disparates.

★ ***From Q With Love*, 1 double CD Qwest Records 9632-46490-2, distribué par WEA.**

Quincy Jones, musicien, producteur, chef d'entreprise

« Je me vois plutôt comme un grand frère de la communauté noire que comme un leader »

***« From Q, with Love*, votre nouveau disque, est un recueil de chansons d'amour. Pour vous le genre n'est donc pas démodé ?**

– *Démodé ? Ecoutez, nous sommes tous dans un rapport à l'amour à chaque moment de notre existence, qu'il s'agisse d'amour ou de désamour, d'un sentiment partagé ou non. Moi, c'est l'amour qui dirige ma vie.*

– Après ce disque, sur quoi allez-vous travailler ?

– Je vais écrire un opéra sur Nelson Mandela ; une musique de ballet pour Arthur Mitchell. Je co-écris, avec l'auteur du best-seller *Color of Water*, James McBride, mon autobiographie. Je vais probablement organiser à nouveau la cérémonie des Oscars en 2001. Dans les années 80, j'avais négligé ma maison de disques Qwest parce que j'ai coproduit *La Couleur pourpre* et préféré passer deux ans à apprendre à faire un film avec Steven Spielberg. Il y a eu aussi les trois albums avec Michael Jackson et *We Are the World*. Dorénavant, je suis très impliqué dans Qwest.

– Vous avez commencé à l'époque du 78-tours. Nous en sommes au téléchargement gratuit de la musique sur Internet...

– La distribution électronique est là, le système MP3 sur Internet va tout accélérer. Les grandes maisons de disques n'ont pas d'autre choix que de s'adapter. Les paroliers sont déjà en train de négocier leurs droits d'auteurs, car la musique gratuite sonnerait la fin des créateurs. Ne vous en faites pas pour eux, les Américains sauront toujours faire rentrer de l'argent.

– Vous avez des projets de cinéma ?

– Milos Forman fait un film sur Pouchkine pour QJ Media Group. On a un projet avec Robert De Niro sur la vie de Morris Levy, qui a connu quatre grands genres musicaux, le be-bop, le rock'n'roll, la disco et le rap. La rencontre des gangsters et du business de la musique, c'est très fort comme sujet. On a un projet avec le groupe Stomp et un dessin animé sur l'évolution de la musique.

– Avez-vous pensé à mettre en scène votre propre film ?

– Oui, j'adorerais ça. Hal Ashby (*Harold et Maude*), peu de temps avant sa mort, m'a laissé son fauteuil de metteur en scène... Il a toujours voulu que je passe à la réalisation. Dès que je tombe sur la bonne histoire, le bon scénario, pourquoi ne pas me lancer ?

– Après les meurtres de Tupac Shakur et de Notorious B.I.G., vous avez évoqué, en avril 1997, la nécessité d'une coalition de la *nation hip-hop*. Qu'en est-il ?

– Avant ces assassinats, avec mon magazine *Vibe*, nous avions déjà organisé un sommet du rap. La plupart des artistes ne s'étaient jamais rencontrés. Le message était d'essayer de les mettre en garde contre toute cette mise en scène du gangsta rap qui débordait dans leur vie réelle.

– Vous sentez-vous un rôle de leadership dans la communauté noire ?

– Je me vois plutôt comme un grand frère que comme un leader. Je voudrais que tous ces jeunes puissent vivre aussi longtemps que moi. Rendez-vous compte, Tupac était âgé de vingt-cinq ans, B.I.G., de vingt-quatre ans. La mort de ces gosses pour un truc qui a commencé comme un jeu n'a aucun sens. Il y a besoin d'une coalition. Mais toute cette violence est bien plus le résultat de la drogue que du rap. Avec la drogue viennent les armes à feu. J'ai une idée bien précise sur ce qu'il faudrait faire.

– Pouvez-vous en parler ?

– Légaliser. Pas tout bien sûr. Ce serait irresponsable de mettre le crack ou l'héroïne en vente libre. Le marché de la drogue, c'est 400 milliards de dollars. Il faut enlever cet argent des mains de la pègre. Les prix s'écrouleront. Si les rappeurs font semblant, les trafiquants de drogue, c'est du sérieux.

– Vous continuez d'écrire de la musique ?

– Oui, et je le ferai jusqu'à ma mort. C'est ce que j'aime faire par-dessus tout.

– Qu'est-ce qu'une bonne chanson ?

– C'est d'abord une mélodie forte. Le rythme vient après. Une mélodie, c'est très personnel. Il n'y a pas de technique ou de science au contraire de l'arrangement ou de l'orchestration.

– Vous pourriez définir votre style ?

– Non. J'en ai plusieurs. Je ne veux pas avoir à choisir. La nature du jazz est d'expérimenter, de se mettre en danger, c'est pourquoi il est moins populaire que d'autres formes musicales.

– D'où vous vient votre talent ?

– Je pense que je le tiens de ma mère. Elle est morte récemment, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Elle avait été internée dans un hôpital psychiatrique quand j'avais cinq ans. On m'a dit que j'ai probablement remplacé ce manque maternel par ma musique. C'était mon moyen de survie. J'en suis vraiment convaincu. Quand mon frère écoutait ma musique, il pleurait, car il savait que cela venait de notre enfance. Ma mère est sortie quand j'avais quinze ans, mais on avait déjà dû se débrouiller seuls. Je ne savais plus ce que le mot "mère" signifiait et je ne le sais toujours pas. Mon réconfort a été la créativité. La musique ne m'a jamais laissé tomber, elle a toujours été rassurante, belle et forte. »

Propos recueillis par Claudine Mulard et Sylvain Siclier

Un empire qui fédère toutes les industries du loisir

LOS ANGELES
correspondance

Dimanche 21 février, on pouvait voir sur la chaîne câblée TNT (Turner Network Television) *Passing Glory*, de Steve James, premier film américain racontant l'histoire vraie d'une équipe de basketteurs noirs de La Nouvelle-Orléans qui remportèrent une victoire historique sur leurs rivaux blancs à l'époque de la ségrégation. Au générique, on trouvait le nom d'Earvin « Magic » Johnson et de... Quincy Jones. En cinquante ans de présence dans le show-business, « Q » a construit un empire de communication qui fait de lui un des hommes les plus influents de Hollywood et sûrement le plus influent des artistes noirs.

La production de téléfilms, de séries télévisées, de films est prise en charge par QJ Media Corp Inc., en partenariat avec Time-Warner. On se souvient du très populaire sitcom *Fresh Prince of Bel-Air*, sur NBC, qui a contribué à lancer l'acteur et musicien Will Smith. Actuellement, sur le petit écran américain, on peut voir d'autres productions maison, *Mad TV* (Fox) – des sketchs parodiques qui ont l'ambition de concurrencer *Saturday Night Live* –, la série *In the House* (UPN) et le talk-show de Jenny Jones. Les projets actuels juxtaposent une biographie d'Edgar Hoover, le directeur du FBI, *Don Quichotte* (sur un scénario inédit de Waldo Salt), *Spy vs. Spy*, d'après la bande dessinée de *Mad Magazine*, et un remake de *A Star is Born*. Ainsi qu'une mini-série sur le Mouvement pour les droits civiques sur la chaîne câblée HBO. Et, en partenariat avec le présentateur de talk-show Geraldo Rivera et Tribune Company, Qwest Broadcasting a acquis deux stations de télévision à La Nouvelle-Orléans et à Atlanta.

Dans le domaine musical, Quincy Jones partage à 50 % avec Warner Bros. Records le contrôle de sa maison de disques Qwest, fondée en 1982, qui prévoit de sortir une douzaine d'albums en 1999. Le catalogue associe soul, rhythm'n' blues, rap, pop, servis par des vétérans (Ray Charles, le vibraphoniste Milt Jackson, Patti Austin, Quincy Jones) et de jeunes « poulains » comme « Q » les appelle affectueusement : le rappeur TechN9ne, le chanteur soul Catero, Young Americans – des adolescents qui font du R & B –, les chanteuses Shannon, Latrece Kinchen. Tevin Campbell ou le groupe anglais New Order sont déjà des valeurs sûres du label, ainsi que les bandes originales de films comme *Boyz N the Hood*, *Saraffina !*, *Malcolm X*.

Quincy Jones est présent dans le secteur de la presse. Il est le propriétaire du magazine *Vibe*, mensuel consacré à la musique et à la culture hip-hop diffusé à 600 000 exemplaires. Master P – le rappeur richissime – et Silkk The Shocker figurent à la « une » du numéro de mars. Le groupe Vibe publie deux autres mensuels spécialisés dans la musique, *Blaze*, résolument urbain, et *Spin*, plus multiculturel (Dexter Holland, un Blanc, du groupe néo-punk The Offspring, est en couverture du numéro de mars). Quincy Jones Music Publishing détient par ailleurs les droits de 1 400 chansons – les compositions et arrangements de Jones lui-même et les titres qu'il a acquis.

Le multimédia n'est pas oublié. Le projet Microsoft Encarta Africana, partenariat avec le géant de l'informatique, va rassembler sur un CD-ROM trois mille essais qui raconteront l'histoire de l'Afrique et des Afro-Américains, des Buffalo Soldiers à Colin Powell. Les entreprises de Quincy Jones ont une mission écologique : « *Nous avons dix ans pour sauver la planète, cela commence par vous et c'est facile*, lit-on sur les pochettes de disques. *Achetez des produits qui respectent l'environnement, éteignez vos lumières, partagez vos transports, recyclez.* »

Cl. M.

Aminata Traoré, ministre de la culture du Mali

« La culture est un élément de la reconstruction de la société »

« Vous êtes ministre de la culture du gouvernement Alpha Oumar Konaré depuis septembre 1997. Comment, à travers votre parcours, voyez-vous cette fonction ?

– Depuis près de vingt ans, je me suis investie personnellement dans la réflexion sur les savoirs africains. J'ai été directrice des études et des programmes au ministère de la condition féminine en Côte d'Ivoire, où j'ai vécu de 1975 à 1988. J'ai travaillé en milieu rural, dans tout le pays, en touchant à tout : le maraîchage, les garderies d'enfants, les technologies à faible coût, l'artisanat. Puis, de 1988 à 1992, j'ai été responsable d'un projet du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) sur l'eau et l'assainissement. Je couvrais douze pays, du Cap-Vert au Nigeria. J'ai été très vite navrée par le manque d'intérêt des consommateurs locaux envers les productions africaines. Or, il est inconcevable que les Africains ne s'en servent pas pour créer une esthétique et une modernité africaines, au lieu de se laisser handicaper par des normes définies par d'autres.

» Chaque Malien, chaque Africain doit savoir que consommer ce qui est produit ici est une arme essentielle contre la marginalisation économique et culturelle de l'Afrique. A mon retour au Mali, j'ai décidé de construire un restaurant-galerie, en terre. Tout, de la saïère à la chaise, devait y être fait main et trouvé dans la sous-région. Pour montrer que ces richesses dont nous parlons ne sont pas un leurre. J'ai ouvert le Djenné à Bamako avec ma famille, puis le Santoro. Au niveau de l'Etat, j'essaie depuis plus d'un an et demi de mettre ces principes en application. J'ai estimé que la culture était d'abord d'un état d'esprit.

– Quelle est la priorité, la culture ou l'éducation ?

– Près de 80 % de la population malienne n'a pas été à l'école, mais on ne va pas attendre que tout le monde soit alphabétisé pour parler de développement et de culture. Nous avons organisé une série de réunions, Dialogue et Vision : où en sommes-nous ? Que voulons-nous pour nous-mêmes ? Cela nous a amenés à recentrer notre action sur la personne humaine – c'est ce que nous appelons la *maaya* (l'humanisme). Il n'y a de culture que là où il y a des hommes qui ont une mémoire, une présence, et qui pensent un futur. Nous avons fait le bilan de trente années d'action culturelle, par secteur – musique, chant, danse, photo, cinéma, avec leurs acteurs. Nous avons procédé de la même manière pour le tourisme.

» L'effort d'alphabétisation et d'écriture des langues a été considérable au Mali. Nous sommes l'un des rares pays d'Afrique où des journaux sont lus par les paysans dans leurs langues nationales, que nous avons revalorisées afin que tous participent aux prises de décisions, sans se heurter à l'hermétisme des acteurs culturels et des termes employés. Nous parlons donc en bambara, la langue majoritaire au Mali. Nous avons refusé la ghettoïsation de la culture, qui n'est pas le parent pauvre du développement, mais un élément de la reconstruction de la société, de l'économie.

– Le ministre de la culture est-il un gestionnaire de ressources ?

– Préserver pour préserver, dans un pays pauvre, c'est bien, mais si la mémoire peut nourrir la créativité, c'est encore mieux. Il est de notre rôle de valoriser le capital physique – les monuments, les villes anciennes – mais aussi le capital humain et social, à travers les contes, la littérature, la musique, de veiller à la qualité du lien social et de réactualiser les formes de solidarité qui ont permis au Mali de survivre. Il faut également encourager la créativité, ce que j'ai toujours fait à titre privé, par exemple en cherchant des débouchés commerciaux aux broderies de Tombouctou, un art qui remonte au XIe siècle. On peut suggérer aux tisserands de tisser des motifs plus abstraits, d'être plus audacieux. L'attitude trop élitiste d'un ministère de la culture amènerait dans notre cas à évacuer trop de savoirs. L'art « noble » ici s'est inspiré de sculptures anciennes que nous n'appelions pas artisanat, des traditions du tissage, de la statuaire. Les potières bénissent leurs outils avant de commencer à travailler. Pour elles, la pâte n'est pas qu'une pâte : elle est investie de sens. C'est ce que j'appelle "le sens des gestes qui créent".

– Avez-vous les moyens de votre politique ?

– Avec un petit budget, nous avons réussi à faire beaucoup, à organiser par exemple une croisière culturelle sur le fleuve Niger, prévue pour le début de l'an 2000. Nous réhabilitons les infrastructures culturelles avec la participation des artistes et des artisans. Nous bénéficions d'aides extérieures, celles de l'Union européenne par exemple, pour les Rencontres internationales de la photographie africaine de Bamako, ou de la coopération française. En marge des projets étatiques, nous entretenons des projets de coopération bilatérale.

– Etre femme et ministre pose-t-il problème ?

– Il y a six femmes ministres dans le gouvernement malien. Je n'ai aucunement le sentiment d'être brimée, marginalisée. Le fait est entré dans les mœurs en Afrique.

– A quoi vous heurtez-vous le plus violemment ?

– A la piraterie. Dans le domaine musical, très riche chez nous, et patrimonial. Le trafic des biens culturels, pourtant soumis à législation, n'a pas cessé. Nous venons de signer une convention avec les Etats-Unis : tout bien culturel illicitement importé sera rapatrié au Mali. Deux statuettes en terre cuite et une en bois, venues du Delta intérieur du Niger, devraient ainsi nous être restituées par le Musée de Boston prochainement. Pour l'exemple, pour que cesse le pillage de l'Afrique. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

★ **Lire : *L'Etau, l'Afrique dans un monde sans frontières*, d'Aminata Traoré. Actes Sud, 185 p., 109 F (16,62 €).**

FRANÇOISE HUGUIER/RAPHO

Aminata Traoré : « Chaque Africain doit savoir que consommer ce qui est produit ici est une arme essentielle contre la marginalisation du continent. »

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION :** dix romans ont été sélectionnés pour le prix du Livre Inter : *Trop de soleil tue l'amour*, de Mongo Beti (Julliard) ; *Voir les jardins de Babylone*, de Geneviève Brisac (L'Olivier) ; *La Demande*, de Michèle Desbordes (Verdier) ; *Sans moi*, de Marie Desplechin (L'Olivier) ; *Bienvenue parmi nous*, d'Eric Holder (Flammarion) ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, d'Ahmadou Kourouma (Seuil) ; *J'apprends l'allemand*, de Denis Lachaud (Actes Sud) ; *Son nom d'avant*, d'Hélène Lenoir (Minuit) ; *Méroé*, d'Olivier Rolin (Seuil), et *Blue moon*, de Dominique Sigaud (Gallimard). Une trentaine de critiques littéraires ont établi cette sélection parmi 119 titres. Le plus grand nombre de suffrages a été remporté par *La Demande* et *Méroé*. Le prix sera décerné le 3 mai par un jury de 24 auditeurs de France-Inter, présidé par l'écrivain Jean-Marie Gustave Le Clézio. Le prix Inter 1998 avait été attribué à Martin Winckler pour *La Maladie de Sachs* (P.O.L.).

■ **DANSE : Hervé Robbe, nommé au centre chorégraphique national du Havre/Haute-Normandie, devait marquer** son arrivée vendredi 26 et samedi 27 février en dansant en solo *Polaroïd*, créé pour l'ouverture. Le projet d'Hervé Robbe développera la danse dans son rapport aux arts plastiques et à l'image.

■ **CINÉMA : le ministère de la culture a signé,** vendredi 26 février, l'acte d'acquisition de l'American Center, situé dans le quartier de Bercy à Paris, appelé à devenir la Maison du Cinéma. Le prix d'achat est de 127 millions de francs (19,36 millions d'euros). Les travaux de réaménagement intérieur seront achevés dans deux ans.

Le phalanstère d'Ugine est menacé

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Construit en 1910 à la demande du Suisse Paul Girod, fondateur des Aciéries d'Ugine (Savoie), par l'architecte genevois Maurice Braillard pour loger les ouvriers, le phalanstère d'Ugine est un bâtiment en sursis. Son aile sud a été démolie début 1997, son aile nord fin 1998. Seul le corps central est encore utilisé pour des services informatiques, jusqu'à leur transfert dans un nouveau local.

A Ugine-Savoie, branche inox du groupe Usinor et numéro un mondial des produits longs, on évoque le sujet avec réticence. *« A part la Fondation Braillard à Genève, le sujet n'intéresse personne. Pourquoi remuer le passé ? »*, répond le service communication de l'entreprise. Directeur industriel du site, Marc Wathlé rappelle que le phalanstère, situé à l'extérieur de la zone industrielle jusque dans les années 70, bloque aujourd'hui l'extension des ateliers. *« Désormais, nous n'avons pas d'autre solution que de le faire disparaître »*, commente-t-il.

« Le phalanstère d'Ugine n'est pas unique, mais c'est un exemple très intéressant d'un certain type d'architecture de montagne lié à une aventure industrielle. Il est regrettable que l'on n'ait pas pris l'initiative de le sauver. Le bâtiment est sain et facile à restaurer », affirme pourtant Ola Söderström, directeur de la Fondation Braillard à Genève et coauteur de l'ouvrage *L'Industriel, l'Architecte et le Phalanstère* (L'Harmattan, 1997).

> « Il est regrettable que l'on n'ait pas pris l'initiative de le sauver. Le bâtiment est sain et facile à restaurer »

Témoignage des rapports que la classe ouvrière voulut entretenir avec un patronat catholique influencé par la doctrine sociale de l'Eglise, cette réalisation, à la différence du familistère de Guise (Aisne), construit par Jean-Baptiste Godin, n'est, hélas !, ni classée ni même inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. Elle ne figure donc pas parmi les cinquante sites industriels recensés par Jean-François Belhoste et Paul Smith, chercheurs à la direction de l'inventaire général du ministère de la culture.

Sur l'idée du phalanstère, le philosophe-économiste Charles Fourier (1772-1837) avait fondé son nouvel ordre social communautaire harmonieux. Contraction de phalange et monastère, c'est une coopérative rurale de production et un édifice partagé entre logements et services communs. Construit en forme de « U », avec des matériaux naturels – la pierre et le bois – traités dans le souci d'intégration au paysage cher à Braillard, le phalanstère d'Ugine était la partie la plus originale d'un programme de logements comprenant également des villas pour les ingénieurs. Sur quatre étages, le bâtiment d'une soixantaine de logements, avec chauffage central et eau courante – fait remarquable pour l'époque –, offrait également une série d'équipements collectifs : services médicaux gratuits, épicerie coopérative, local de distribution de lait – « La goutte de lait » –, restaurant, salle des fêtes... *« Quand j'étais gamin, ma mère m'envoyait au phalanstère chercher du lait »*, se souvient Louis Bertrand, ancien maire (PCF) d'Ugine, toujours conseiller municipal dont les grands-parents, employés aux aciéries, étaient heureux de vivre au phalanstère, premier habitat social de la commune.

Y résider était en effet ressenti comme un privilège pour les Savoyards devenus ouvriers, comme pour les nombreux immigrés italiens, russes ou polonais, venus travailler aux aciéries. En 1922, lorsque Paul Girod s'en va, l'usine emploie en effet 2 400 personnes et compte 22 nationalités différentes. Au fil des ans, le bâtiment deviendra un simple lieu de passage dans un parcours de mobilité sociale, et après-guerre, les familles françaises préféreront aller vivre ailleurs. Les représentants du catholicisme helvétique ne sont pas les seuls tenants d'un paternalisme qui prêchait la nécessité de construire des habitations saines et rationnelles pour les travailleurs à proximité de l'usine, ce qui était également un moyen de fixer la main-d'œuvre en période de pénurie d'emplois qualifiés et de contrôler ses faits et gestes.

Cette conception, partagée par d'autres patrons paternalistes français, devait être battue en brèche par la montée du mouvement syndical et les grandes grèves de 1936, d'ailleurs massivement suivies à Ugine.

« L'urbanisme de Girod et Braillard, qui séparait radicalement les ouvriers en fond de vallée des ingénieurs en position de surplomb au-dessus du village, semble avoir contribué à renforcer une division de classe au sein de l'organisation de l'entreprise », écrit encore Ola Söderström. Un témoignage architectural qui est aussi un maillon de la mémoire sociale.

Philippe Révil

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

Le Grand Jury
RTL - LCI
Le dimanche à 18 h 30

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois, à 21 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BPM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

THEMA DIMANCHE
La grande soirée thématique de toute la famille

arte

Dimanche 28 février à partir de 20.40

Bienvenue dans le monde fascinant des fourmis !

20.40 La cité des fourmis
Un documentaire-catastrophe avec des milliers de figurants...

21.30 Format fourmis
Le film du film, où comment faire entrer une caméra à 50 cm sous terre.

22.00 Insectes en société
Une organisation sans équivalent dans le monde animal !

22.50 Des monstres attaquent la ville
Un film de Gordon Douglas où notre gentille petite bête devient monstrueuse. Brrr...

3615 ARTE (1,29 F/mn) - www.arte-tv.com

هكذا من الاصل

Portraits de villes, portraits de soi

Galeries à Paris. Quatre photographes face à leur environnement : George Dupin, Igor Moukhine, Massimo Vitali, Julie Gazin

GEORGE DUPIN, galerie Martine et Thibault de La Châtre, 36, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. *Du lundi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Vitrine éclairée jusqu'à minuit.* Tél. : 01-45-48-82-99. Jusqu'au 12 mars.
IGOR MOUKHINE, galerie Carré noir, 2, impasse Lebouis, Paris 14e. Mo Gaîté. *Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures.* Tél. : 01-40-47-04-39. Jusqu'au 15 mai.
MASSIMO VITALI, galerie du Jour-Agnès B., 44, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Les Halles. *Du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures.* Tél. : 01-44-54-55-90. Jusqu'au 26 mars.
JULIE GAZIN, galerie Camera Obscura, 12, rue Ernest-Cresson, Paris 14e. Mo Denfert-Rochereau. *Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures.* Tél. : 01-45-45-67-08. Jusqu'au 20 mars.

L'expérience est intrigante. Jusqu'à minuit, le badaud parisien peut regarder, depuis la rue de Varenne, des photographies exposées dans la vitrine de la galerie Martine et Thibault de La Châtre. Sept *photographes se succéderont* jusqu'au 4 juin, par périodes de quinze jours. Quand l'invité aura clos sa quinzaine, ses œuvres seront déplacées sur les cimaises intérieures. Et ainsi de suite pour former, au bout de trois mois, une exposition de groupe.

Tout cela n'est pas anecdotique. Les sept photographes en question utilisent l'enquête documentaire pour analyser le paysage urbain. Tous s'affichent dans la rue et parlent de la rue. Au spectateur de plonger dans ces expériences pour mieux se projeter dans son quotidien.

George Dupin, ancien assistant de Raymond Hains, s'y colle le premier avec des images convaincantes de Caracas (Venezuela) : comment trouver son identité et vivre ensemble dans une métropole aussi éclatée ? Concevant son travail comme « *des actualités* » sur la ville, Dupin, avec des images proches du constat, aborde, par l'urbanisme, les conflits politiques, sociaux, ethniques. Il sera suivi par Paola Salerno, dont le travail sur La Plaine-Saint-Denis, à partir du 13 mars, est attendu.

PIÉGÉS DANS LA FOULE

Trois autres galeries parisiennes accueillent des artistes qui traitent autrement cette question de l'espace public et du paysage. Le Russe Igor Moukhine est le plus classique, qui présente chez Carré noir des images en noir et blanc prises à Moscou et Krasnodar. Ce Moscovite de trente-sept ans montre comment les jeunes Russes s'affirment dans un paysage bouleversé par les chantiers et les signes de la société de consommation : publicités pour Marlboro en toile de fond, jeunes filles dégustant des glaces *en minijupes scintillantes*... Moukhine, dans une tradition du reportage, a du savoir-faire, enjolivant son propos au moyen de contrastes formels – ombres et lumières – ou de motifs – vieille et nouvelle Russie.

La proposition la plus spectaculaire est celle de Massimo Vitali, découvert en France lors des Rencontres d'Arles de juillet 1998. Cet Italien de quarante-cinq ans présente, dans la spacieuse galerie du Jour, deux séries de grands formats en couleurs consacrées aux vacances des Italiens en août : de jour, agglutinés à la plage ; de nuit, compressés dans des discothèques. Les couleurs diurnes sont plombées par le soleil – blanc éblouissant, bleu turquoise de la mer, tâches de couleur des maillots ; celles de nuit sont denses.

L'image, servie par le grand format, est si nette qu'elle permet au spectateur de juger chaque personne dans la foule. Ces grands tableaux pompiers affichent tous les *ingrédients d'une certaine photo* contemporaine : grand format, précision clinique, couleurs pastel, humain dans son environnement. Sans doute Vitali, dont la dextérité est indéniable, fait-il de la sociologie. Et nous du voyeurisme : les sujets qui se croient protégés dans la foule se retrouvent livrés en pâture.

Reste l'approche plus intime, littéraire et romantique. Julie Gazin invite à découvrir « la joie de vivre » à la galerie Camera Obscura. Dans ses vues méditerra*néennes, il y a des indices* balnéaires, des bateaux qui partent, des palmiers et des personnages qui semblent ailleurs – souvent Julie Gazin elle-même. En noir et blanc et puis en couleurs, comme pour noter un saut dans l'imaginaire, dans un autre temps immobile. Des photos nostalgiques, parfois floues, que l'on déguste comme des cartes postales début de siècle faisant resurgir un souvenir perdu.

Michel Guerrin

D. R.

Igor Moukhine, « Krasnodar, 1998 ».

A Rouen, un « Didon et Enée » ridiculisé par la mise en scène

DIDON ET ÉNÉE, de Henry Purcell. Avec Sara Fulgoni (Didon), William Dazeley (baryton), Johanette Zomer (Belinda), Rosa Enskat (la Chanteuse). Chœur et orchestre Léonard de Vinci, Oswald Sallaberger (direction), Christian Sedelmayer (mise en scène et scénographie). Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse, Rouen, le 25 février. Prochain spectacle le 27, à 20 heures. Tél. : 02-35-71-41-36. De 95 F à 280 F.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Le Théâtre de Rouen fut le lieu d'une grande activité lyrique, notamment sous la direction de Paul Ethuen, l'un des rares chefs à programmer régulièrement des opéras de Wagner en France. Cette saison, l'équipe de Marc Adam a été contrainte de laisser la place. Nouvelle structure coproductrice (Léonard de Vinci), chœur composé de quelques permanents et de chanteurs parisiens, repris en main par Laurence Equilbey, orchestre dont *la composition montre clairement* qu'il se veut opérationnel aussi bien pour la musique du XXe siècle que le répertoire baroque. A la tête de ce vaisseau nouvellement armé, Laurent Langlois – directeur d'Octobre en Normandie, manifestation dédiée au XXe siècle.

La signature du nouveau patron est audible et visible : musique planante dans le hall, programme en forme de plan d'architecte que l'on déplie à grand-peine. L'ouverture de *Didon et Enée*, de Purcell, première « vraie » production signée de la maison relookée, se donne tandis que défilent, projetés sur le rideau de scène, des extraits de films et de dessins animés. Le rideau se lève. *Dans un long silence*, le plateau dévoile une pyramide de bois. Une reine dans un morceau de tapis orange et un personnage qui lui sert de double lancent un couteau vengeur vers le ciel. Didon et son ombre se plaignent. Belinda, habillée en SDF, lit le journal et le déchire rageusement. Plus tard, au bout de cet ouvrage miniature mais chargé d'une densité musicale et dramatique, Belinda fumera une cigarette, rangera ses petites affaires (dont un poste-transistor), enfilera un imperméable et laissera la pauvre Didon, à son sort abandonnée, au haut de sa pyramide alors que celle-ci lui dit : « *Ta main, Belinda, sur ton sein laisse-moi reposer.* » D'ailleurs Didon ne meurt pas, elle bavarde avec une copine passée la distraire, tandis que l'ombre, ceinte de blanc, repose sous leurs pieds.

FAUX HAPPENING

Il y a aussi une scène de femmes battues, des vieillards ventripotents en caleçons blancs fripés, une cour des miracles, une sorcière en chef déguisée en conscrite israélienne... Belinda chante au micro, un personnage – « la Chanteuse », nouveauté du metteur en scène – intervient tout le temps, demande au pauvre Enée (un ivrogne hagard) s'il parle anglais. Un faux happening survient dans la salle : un spectateur se lève. On pense qu'il va hurler contre cette mise en scène. Mais non, c'est le rôle de l'Esprit. Il chante son intervention, puis dit avoir chaud et demande des cigarettes à sa femme. Il sort. Pendant le *lamento* de Didon, un téléphone portable sonne. Fausse alerte – pas prévue dans la mise en scène de Christian Sedelmayer.

Le chef d'orchestre Oswald Sallaberger dirige tout prestement, avec un surcroît de gestes. Tel Lorin Maazel au concert du Nouvel An viennois, il prend un violon et joue une sonate de Tartini entre deux actes. Comment, en jouant une sonorité et une intonation si misérables, ose-t-on se faire entendre de manière aussi impudique et impudente ? Bonne distribution vocale, orchestre correct, chœur excellent, mais quel gâchis de voir cette *sublime musique* mise en pièces, sans cesse contredite et ridiculisée par une mise en scène prétentieuse (il faut lire l'entretien avec Sedelmayer dans le programme) et vulgaire. Le public rouennais méritait mieux que cet étalage de laide bêtise et l'a fait savoir (la salle était loin d'être comble) à cette première en huant copieusement.

Renaud Machart

NOUVEAU FILM

HYGIÈNE DE L'ASSASSIN

■ Le premier long métrage de *François Ruggieri reprend une* partie du dispositif du premier roman homonyme d'Amélie Nothomb, le face-à-face entre un Prix Nobel de littérature obèse et impotent et une jeune femme qui veut lui faire avouer son secret. A cet exercice extrêmement littéraire, le réalisateur cherche une porte de sortie cinématographique et ne trouve qu'une enfilade d'imageries publicitaires et de tics pour série télé policière, le tout nappé d'une bonne dose de cynisme envers ses personnages, maltraités comme à la foire. Ce n'est pas moderne, c'est juste « d'époque ». Même en compagnie de comédiens qu'on eût, ailleurs, plaisir à fréquenter, on n'est pas obligé d'aimer tous les jours son époque. ***Jean-Michel Frodon***
Film français de François Ruggieri. Avec Barbara Schulz, Jean Yanne, Catherine Hiegel, Sophie Broustal, Richard Gotainer. (1 h 20.)

Challenges
L'ÉCONOMIE C'EST VOUS
Le guide 99 de l'immobilier
La sélection des bonnes affaires, ville par ville
AUTOMOBILE
Le pari fou de Renault

SORTIR

PARIS

Solistes de l'Orchestre de Paris
La musique de chambre exige une préparation *sans faute, une écoute* mutuelle de chaque instant. Eschenbach, comme Barenboïm autrefois, sait descendre de l'estrade pour retrouver le piano. Mais là, il ne s'agit plus pour lui d'être le patron, seulement un collègue...
Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano* op. 99, *Quatuor pour piano et cordes* op.25. Schoenberg : *Fantaisie pour violon et piano* op.47.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Brigitte Engerer
Mazette ! Quel programme ! Entre les mains de la pianiste Brigitte Engerer, Ravel et Moussorgski n'ont rien à craindre. Elle a la technique, le tempérament qu'il faut à ces deux chefs-d'œuvre d'un romantisme tardif.
Ravel : *Gaspard de la nuit.* Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 28, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.

Le Maroc au Zénith
Dans le cadre de l'année du Maroc, un premier volet de réjouissances populaires, avec Nass-el-Ghiwane, *sans doute le plus symbolique des* groupes de la nouvelle vague marocaine des années70,et Najat Atabou, que l'on a vue en concert aux Belles Nuits du Ramadan en *janvier, menant la salle* à la baguette avec ses chansons proches du raï algérien, voix féministe et perturbante. Egalement au programme, de la musique arabo-andalouse, du *châabi* (Naïma Samih, Statti, Jil Jilala).
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-43-67-08-08. 120 F.

Aurélia O'Leary
Cette grande jeune fille brune a de l'allant et des idées. Autant à l'écoute du jazz que du rock ou du hip hop, Aurélia O'Leary participe à l'un des dimanches soirs du Sunset, où les voix sont au programme. Avec elle, un trio qui compte en ses rangs le bassiste Daniel Yvinec, pertinent compagnon du guitariste Pierrjean Gaucher.
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 28, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 70 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 25).
Les Grandes Bouches
de Bernie Bonvoisin (France, 1 h 45).
Hygiène de l'assassin
de François Ruggieri (France, 1 h 20).
Liens secrets (*)
de Michael Oblowitz (Etats-Unis, 1 h 38).
La Ligne rouge
de Terrence Malick (Etats-Unis, 2 h 50).
Rien sur Robert
de Pascal Bonitzer (France, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou par tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Guy Ferrer, Simon Pasieka, Emmanuelle Perat
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, 4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 février au 24 mars.
Jean-Luc Moulène
Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, 4e. Mo Bastille. Tél. : 01-42-78-32-24. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 février au 3 avril.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Cinéma muet en concert
Gardien de phare (Jean Grémillon, 1929), musique de Jean-Louis Agobet. Ensemble Sillages sous la direction d'Annick Minck.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide. Le 27 février, à 20 heures ; le 28, à 16 heures. Tél. : 01-40-20-51-86. De 40 F à 70 F.
Les Voyages du faune
d'après Colette, mise en scène de Susana Lastreto.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Mo Château-de-Vincennes. Les 26 et 27, à 20 heures ; le 28, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-97-04. 50 F.
Don Giovanni
de Mozart. Denis Sedov, Ludovic Tézier (don Giovanni), Thierry Félix, François Harismendy (Leporello), Elena Mosuc, Raphaëlle Farman (donna Anna), Sandra Zeltzer, Sophie Fournier (donna Elvira), Karine Ohanyan, Jaël Azzaretti (Zerline). Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Leopold Hager, Andreas Stoehr (direction), Philippe Arlaud (mise en scène).
Opéra-Comique, salle Favart, 5, rue Favart, 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 27, à 19 h 30 ; le 28, à 16 heures. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F. Jusqu'au 9 mars.
Chœur de Radio-France
Rachmaninov : *Vêpres*. Vladislav Tchernouchenko (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.
Les Fêtes galantes
« La France baroque » : œuvres de Pécour, Couperin, Lully et Anglebert. Mario Raskin (clavecin), Béatrice Massin (direction, chorégraphie).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 28, à 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Musiciens de l'Opéra de Paris
Taïra : *Diffraction pour quatre claviers*. Xenakis : *Pléiades*.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, 9e. Mo Opéra. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. 90 F.
Gordon Beck, Marcel Sabiani, Gilles Naturel
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mo Châtelet. Le 27, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Sylvain Beuf, Eric Le Lann, Antonio Farao
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 27, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
La Nuit du Swahili
Nuit dansante comorienne.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

La Flûte enchantée
de Mozart. Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), avec Rainer Trost/Kurt Streit, Gillian Webster/Barbara Havemann, Marie-Ange Todorovitch.
Opéra-Bastille, 130, rue de Lyon, 12e. Du 6 au 25 mars. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F.
Festival Banlieues bleues
avec Diane Reeves, Mal Waldron « New York Trio », Ahmad Jamal Trio, Eddy Louiss, Archie Shepp & Le Gospel...
Dans le département de la Seine-Saint-Denis. Du 9 mars au 16 avril. Tél. : 01-49-22-10-10.
Festival Chorus des Hauts-de-Seine
Avec Julien Clerc, Faudel, Jacques Higelin, Zazie, Macéo Parker, Cheb Mami, Zachary Richard...
Du 12 au 31 mars, dans une soixantaine de lieux. Tél. : 01-47-74-51-11.

DERNIERS JOURS

28 février :
Berthe Morisot, Degas, Manet, Renoir
Musée Marmottan – Claude Monet, 2, rue Louis-Boilly, 16e. Tél. : 01-42-24-07-02. 40 F.

Mars
Une sélection
Cargo Hors les murs
THEATRE
Petite salle du Cargo
Insomnies
Cloran/Laurent Fréchuret
du 3 au 13 (relâche di.)
Hexagone Meylan
l'Angélio
Natacha de Pontcharra/Lotfi Achour
du 10 au 12 à 20 h
L'heure bleue St-M.d'Hères
Eléments moins performants
Peter Turrini/Charles Brozzoni
11 et 12 à 20 h 30
OPERA
Petite salle du Cargo
Le fusil de chasse
création contemporaine de
La Péniche Opéra
d'après le roman de Yasushi Inoué
du 18 au 20
informations 04 76 25 91 91
4, rue Paul Claudel Grenoble
hors les murs LE CARGO

SAMEDI 27 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 *Le Monde des idées.* Thème : Une pensée unique ? Invité : Pierre Rosanvallon. LCI
21.20 Botero ou l'art démesuré. Invités : Georges Begou ; Pascal Bonafoux ; Gilbert Lascault ; Daniel Marchesseau. Forum Planète
23.25 Les Années Lénine. Invités : François-Xavier Coquin ; Pierre Lorrain ; Pierre Rigoulot ; Jacques Sapir. Forum Planète

MAGAZINES

18.15 La Marche du siècle. *Pauvreté : le cri du cœur.* Invités : Véronique Colucci ; Lucien Duquesne ; André Gardes ; Marine Chéreau ; Christine Lebas ; *Karim-Robert Morand-Kaci* ; Martine Lecorre. TV 5
19.00 T.V.+. Invités : Patrice Duhamel ; Patrick Sébastien. TMC
21.05 Thalassa. Le Grand Master des Bahamas. TV 5
21.40 Metropolis. Arte
21.40 Planète Terre. Les croisades [2/4]. TMC
22.15 Envoyé spécial. La part de l'ombre, Les violons de Boulogne. TV 5
23.10 *Tout le monde en parle.* Les femmes entre elles. Où est passée la chanson française ? Invités : Michèle Bernier ; Cachou ; *Lio* ; *Stéphend* ; *Shere Hite* ; Thierry Sechan ; Rachid Taha ; Zebda et Ulderzo ; Robert Hue ; Pascal Sevran ; Gérard Darmon ; Richard Bohringer. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Brocéliande, entre légende et réalité. Odyssée
19.40 Les Grandes Batailles du passé. (17/38). Yorktown 1781. Planète
19.55 Pinochet, un dictateur face à ses victimes. Odyssée
20.10 Protection rapprochée. (3/8). France 3
20.35 Dancing in the Street. (1/10). *Whole Lotta Shakin'.* Planète
20.45 L'Aventure humaine. Un train entre ciel et terre. Arte
21.35 Promenades sous-marines. (4/26). Cruels coraux. Planète
21.40 Le Louvre imaginaire. Odyssée
22.30 Les Beaux-Arts à l'école. France 3
22.30 URSS. (1/8). 1900-1939 : la Révolution confisquée. Forum Planète
23.00 Les Descendants. (3/13). Les Indiens des tribus du Nord. Histoire
23.05 La Naissance des Alpes. Odyssée
23.15 Ashkenazy, Born in the USSR. Muzzik
0.45 Portraits de gangsters. (4/10). Bonnie and Clyde. Planète

SPORTS EN DIRECT

17.50 Football. Championnat de D 2 : Laval - Cannes. Eurosport
20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Londres : demi-finales. Eurosport
22.10 Boxe thaï. Réunion de Marseille. Canal +

MUSIQUE

20.30 Carmen. Mise en scène d'Alfredo Arias. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. Frédéric Chaslin. Mezzo
20.59 Soirée Robert Schumann. Muzzik
23.10 Bizet. *La Symphonie «Roma».* Par l'Orchestre symphonique de la RTSI, dir. J.-C. Casadesus. Mezzo
0.10 The Nat «King» Cole *Shows 3 et 4 octobre 1957.* Muzzik

THÉÂTRE

0.35 Le Ruban. Pièce de Feydeau. Mise en scène de Régis Santon. France 3

TÉLÉFILMS

20.55 Les Caprices du destin. *Guy Green [1 et 2/2].* Téva
22.15 Duo. Yannick Flot. Festival
21.00 Schumann, romance perdue. Steve Ruggi. Muzzik

SÉRIES

20.50 *Charmed. Episode pilote :* le livre des ombres. M 6
20.55 Le Refuge. La Finette. France 3
21.00 Cop Rock. Oil of Ol'Lay (v.o.). Canal Jimmy
22.15 The Practice. Chien méchant. Premier degré (v.o.). Série Club
22.40 Spectromania. Eaux troubles. Arte

FILMS

16.10 **Hellzapoppin** ■■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) O. Cinétoile
20.40 **Association de malfaiteurs** ■■ Claude Zidi (France, 1986, 110 min) O. TSR
20.45 **Broken Arrow** ■■ John Woo (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. RTBF 1
23.00 **Stromboli** ■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, Mario Vitale (Italie, 1949, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
23.00 **Les 39 Marches** ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile
23.40 **Le Sous-sol de la peur** ■ *Wes Craven* (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. TSR

COLL. CHRISTOPHEL

0.25 **Les Oiseaux** ■■■ Alfred Hitchcock. Avec Rod Taylor, Tippi Hedren (EU, 1962, v.o., 120 min) O. Cinétoile
0.40 **Randonnée pour un tueur** ■ Roger Spottiswood (Etats-Unis, 1988, 110 min) O. Cinéstar 2
1.00 **Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■■■ Luchino Visconti [2/2] (Fr.-It.-All., 1972, 150 min) O. Ciné Cinéma 2
1.30 ***Où est la maison de mon ami ?*** ■■ Abbas Kiarostami (Iran, 1987, v.o., 85 min) O. Arte
2.05 **L'Eau froide** ■■ Olivier Assayas (France, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1
2.25 ***Une femme disparaît*** ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
2.25 **Traquée** ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1988, 105 min) O. Cinéstar 2
4.00 **1941** ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil. O.
19.05 Melrose Place. O.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Drôle de jeu. *Spéciale neige.*
23.10 Hollywood Night. Alerte à la blonde. Téléfilm. Worth Keeter. O.
0.45 Certains Leeb Jazz à Nice.

FRANCE 2

18.50 Sur la vie d'ma mère. O.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Le monde est petit.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde.
23.10 Tout le monde en parle. Les femmes entre elles. Ou est passée la chanson française ?
0.45 Journal, Météo.
1.05 Friends. Celui qui retrouve son singe [1 et 2/2] (v.o.). O.
1.50 Bouillon de culture. Migration et métissage.

FRANCE 3

18.20 ***Questions pour un champion.***
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Protection rapprochée.
20.40 Tout le sport.
20.55 Le Refuge. La Finette. O.
22.30 Les Beaux-Arts à l'école.
23.30 Météo, Soir 3.
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.25 et 2.15 Saturnales. *Journal des spectacles.*
0.35 Le Ruban. Pièce de Georges Feydeau.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +.
19.59 Jean-Luc et Faipassa. O.
20.00 Daria. O.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie.
20.35 H. Une histoire de mari. O.
21.00 Blague à part. Star. O.
21.20 Spin City. Coup de froid. O.
21.45 South Park. Varicelle. O.
22.10 Boxe thaï. Réunion de Marseille.
0.00 L'Héritage de la haine ■ Film. James Foley. O.

ARTE

19.00 *Histoire parallèle.* Semaine du 27 février 1945 : Deux Europes en vis-à-vis.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 *Le Dessous des cartes.* Eurotand.
20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. [2/3]. O.
20.45 *L'Aventure humaine.* Un train entre ciel et terre.
21.40 Metropolis.
22.40 Spectromania. [4/6]. Eaux troubles. O.
23.30 Music Planet. Rolling Stones. Tournée mondiale 1997.
0.00 Gimme Shelter ■ Film. David Maysles, Albert Maysles et Charlotte Zwerin (v.o.). O.
1.30 Où est la maison *de mon ami ?* ■■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.). O.

M 6

19.05 Turbo. Magazine.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi.
20.50 Charmed. La mère de la mère. O.
21.50 The Sentinel. Le remplaçant. O.
22.45 Buffy contre les vampires. La soirée de Scène musicale. O.
23.35 *Brit Awards 99.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. Arthur Schnitzler.
22.35 Opus. Philippe Sarde, trente ans de cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 *La Fiancée vendue.* Opéra de Smetana. Par le Chœur de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Zdeněk Mácal.
23.07 Présentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. L'école de Mannheim. Œuvres de Stamitz, Richter, Bach, Jommelli, Rousset, Cannabich, *Stamitz, Von Weber.*
22.00 Da Capo. Archives Francis Poulenc. Œuvres de Brahms, Bach, Scarlatti, De Falla, Ravel, Saue, Poulenc, Roussel, Stravinski.

SAMEDI 27 FÉVRIER

Le Monde TELEVISION

FRANCE-MUSIQUE

19.30 La Fiancée vendue

Créée à Prague en 1866, *La Fiancée vendue* est le plus connu des opéras de Smetana. Pourtant son départ fut assez laborieux et le compositeur dut le retoucher à cinq reprises avant de voir le public s'en enticher. L'introduction d'un ballet se révéla décisive. La valeur dramatique du livret et la séduction de la partition mêlant la fraîcheur de l'inspiration mélodique à la couleur locale firent le reste.

CINÉ CLASSICS

23.00 Stromboli ■■■

Pour sortir d'un camp de personnes déplacées, Karin, jeune femme des pays baltes, épouse Antonio, un soldat démobilisé qui la ramène sur son île volcanique de *Stromboli. Elle ne peut s'adapter.* Ingrid Bergman venait de quitter Hollywood pour entrer dans la vie et l'œuvre de Rossellini. A l'époque (1949), le « scandale » de cette liaison étouffa la grandeur de ce film... diffusé en v.o.

ARTE

23.30 Music Planet

Inusables, incontournables, indémodables... revoici les Rolling Stones. Dans *Gimme Shelter*, un document légendaire d'Albert et David Maysles sur la tournée des Stones aux Etats-Unis, en 1969, marquée par le meurtre d'un jeune Noir. Ce témoignage impressionnant sera précédé de la rediffusion d'un numéro du magazine « Tracks » consacré aux préparatifs de la tournée mondiale de 1997.

DIMANCHE 28 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et **0.10** Le Monde des idées. Thème : Une pensée unique ? Invité : Pierre Rosanvallon. LCI
18.30 Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. François Hollande. LCI
19.00 Public. Invité : Alain Madelin. TF 1
22.50 Politique dimanche. Invité : Daniel Cohn-Bendit. France 3
23.25 Les Mouvements néo-zapatistes. Forum Planète

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Isabel Marant. Alain Recoing. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Spéciale : Les Illusions démocratiques. Invités : Blandine Kriegel ; Nicolas Tenzer ; Nicolas Baverez ; Jean-Louis Bourlanges ; Frédérique Bredin. La Cinquième
12.05 Argent public. Invités : Noël Mamère ; Yves Cannac. France 2
12.30 Arrêt sur images. Chiffres et médias. Avec Jacques Roché, Sylviane Gasquet, Olivier Martin. *La Cinquième*
15.05 Planète Terre. Les croisades : De Constantinople à Jerusalem [2/4]. TMC
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Irak, la bombe atomique. Les pisteurs. Invités : Marie-Hélène Labbé ; Sylvain Jouty. Histoire
16.00 Le Sens de l'Histoire. Nomenklatura. Avec Alexandre Adler ; Nicolas Werth ; *Claude Kleimann.* *La Cinquième*
16.45 Sud. Invités : Yves Coppens ; Toni et Louis Petrucciani ; Paul Obadia. TMC
18.05 Stade 2. Avec Amélie Mauresmo. France 2
18.30 Le Gai Savoir. *La nostalgie des Hussards.* Invités : Christian Millau ; Félicien Marceau ; Dan Franck ; Geneviève Dormann ; Bernard Frank ; *Frédéric Beigbeder.* Paris Première
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. Invités : Maurice Sartre ; Pascal Charvet ; Jean-Yves Martin ; Cyrille Boulay ; Jean-Christian Petitfils. Histoire
20.50 Zone interdite. Elles font un bébé toutes seules. M 6
21.05 Faut pas rêver. Escapade en Ile-de-France. Mauritanie : Les maîtres de l'eau. France : Sous les pavés, la musique. Vietnam : Le pont Doumer. TV 5
21.45 Envoyé spécial, les années 90. *Destins voilés.* Invitée : Claire Brisset. Histoire
0.30 Metropolis. Réflexion sur l'éducation. Arte

DOCUMENTAIRES

17.35 Couples légendaires. William Randolph Hearst et Marion Davies. La Cinquième
17.50 Les Orangs-outans avec Julia Roberts. Odyssée
18.15 La Rivière des soucis. Planète
18.30 Les Descendants. [3/13]. Les Indiens des tribus du Nord. Histoire
19.00 Les Kogis de Colombie, survivants d'une autre époque. Odyssée
19.35 Les Ateliers du rêve. *[3/6]. La règle de l'illusion.* Histoire
19.45 Zoo, état des lieux. [2/6]. Planète
20.00 Monique Devaux. *Madame musique du Louvre.* Mezzo
20.15 Protection rapprochée. [4/8]. France 3
20.35 Portraits de gangsters. [4/10]. Bonnie and Clyde. Planète
20.40 Thema. Le monde des fourmis. Arte
21.25 Les Grandes Expositions. L'impressionnisme et le paysage français. Planète
22.20 Voyage en Patagonie. Où naissent les géants. Odyssée
22.30 Zapata mort ou vif. Forum Planète
22.45 Cinq colonnes à la une. Planète
22.50 La Faune africaine. Livandé, sanctuaire des rhinocéros. Odyssée
23.15 Lignes de vie. Dernières valses à Auboué. France 2
0.00 Estonie. La tentation de l'Occident. Histoire
0.10 La Montée au pouvoir des femmes. [1 et 2/3]. La révolte des poupées. Téva
0.35 Les Innocents du couloir de la mort. Odyssée
0.55 Radio Bikini. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.25 Tennis. Open Gaz de France : finale. Paris Première
14.30 Biathlon. Coupe du monde : relais 4x7,5 km messieurs. Eurosport
17.45 Handball. Coupe d'Europe féminine. Quart de finale aller : Besançon - Podgorica. AB Sport
18.00 Biathlon. Coupe du monde : relais dames. Eurosport
21.30 Football. Championnat d'Europe indoor 1999 : finale. Eurosport

MUSIQUE

17.50 *Echo et Narcisse. Mise en scène.* Herbert Wernicke. Par l'Orchestre du Concerto de Cologne, dir. René Jacobs. Mezzo
19.00 Maestro. *Stabat Mater*, de Francis Poulenc. Avec Judith Howarth, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de la BBC et les chœurs des collèges de Clare, Caius et St John's, dir. Christopher Robinson. Arte
20.00 Hallelujah, Shows 21 et 22. enregistré en 1997. Interprété par le Nova Scotia Mass Choir. Muzzik
20.55 Gala de Berlin 97. Avec Anne-Sofie von Otter, chant ; Bryn Terfel, chant ; Véronique Gens, chant ; *Stella Doufexis, chant ; Roberto Alagna,* chant ; Mikhail Pletnev, piano ; Gil Shaham, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orfeon Donostiarra et le Südtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. Mezzo
21.00 The African Prom Concert 90. Muzzik
22.25 Phil Woods. Jazz à Vienne 1996. Paris Première
22.30 *La Fiesta des Suds.* Marseille 1998. Avec Orquesta Aragón ; Boy Gé Mendes. Mezzo
0.05 The Joshua Redman Quartet. Bruxelles, 1994. Avec Joshua Redman, saxophone ténor ; Brian Balade, batterie ; Peter Martin, piano ; Chris Thomas, contrebasse. Muzzik
0.35 Musiques au cœur. Concours Long-Thibaud [2/2]. France 2

TÉLÉFILMS

20.40 Fatale obsession. Catherine Corsini. 13ème Rue
20.55 Pour l'amour de Thomas. Claude Gagnon. Téva
22.10 L'Ennemi public numéro 2. Edouard Niermans. Festival
22.15 La Gazelle. Detlef Rönfeldt. TV 5

COURTS MÉTRAGES

1.30 Oklahoma Outlaws. B. Reeves Eason. France 3

SÉRIES

19.00 Stargate SG-1. Le maître du jeu. M 6
19.45 Ally McBeal. They Eat Horses Don't They ? (v.o.). Téva
20.30 Dream On. Que vois-je dans ta poche ? (v.o.). Canal Jimmy
20.55 Wycliffe. Question d'hérédité. Le fantôme. France 3
21.00 Friends. The One with the Thanksgiving Flashbacks (v.o.). Canal Jimmy
22.30 New York Police Blues. Sur de nouvelles bases (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Cop Rock. Oil of Ol'Lay (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

COLL. CHRISTOPHEL

10.50 **1941** ■■ Steven Spielberg. Avec Dan Aykroyd, John Belushi (Etats-Unis, 1979, 115 min) O. Paris Première
18.00 **Pat Garrett et Billy le Kid** ■■ Sam Peckinpah (EU, 1973, version courte, 105 min) O. Ciné Cinéma 1
18.50 **Peggy Sue s'est mariée** ■■ *Francis Ford Coppola (Etats-Unis,* 1986, 105 min) O. Cinéstar 2
20.05 **Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■■■ Luchino Visconti [2/2] (France, - Italie - Allemagne. 1972, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
20.30 Plus dure sera la chute ■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
20.40 **L'Aventure du Poséidon** ■■ Ronald Neame (Etats-Unis, 1972, 120 min) O. RTL 9
20.55 **Impitoyable** ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 135 min) O. France 2

COLL. CHRISTOPHEL

21.00 **Nola Darling n'en fait qu'à sa tête** ■■ Spike Lee. Avec Tracy Camilla Johns, Redmond Hicks (Etats-Unis, 1986, v.o., 85 min) O. Paris Première
21.00 **Parrain d'un jour** ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, 100 min) O. Cinéstar 2
22.25 **Pat Garrett et Billy le Kid** ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
22.55 **America, America** ■■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 170 min) O. Cinétoile
23.50 **Les Disparus de Saint-Agil** ■■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 100 min) O. Ciné Classics
0.05 **La Vie de Louis Pasteur** ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 85 min) O. France 3
0.30 **Traquée** ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1987, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2
1.15 **Août** ■■ *Henri Herré (Fr., 1991,* 90 min) O. Ciné Cinéma 3
1.30 **Le Cirque** ■■■ Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1928, N., muet, v.o., 70 min) O. Ciné Classics
1.45 **L'Amour en fuite** ■■ François Truffaut (France, 1978, 95 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.10 Rick Hunter. O.
16.05 Mitch Buchannon. O.
17.00 Dawson. O.
17.50 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.58 L'Euro en poche.
19.00 Public. Invité : Alain Madelein.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Grosse fatigue ■ Film. Michel Blanc. O.
22.25 Ciné dimanche.
22.35 Le Vol de l'Intruder ■ Film. John Millus. O.
0.40 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Musiques en France. La musique de Bach à Kothen.

FRANCE 2

16.15 Zone sauvage.
17.10 L'Euro.
17.15 Nash Bridges. O.
18.04 Parcours olympique.
18.05 Stade 2.
19.20 et 23.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Vivement dimanche prochain.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Impitoyable ■■■ Film. Clint Eastwood. O.
23.15 Lignes de vie. Dernières valses à Auboué.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Musiques au cœur. Du concours Long-Thibaud (nº 2).
1.30 Savoir plus santé.

FRANCE 3

16.00 Sports dimanche.
17.43 et 23.43 L'Euro, mode d'emploi.
17.45 *Va savoir.*
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Bol d'air.
20.15 Protection rapprochée.
20.50 Consomag.
20.55 Wycliffe. Question d'hérédité. O. Le fantôme. O.
22.50 Politique dimanche.
23.45 Météo, Soir 3.
0.05 Cycle de Minuit. A la redécouverte de la Warner Bros.
0.00 La Vie de Louis Pasteur ■■ Film. William Dieterle (v.o.). O.
1.30 *Oklahoma Outlaws.* Court métrage. B. Reeves Eason (v.o.). O.

CANAL +

15.00 L'Evasion parfaite. Téléfilm. Armand Mastroianni. O.
16.25 *Babylon 5, la rivière des âmes.* Téléfilm. Janet Greek. O.
18.00 Les 101 Dalmatiens ■ Film. Stephen Herek. O.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.50 Ça cartoon.
20.35 A la recherche du passé ■ Film. Jeroen Krabbé. O.
22.10 L'Equipe du dimanche.
0.40 Paris ■ Film. Raymond Depardon. O.

ARTE

15.00 L'Ouest canadien.
16.00 *Le Sens de l'Histoire.*
17.35 Couples légendaires.
18.05 Le Fugitif. O.
19.00 Maestro. *Stabat Mater.* de Francis Poulenc.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Bob et Margaret, ensemble pour le pire. O.
20.40 Thema. *Le monde des fourmis.*
20.45 La Cité des fourmis.
21.35 Format fourmis.
22.05 Insectes en société.
22.55 Des monstres attaquent la ville ■ Film. Gordon Douglas (v.o.). O.
0.30 Metropolis.
1.30 Les Jeux d'Eros. Téléfilm. Heidi Kranz. O.

M 6

15.15 Racines. *Téléfilm. David Greene* et John Erman [2/6]. O.
16.55 Une journée avec...
17.10 R.S.V.P. Téléfilm. Paolo Barzman. O.
19.00 Stargate SG-1. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6.
20.35 et 0.55 Sport 6.
20.50 Zone interdite. Elles font un bébé toutes seules.
22.45 Météo, La Minute Internet.
22.50 Culture pub. Les jeux vidéo. La pub dans les jeux vidéo.
23.20 Le Prix de la chair. Téléfilm. Joe D'Amato. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Le Concert. Rock. Festival La Route du Rock à Saint-Malo. Rachid Taha.
21.45 Laissez-Passer.
22.35 Atelier de création radiophonique. Œuvres de Gudrun.
0.05 Radio archives. Claude Levi-Strauss. Culture et langage.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Comme de bien entendu. Invité : Jacques Delors.
20.30 *C'était hier. Invité : Jacques Gauthier,* piano. Hommage à Jeanne-Marie Darré. Œuvres de Saint-Saëns, Weber, Ravel.
22.00 En musique dans le texte.
23.07 Transversales. Œuvres de Partch, Conlon, Nancarow, Reich, Evangelista.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. Hommage à Renata Scotto. *Andrea Chénier*, Opéra de Giordano. Le National Philharmonic *Orchestra, dir.* James Levine. **21.51** *Don Giovanni*, de Mozart ; *Giovanna d'Arco*, de Rossini ; Œuvres de Donizetti, Mercadante, Verdi, *Mascagni, Puccini, Respighi.*

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

16.00 Le Sens de l'Histoire

La *nomenklatura était une liste des* postes de direction ou des personnes dignes de les occuper. Longtemps caché, ce système contribua à créer dans la patrie du socialisme une *caste de privilégiés.* Frédéric Variot et Nicolas Werth montrent comment ces privilégiés s'approprièrent des biens par le biais des confiscations et des *nationalisations et devinrent* les nouveaux riches de la nouvelle Russie.

ARTE

20.40 Thema : Le Monde des fourmis

Un documentaire animalier de Philippe Caldéron, qui intègre un volet de fiction, est le point de départ de cette soirée. Il conte le destin des pacifiques fourmis atta, en Guyane, leur combat avec leurs redoutables congénères, les nomades guerrières *ecitons.* Vie et lutte pour la survie de ces insectes à la fois proches et lointains du genre humain.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Nola Darling n'en fait qu'à sa tête ■■

Ce cycle Spike Lee commence par le premier long métrage qu'il a *tourné, en 16 mm, en 1986,* pour 175 000 dollars. Par la suite, *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête,* gonflé en 35 mm et distribué dans les circuits populaires aux Etats-Unis, en *rapporta 5 millions !* Des airs de jazz bercent les images en noir et blanc, parfois très crues dans les scènes d'amour physique.

هكذا من الأصل

Le Monde
DIMANCHE 28 FÉVRIER - LUNDI 1er MARS 1999

Affaire Elf : des perquisitions ont visé l'ancien ministre (RPR) M. de Peretti

Les juges enquêtent sur les salariés de la filiale suisse du groupe

LES JUGES d'instruction chargées de l'affaire Elf semblent désormais orienter leurs investigations vers les anciens salariés de la filiale suisse Elf-Aquitaine international (EAI).

Présidée jusqu'en 1993 par Alfred Sirven, alors directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, aujourd'hui en fuite et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international, cette société a compté parmi ses salariés l'ancien ministre Jean-Jacques de Peretti, maire (RPR) de Sarlat (Dordogne). Ce dernier a été visé, vendredi 25 février, par une série de perquisitions conduites à Paris puis en Dordogne par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky.

« *Je me sens plutôt soulagé* », a déclaré au *Monde* M. de Peretti, au terme de cette vague de perquisitions dans ses différents domiciles, ainsi qu'au siège de sa permanence électorale et jusqu'à la mairie de Sarlat. Il a indiqué avoir remis aux enquêteurs certains « *documents personnels* », liés à son patrimoine personnel et à ses activités professionnelles.

L'ancien ministre avait publiquement reconnu, en 1997, avoir perçu 20 000 francs par mois de la société EAI, entre avril 1990 et septembre 1991, « *de manière tout à fait régulière* », pour des prestations de « *consultant* » liées à la géopolitique et aux pays du golfe Persique (*Le Monde* du 5 juillet 1997).

> « J'ai dit aux juges que j'étais à leur disposition pour répondre à leurs questions, elles ne m'ont pas encore convoqué »

Ces paiements avaient néanmoins été effectués sous couvert d'une société au nom passe-partout, dénommée Consultassistance. Curieusement, M. de Peretti, qui a assisté aux perquisitions effectuées à Sarlat, n'a pas été interrogé. « *Je leur ai dit que j'étais à leur disposition pour répondre à leurs questions, mais elles ne m'ont pas encore convoqué* », a-t-il indiqué. Outre le maire de Sarlat, la filiale EAI a versé des salaires à un proche de François Mitterrand, le radiologue Laurent Raillard, qui avait pour cela été mis en examen en 1998.

Les juges ont également conduit, en début de semaine, une série de perquisitions visant un proche collaborateur de Charles Pasqua, l'ex-policier Daniel Leandri, qu'elles soupçonnent d'avoir été rémunéré par cette même voie. L'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, dont M. de Peretti fut le premier époux, comptait aussi parmi ces salariés. « *Jamais Alfred Sirven ne m'a dit qu'elle travaillait pour lui*, assure l'ancien ministre, *ni qu'elle était rémunérée par la même filiale que moi.* »

Hervé Gattegno

Le Congrès juif mondial menace de s'opposer à la fusion SG-Paribas

Il critique l'« attitude peu coopérative » des banques françaises

LES BANQUES sont décidément dans la ligne de mire du Congrès juif mondial (CJM). L'institution a annoncé, vendredi 26 février, qu'elle envisageait de s'opposer à la fusion entre la Société générale et Paribas, ces deux organismes financiers n'ayant pas, selon elle, assez progressé dans le règlement des plaintes liées à l'Holocauste. « *La fusion elle-même peut difficilement être arrêtée, dans la mesure où l'offre publique d'échange a été lancée le 12 février et sera achevée le 19 mars. Cette opération ne peut pas être bloquée* », indique toutefois un proche du dossier.

Le CJM ne peut certes pas empêcher une fusion bancaire, mais ses avis sont souvent suivis avec une grande attention par les responsables politiques américains. La menace pour SG-Paribas, le nouvel ensemble qui doit naître du mariage des deux banques – chacune d'entre elles ayant des activités dans l'Etat de New York –, est, dès lors, d'être boycotté aux Etats-Unis.

Déjà, ces derniers jours, le CJM a fait un peu plus monter la pression. Le Congrès a indiqué récemment que « *d'éventuelles sanctions contre des banques françaises seraient examinées* » lors de son comité exécutif, qui se tiendra fin mars (*Le Monde* du 24 février). Il critique l'« *attitude peu coopérative* » des établissements financiers de l'Hexagone, exigeant un accord de dédommagement des victimes et de leurs héritiers dans des délais courts. Plusieurs banques françaises sont ainsi assignées devant le tribunal du district Est de New York. Parmi celles-ci figurent la Société générale, Paribas, le Crédit lyonnais, le Crédit agricole, Indosuez, Natexis, la BNP, les filiales françaises de la Chase Manhattan et de JP Morgan.

TRAITEMENT INAPPROPRIÉ

Les avocats des sociétés visées estiment que ces affaires relèvent des autorités françaises. « *Nous travaillons et n'avons pas attendu les plaintes des Américains pour cela* », indique une banque. Elles renvoient aussi à la mission sur la spoliation des juifs de France, présidée par Jean Mattéoli, qui doit rendre son rapport fin 1999.

Il n'empêche, le ton ne cesse de monter du côté du Congrès juif mondial, qui, s'il est divisé – les représentants de l'institution dans certains pays européens étant opposés au chantage – conserve des moyens de pression forts. C'est le CJM qui a fait fléchir la Deutsche Bank et les banques suisses. Les menaces étaient fortes : le blocage du rachat de Bankers Trust pour la banque allemande et le boycottage des activités des banques suisses outre-Atlantique.

Les banques françaises, pour leur part, refusent d'être assimilées aux banques suisses et estiment qu'un traitement financier de cette affaire amoindrit la dimension morale, qui reste à leurs yeux essentielle. « *Au regard des travaux qui sont effectués par les banques françaises, les menaces de boycottage sont inappropriées* », explique le cabinet d'avocats Shearman et Sterling, qui représente les établissements français.

Pascale Santi

Le maire de Montpellier porte plainte pour vol à la SMTU

***GEORGES FRÊCHE**, le maire (PS) de Montpellier, a annoncé, vendredi 26 février, que la Société montpelliéraine de transports urbains (SMTU), qu'il préside, avait déposé une plainte pour vol après avoir* découvert un trou de 2,4 millions de francs (365 877 euros) dans la billetterie de l'entreprise. La SMTU avait déjà repéré des anomalies comptables lors de l'exercice 1997 : des chèques encaissés par la société n'avaient pas été crédités sur son compte bancaire.
Entendu par sa hiérarchie, le caissier principal de l'entreprise s'est défendu d'être impliqué dans la disparition des chèques. Il a cependant été suspendu de ses fonctions à titre conservatoire en attendant l'issue d'une enquête interne qui a été ouverte parallèlement à l'enquête judiciaire. – *(Corresp.)*

La Fnac se mobilise pour l'Algérie

EN ORGANISANT, du 27 février au 13 mars, une série de manifestations avec des écrivains, des musiciens, des photographes et des cinéastes algériens, la Fnac veut contribuer à faire connaître le dynamisme culturel d'un pays où la violence meurtrière n'a épargné ni les artistes ni les intellectuels. Sur le thème « Algérie, j'écris ton nom », les magasins de l'enseigne organisent des expositions de photos, des rencontres avec des chanteurs ou des romanciers et présentent une sélection de 28 disques et 30 livres. Un recueil de nouvelles diffusé d'abord sur Internet (*Citrouille fêlée*, de Hamid Skif) est édité (140 p., 92 F, 14,02 €), ainsi qu'un CD intitulé *Chroniques d'Alger*.
Le 13 mars, une manifestation est organisée, de 13 heures à 18 heures, au palais des expositions de la porte de Versailles, à Paris, avec concerts, témoignages et lectures publiques. L'entrée est gratuite mais, pour des raisons de sécurité, les billets doivent être retirés à partir du 27 février dans les magasins et ne pourront être délivrés sur place.

Succès pour le 116e tir d'Ariane

LE PREMIER TIR de l'année de la fusée Ariane-4, effectué dans la *nuit du vendredi 26 au samedi 27 février depuis le centre spatial guyanais* de Kourou, a été un succès. Pour son 116e vol, le lanceur européen a mis sur orbite les satellites de télécommunications Arabsat-3A, réalisé en France sous la maîtrise d'œuvre d'Alcatel pour le compte de la Ligue arabe, et Skynet-4E, destiné à assurer, pendant sept ans, des services de communications stratégiques et tactiques pour les forces armées britanniques.
En 1999, Arianespace prévoit neuf ou dix autres tirs d'Ariane-4 et trois de la nouvelle fusée Ariane-5. Le prochain lancement, prévu le 2 avril, doit assurer la mise sur orbite du satellite de télécommunications et de météorologie Insat-2E, de l'Organisation indienne de recherche spatiale. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CONSOMMATION : deux personnes, dont un nouveau-né, sont décédées**, *en janvier, à la suite d'une listériose provoquée par des* époisses produits par la Fromagerie d'Époisses-Fromagers d'Armançon (Côte-d'Or). Les consommateurs qui détiendraient encore ces fromages sont conviés à les ramener dans les points de vente où ils les ont achetés.
■ **JUSTICE : la Cour de cassation a cassé**, mardi 23 février, l'arrêt de la cour d'appel de Grenoble qui avait retiré, en mai 1997, un petit Polynésien de trois ans à sa famille adoptive, M. et Mme Buratti, pour le rendre à son père naturel, Jean-Loup Bassinat. Reprochant à la cour de Grenoble de ne pas avoir désigné un administrateur pour représenter les intérêts de l'enfant, la Cour de cassation a renvoyé le dossier devant la cour d'appel de Lyon pour qu'il soit rejugé.
■ **HOMO-PHONIE : le maire (PS) de Villeneuve-d'Ascq (Nord), Gérard Caudron, est revenu**, vendredi 26 février, sur la décision prise en décembre 1998 par sa municipalité de débaptiser la rue Gay-Lussac, à la demande d'une société anglaise qui craignait que ses clients ne traduisent « *gay* » par « *homosexuel* ». La rue a retrouvé *vendredi son nom d'origine.*
■ **RACISME : l'Université de Bretagne occidentale a infligé un blâme**, *jeudi 25 février, à Paul Corlay. Cet enseignant avait affirmé, en* décembre 1998, lors d'un cours magistral, que « *les Maghrébins ne savent se distinguer qu'en volant des voitures* ».

Tirage du *Monde* daté samedi 27 février 1999 : 487 067 exemplaires.